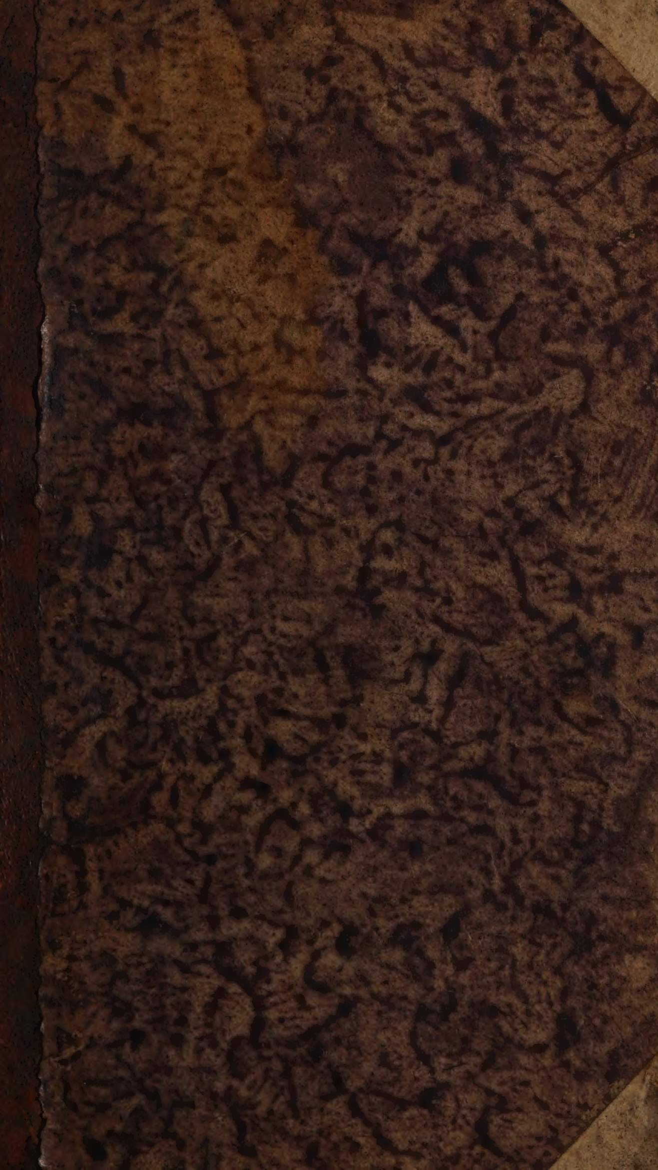


vol 2 Bound with
1780 ed (25943/A)

DISSERTATION

SUR LES MALADIES

DE L'URÈTRE,

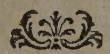
Avec des réflexions sur la méthode qu'ont employé jusqu'à présent quelques Praticiens.

Par M. Guérin, Ancien Chirurgien-Major de Marine, Maître en Chirurgie à Rouen, & Membre du Collège de Saint Côme de cette Ville, &c. &c.

Ouvrage relatif à la nouvelle Méthode de traiter les Gonorrhées, faisant partie de celui-ci, & du même Auteur.

NOUVELLE EDITION,

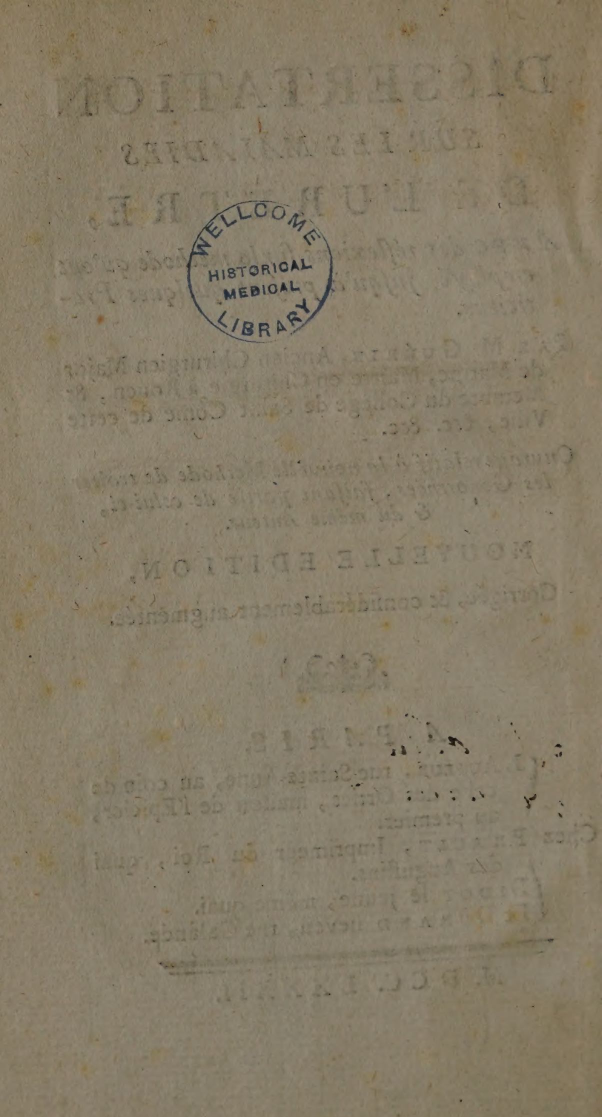
Corrigée, & considérablement augmentée.



A PARIS.

Chez L'Auteur, rue Sainte-Anne, au coin de celle des Orties, maison de l'Epicier, au premier.
Prault, Imprimeur du Roi, quai des Augustins.
Didot le jeune, même quai.
Et Durand neveu, rue Galande.

M. DCC. LXXXII.





A MONSEIGNEUR LE PRINCE DE HOHENLO, DE WALDEMBOURG,

Général des Galères, Grand-Croix & Commandeur de l'Ordre de Malthe, Colonel au service de France.

MONSEIGNEUR,

Après vingt ans d'un travail assidu & d'une suite continuelle d'observations, je me suis déterminé à

publier un Traité ſur les Maladies de l'Urètre. Le ſeul amour de l'humanité a conduit ma plume. Permettez-moi, MONSEIGNEUR, *de vous le dédier. Votre nom à la tête de mon Ouvrage le rendra plus précieux au Public.*

Je ſuis avec un très-profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant
Serviteur,
GUÉRIN.

TABLE
DES MATIÈRES.

Fin de la Table des Matières.

DISCOURS
PRÉLIMINAIRE.

LE succès de la premiere Edition de cet Ouvrage me détermine à donner celle-ci. Je me fais un devoir de remercier le Public, & même les gens de l'Art qui l'ont accueilli favorablement; & je ne réponds rien aux critiques verbales qu'en ont fait à la légere certains oisifs ignorans en cette partie, intéressés à critiquer ma Méthode.

L'homme savant ne s'occupant que du succès de l'Art, ne blame jamais l'ouvrage d'un autre qu'en démontrant par écrit ses erreurs, ou en lui opposant une meilleure Méthode: l'ignorant, au contraire,

jaloux de l'Artiſte éclairé, n'attaque ſes Ouvrages que par de vains ſons, & l'envie qui l'anime ne ſert qu'à donner plus d'éclat à la réputation qu'il s'éfforce d'obſcurcir.

Le ſeul deſir de devenir utile, m'a fait publier ce petit Ouvrage. J'ai cru rendre ſervice au Public, en lui faiſant part de quelques découvertes, qui ſont le fruit de vingt ans de travaux & d'expériences.

De tous les préjugés qui affligent l'humanité, je n'en connois point de plus funeſtes pour elle, que ceux qui règnent en Médecine & en Chirurgie. L'homme ſans talent, ſe ſert ordinairement de ces préjugés pour parvenir à ſes fins; le Praticien habile, qui penſe que ſon bonheur s'accroît par celui

des autres, oſe les combattre, & fait tous ſes efforts pour arracher le voile, dont le premier cherche à ſe couvrir.

Je ne connois donc rien de plus dangereux pour la Société, que tous ces Empyriques, dont le ſeul mérite ne conſiſte qu'à ſavoir mettre à profit les erreurs populaires. Le talent chez eux eſt remplacé par le charlataniſme. Au lieu de faire uſage du temps pour acquérir de la pratique, ils s'en ſervent pour tromper & ſéduire. A la marche indiquée par la Nature & les obſervations, ils ſubſtituent une routine aveugle.

Je croirois donc manquer à ce que je dois à mes ſemblables, ſi je ne les avertiſſois pas de ſe méfier

de ces ſortes d'Empyriques, dont ils ſont tous les jours victimes. Le Peuple eſt plus expoſé que les Grands à être trompé par eux. Il ſe laiſſe aiſément éblouir à la vue des certificats qu'on lui préſente. Il ignore que tous ces brevets ont été mendiés, achetés, ou délivrés par des perſonnes intéreſſées peut-être à favoriſer l'impoſture. Que réſulte-t-il de tout cet appareil, pour les malades qui ont eu la ſimplicité d'ajouter foi à leurs remèdes ? Leurs maux, qu'ils croyoient guéris, ne ſont que palliés, & au bout de quelque temps leur ſituation devient beaucoup plus dangereuſe qu'elle n'étoit auparavant.

Ceux qui exercent ainſi l'art de guérir, ſont preſque tous de grands

déclamateurs. Un babil impoſant, quelques mots inintelligibles jettés au haſard, beaucoup d'effronterie, leur ſuffiſent pour perſuader qu'ils ſont poſſeſſeurs d'un grand ſecret, qui eſt le fruit de leurs ſublimes connoiſſances, & pour lequel ils ont dépenſé des ſommes conſidérables. Ils vous diſent hardiment qu'ils ont été obligés d'analyſer tous les minéraux & tous les végétaux; qu'ils ont ſuivi la Nature dans toutes ſes différentes marches; qu'elle ſeule eſt leur guide, & que tous ſes myſtères leur ſont connus.

Sous cet étalage ſcientifique & vain ſe cache la plus craſſe ignorance. Parmi cette foule de Charlatans qui déſolent aujourd'hui

l'Europe, à peine s'en trouve-t-il quelques-uns qui poſſedent les premiers principes de l'Art qu'ils ſe vantent d'exercer. Comment les connoîtroient-ils? ils ne ſe ſont jamais occupés qu'à gagner la confiance de ceux qu'ils veulent ſéduire, & ils ne cherchent qu'à vendre leurs remèdes, ſans ſe mettre en peine de l'effet qu'ils peuvent produire.

Celui dont ils ſe ſervent eſt ordinairement propre pour toutes les maladies. Lorſqu'il ſe trouve parmi ceux qu'ils traitent, une perſonne aſſez bien conſtituée pour réſiſter à leurs drogues, & ſe rétablir naturellement, ils ne manquent jamais d'attribuer cette cure à l'efficacité de leur remède. Si au contraire le

Malade meurt, ils s'excuſent en diſant qu'il n'a pas pris ce qu'ils ont ordonné.

Je crains de m'être un peu trop étendu ſur le compte de tous ces faux Artiſtes, mais j'eſpère qu'on voudra bien m'excuſer à cauſe du motif. J'ai vu tant de maux ſuivre leurs prétendues guériſons, que j'ai cru rendre ſervice aux hommes, en les avertiſſant de ſe méfier de tous ceux qui ſe vantent de poſſéder des ſecrets. J'ai imité en cela un des plus grands Praticiens du ſiècle.

La Méthode que je préſente aujourd'hui pour la guériſon des maladies de l'urètre, eſt le fruit de nombre d'années employées à faire des recherches & des obſerva-

tions. J'avouerai franchement que je dois beaucoup à plusieurs de mes Confrères, dont les connoissances m'ont été d'une grande utilité pour achever mon travail.

Comme mon but n'est pas de tromper le Public, je n'irai point mandier les témoignages des personnes que j'ai guéries, & je ne me servirai pas de leurs certificats pour prouver que ma Méthode est bonne. Je laisse aux Charlatans cette manière de s'annoncer. Mon objet est de communiquer à mes Confrères le peu de connoissances que j'ai acquises, afin qu'ils puissent y ajouter les leurs, & par-là rendre service à l'Art que je professe, ainsi qu'à l'humanité.

Je parlerai dans cette disser-

tation des différentes causes de la rétention d'urine. Je tâcherai de faire connoître celles qui sont d'une classe non vénérienne, & j'en traiterai dans un chapitre particulier, afin de faire voir au Public que les causes non vénériennes sont plus communes que les vénériennes. Je ferai aussi remarquer que la plûpart des Empyriques font toujours prendre au Malade le remède contre le mal vénérien, quoique sa maladie soit produite par d'autres causes.

J'imiterai les anciens dans la division qu'ils ont faite de cette maladie, en Issurie, Strangurie, & Ischurie. J'indiquerai les moyens curatifs & les remèdes qu'on doit employer avant l'opération. Je pré-

viens mes Lecteurs que toutes les fois qu'il s'agira d'urine arrêtée dans la vessie, ou dans le canal de l'urètre, je me servirai du seul mot de rétention.

Je parlerai encore dans cet Ouvrage des différentes opérations & des pansemens que les plus grands Praticiens ont suivis jusqu'à présent. Je ferai voir l'utilité des bougies, pour parvenir à la cure radicale ou palliative des vices de l'urètre. Je ferai l'énumération de toutes celles qui sont connues depuis trois siècles. Je citerai plusieurs traits de charlatanisme pour détromper le Public sur le compte de ceux qui se vantent d'avoir des secrets. Je tâcherai de persuader à ce même Public qu'il ne doit donner sa con-

fiance qu'aux hommes de l'Art, qui s'en ſont rendu dignes par des connoiſſances acquiſes à la ſuite d'une longue expérience. Je décrirai la méthode & les bougies * de M. d'Aran, pour faire voir la différence de ſa pratique à celle dont je fais uſage depuis nombre d'années. Je rapporterai les différens ſentimens de quelques Auteurs, qui, avant moi, ont traité cette matière.

Il m'arrive ſouvent, dans le cours de mon Ouvrage, de citer M. de la Faye. Je ſuis d'accord,

* Je tiens chez moi pour ma pratique à Rouen & à Paris, des ſondes flexibles & des bougies de toute eſpèce. Si quelqu'un ſe trouvoit dans le cas d'en avoir beſoin, je me ferois un plaiſir de lui en céder.

avec ce célèbre Chirurgien ſur les différentes cauſes qui occaſionnent la rétention d'urine, & ſur la manière dont on doit s'y prendre pour opérer, lorſqu'il n'eſt pas poſſible de détruire les maladies par les remèdes ordinaires; mais je crois qu'il auroit dû s'étendre davantage ſur les moyens d'administrer les remèdes, qui ſuffiſent ſouvent pour procurer la guériſon, ſans avoir recours à l'opération, qui eſt preſque toujours plus à craindre que la maladie, par les ſuites qu'elle entraîne, & dont le malade guérit rarement, comme M. Aſtruc l'a parfaitement bien obſervé dans ſon Traité des maladies vénériennes.

Cependant il y a des cas où

l'opération eſt abſolument néceſſaire, principalement pour les Malades qui n'appellent le Chirurgien que lorſque le mal eſt devenu preſque incurable. Mais comme mon ſentiment eſt d'éviter, autant qu'il eſt poſſible, l'opération, je donnerai des moyens curatifs avec leſquels j'ai le plus ſouvent réuſſi, même dans les cas où l'opération paroiſſoit indiquée; c'eſt pourquoi je conſeille au Chirurgien prudent, de s'armer de patience, de ne pas donner tout à l'Art, mais de laiſſer quelque choſe à la Nature, parce qu'en la facilitant par le moyen du régime & des bougies, elle vient à bout de détruire les vices les plus invétérés de l'urètre; au lieu qu'en la troublant par des médicamens

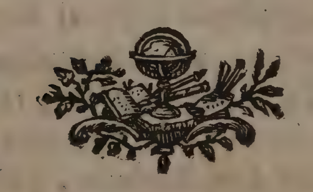
mal administrés, & des opérations mal indiquées, on expose la vie du Malade, en rendant la maladie incurable.

Je donnerai à la fin de cet Ouvrage un recueil d'observations sur les Malades que j'ai suivis dans le tems qu'ils étoient attaqués des vices de l'urètre, où je ferai voir tous les moyens que je mets en usage dans les différentes causes des rétention ou suppression d'urine, produites par un vice vénérien ou non vénérien. Je m'occuperai de faire voir au Public la perfection que j'ai donnée à la sonde flexible, pour la rendre beaucoup plus facile, moins incommode, & très-solide.

Dans cette seconde Edition,

j'ai diviſé cet Ouvrage en dix Chapitres, afin de ſoulager & de faciliter d'autant la Mémoire des Lecteurs. L'enchaînement naturel des différentes matières qu'ils contiennent, m'a empêché de leur donner des titres, qui auroient été trop compliqués; j'y ai ſuppléé ſuffiſamment par l'augmentation de la Table des matières, refaite avec ſoin. Sans viſer au titre faſtueux de bon Ecrivain, j'ai retouché le ſtyle de preſque tout l'Ouvrage; j'y ai interpoſé nombre de phraſes pour l'intelligence des matières, & enfin je l'ai augmenté de morceaux entiers, comme je l'ai dit ci-devant. En un mot, je n'ai rien négligé pour me rendre utile aux Artiſtes, & même

aux Particuliers éloignés des ſecours que l'art de guérir peut leur procurer. C'eſt ainſi que je rends un nouvel hommage au Public, en lui donnant une nouvelle preuve de mon zèle.





DISSERTATION
SUR LES MALADIES
DE L'URÈTRE,

Avec des réflexions ſur la Méthode qu'ont employé juſqu'à préſent quelques Praticiens.

CHAPITRE PREMIER.

Il eſt très-eſſentiel pour l'humanité de connoître les cauſes de la rétention d'urine, parce qu'il n'eſt pas poſſible de la ſupporter plus d'un jour, ſans être expoſé aux accidens les plus funeſtes. Quoique cette maladie demande un prompt

ſecours, on n'appelle ordinairement le Chirurgien qu'à la dernière extrémité. En différant d'y apporter remède, la veſſie ſe remplit de plus en plus, & les accidens augmentent inſenſiblement au point que le Malade ſe voit en très-grand danger ; c'eſt pourquoi on ne doit pas perdre de tems pour favoriſer promptement l'iſſue des urines ; c'eſt ce que le Malade deſire ardemment, lorſqu'il implore notre ſecours. Il faut uriner ou mourir ; c'eſt une vérité bien démontrée, & reconnue de tous les Praticiens.

Les anciens ont reconnu trois ſortes de ſuppreſſions d'urine qui ont chacune un nom propre. La première s'appelle *diſſurie*, la ſeconde *ſtrangurie*, & la troiſième *iſchurie*.

Quand le Malade rend l'urine

avec difficulté, cette maladie eſt appellée *dyſſurie ;* ce mot eſt dérivé de *dys*, qui veut dire difficile, & d'*ouron* qui ſignifie urine, parce que l'urine ſort difficilement & avec douleur.

Lorſque le Malade ne rend ſes urines que goutte à goutte, cette maladie ſe nomme *ſtrangurie ;* ce mot eſt dérivé de *ſtranx*, goutte, & d'*ouron*, urine, parce qu'il n'en ſort qu'une goutte à la fois; c'eſt pourquoi cette maladie s'appelle auſſi *piſſe-goutte.*

Si l'urine reſte dans la veſſie, ſans qu'il en ſorte une goutte, cette maladie s'appelle *iſchurie ;* ce mot eſt dérivé d'*iſchein*, qui ſignifie retenir, & d'*ouron*, urine. C'eſt ce que nous appellons *ſuppreſſion entière.*

Quand l'urine eſt retenue dans les reins ou dans les uretères par

un vice particulier des humeurs ; ou par quelques corps étrangers, qui empêchent cet excrément de defcendre dans la veffie, cette maladie s'appelle *fuppreffion d'urine*, ou *douleur néphrétique.*

Lorfque l'urine eft filtrée par les reins, & s'amaffe dans la veffie, ou dans quelque partie que ce foit du canal où fe trouve l'obftacle, cette maladie s'appelle *rétention d'urine.*

Il y a deux caufes en général qui peuvent empêcher ce fluide d'être porté dans la veffie. La première eft une fermentation confidérable, qui enflamme particuliérement les reins & les urétères, dont les pores font trop concentrés, ou les fibres trop relâchées, pour que les fermens puiffent difpofer & opérer la féparation de ce liquide de la maffe du fang.

La ſeconde cauſe eſt lorſque l'urine eſt arrêtée par des pierres ou graviers, au-deſſus de la veſſie ou dans les reins : les corps étrangers peuvent auſſi empêcher le cours de l'urine dans tout le trajet des urétères.

J'ai encore appris par expérience que l'urine pouvoit être arrêtée dans ces deux dernières parties par des petits abcès qui ſe forment vraiſemblablement dans quelque endroit de leur étendue, & même par des caillots de ſang, de pus & de glaire, formés quelquefois par la grande fermentation qui ſe fait dans ces parties.

Le Chirurgien doit connoître ſi la rétention de ce fluide eſt dans la veſſie, par la douleur, tumeur & tenſion que le Malade ſent à la partie antérieure de l'os pubis. Le contraire arrive ſi l'urine eſt

ſupprimée au-deſſus de la veſſie; dans ce cas, le Malade ne ſent point de douleur dans cette région, qui eſt pour lors enfoncée & molle. Lorſque l'urine ne peut pas être ſéparée du ſang, il devient trop aqueux, le Malade perd ſes forces par degré, & périt promptement.

Les rétentions d'urine ſont, pour ainſi dire, toujours curables; tandis que les ſuppreſſions ſont très-difficiles à guérir, & ſouvent mortelles, à moins que la Nature ne faſſe quelque effort extraordinaire, lorſqu'elle eſt aidée par des remèdes convenables. Voici ce que dit M. de la Faye à ce ſujet.

» L'urine retenue de quelque
» façon que ce puiſſe être, cauſe
» en peu de tems beaucoup d'ac-
» cidens très-fâcheux. Il paroît

» au-dessus de l'os pubis une tu-
» meur étendue & douloureuse ;
» on sent aussi, en portant le
» doigt dans le fondement, une
» tumeur ronde. La pression que
» la vessie fait sur les parties voi-
» sines par sa distension, produit
» en peu de tems l'inflammation.
» Le Malade sent une douleur in-
» supportable dans toute la ré-
» gion hypogastrique. Il a des en-
» vies continuelles d'uriner. Il s'a-
» gite, il se tourmente, & tous
» ses efforts deviennent inutiles.
» Bientôt il ne peut respirer qu'a-
» vec difficulté; il a des nausées ;
» la fièvre survient ; ses yeux, son
» visage s'enflamment; & s'il n'est
» secouru promptement, il se for-
» me quelquefois en peu de tems,
» au périnée, un dépôt, soit pu-
» rulent, soit gangréneux, soit
» urineux.

» Quelquefois l'inflammation » extérieure du périnée ſe termine » par ſuppuration, quelquefois par » pourriture & gangrène ; & dans » les deux cas, l'urine, après avoir » percé le col de la veſſie au com» mencement de l'urètre, s'épan» che & ſe mêle avec le pus. Tous » ces accidens ſont ſuivis de la » mortification des parties voiſines » de la veſſie ».

Il eſt certain que la rétention d'urine peut produire de cruels accidens, qui ſont plus ou moins difficiles à détruire, relativement aux cauſes qui les ont produits.

Les cauſes de cette maladie ſont externes ou internes ; les premières ſont les coups, les chûtes, les tumeurs, qui peuvent ſe former dans la partie extérieure, & comprimer le canal dans quelques endroits de ſa longueur. Les ſecondes cauſes

causes de la rétention d'urine sont de plusieurs espèces. Les unes sont des corps étrangers retenus dans ce viscère ; les autres sont certaines maladies de la vessie dans sa partie interne. Sa tunique peut être aussi attaquée extérieurement de quelques maladies, ou de quelques vices de l'urètre occasionnés par les maux vénériens, & par les ulcères mal cicatrisés ou mal traités ; en général, ces sortes de maladies sont les causes secondaires de la rétention d'urine.

Les parties glaireuses des urines mêlées avec les graviers dans la trituration de ce viscère, sont des causes de rétention d'urine.

Les corps étrangers que l'on trouve dans la vessie, & qui peuvent occasionner la rétention d'urine, sont les pierres, les graviers, le pus & le sang. Les fongus, tant internes qu'externes, ainsi que les

urines retenues trop long-tems dans cet organe, occaſionnent également la rétention de ce fluide.

Les pierres dans la veſſie occaſionnent la rétenſion d'urine de pluſieurs manières : ſi elles ſont groſſes, elles bouchent l'orifice interne de ce viſcère, & en s'oppoſant à la ſortie de l'urine, elles empêchent le reſſort de la veſſie, par leur propre poids ſur cette partie. Les petites pierres, en s'engageant dans toute l'étendue du canal de l'urètre produiſent le même effet : dans ce cas, on introduit la bougie dans le canal pour repouſſer la pierre, & ſi ce moyen ne réuſſit pas, on emploie l'algalie pour donner iſſue à l'urine. On peut auſſi employer la ſaignée, les bains, les injections, avec des liquides adouciſſans, & même des huiles, ſelon les circonſtances & les accidens les plus urgens.

Quand ces ſecours ne réuſſiſſent pas, & que la pierre reſte engagée dans le col de la veſſie, elle produit ſouvent au périnée, un dépôt urineux ou gangreneux.

Lorſqu'on apperçoit ces ſymptômes & accidens, il faut en arrêter les progrès le plutôt poſſible. On en détruit la cauſe en retirant le corps étranger par le moyen d'une inciſion au périnée. Quand on a retiré la pierre par cette opération, on introduit dans la veſſie une canule d'argent, garnie d'une languette de linge un peu uſé, pour laiſſer couler les urines.

S'il ſe forme des eſcarres gangreneuſes, on fait les inciſions néceſſaires; on ſépare les parties ſaines d'avec les ſfacelées. On panſe la plaie avec les plumaceaux, que l'on trempe dans des liqueurs ſpiritueuſes; on fait des embrocations ſur le ventre avec le ſuc des

plantes émolientes : on applique une flanelle, trempée dans la même liqueur, ſur la région hyppogaſtrique, & l'on fait quelques injections avec de l'eau d'orge mêlée avec un dixième d'eau-de-vie.

Lorſque la ſuppuration eſt établie, on ôte la canule, & s'il n'y a plus de gonflement, on met à ſa place une tente de vieux linge un peu applatie, qu'on diminue chaque jour. Je crois cependant cette tente eſt inutile, parce que la plaie pourroit ſe cicatriſer ſans ſon ſecours.

Il eſt poſſible qu'une pierre reſte long-tems dans le col de la veſſie, & qu'elle y acquiert une groſſeur aſſez conſidérable pour occaſionner une tumeur au périnée. Cette tumeur, quoique peu douloureuſe, diminue néanmoins le jet des urines, & donne au malade un mal-aiſe continuel.

Quand la pierre eſt retenue dans le trajet du canal de l'urètre, il faut la faire ſortir avec les huileux, ou la retirer, comme j'ai dit, par le moyen de l'opération. Dans ce cas, il faut ſe conformer à l'uſage de l'inciſion qu'on fait pour l'extraction de la pierre.

Si le malade a reçu quelques bleſſures aux reins ou à la veſſie, on le reconnoît par les urines qui ſont ſanguinolentes quelque tems avant ſa maladie ; alors on a lieu de croire que l'orifice a reçu un caillot de ſang dans ſa cavité. Si, au contraire, les urines ſont purullentes, on croit toujours qu'il y a ulcère aux reins ou à la veſſie. On peut cependant attribuer cette rétention à du pus épais qui entre dans l'orifice interne de la veſſie. Dans ces deux cas, on ne doit point ſonder le malade que préalablement le Chirurgien n'ait

tenté des passer une bougie pour donner issue à l'urine & aux matières corrompues ; ce qui m'a réussi plusieurs fois très-facilement dans ma pratique ; l'obstacle d'ailleurs étant mou, ne résiste jamais aux bougies, lorsqu'elles sont introduites par une main praticienne & adroite. On pourroit ne pas réussir dans plusieurs autres cas ; mais on doit toujours tenter & chercher à se dispenser d'employer un instrument qui fait plus de peur que de mal. La bougie d'ailleurs plie à la moindre résistance, & elle n'occasionne pas de douleur, parceque ses parois sont mous, lisses & unis. Les parois de l'algalie, au contraire, sont très-durs ; cet instrument ne se prête point aux replis du canal ni à ses courbures, tandis que la bougie trouve toujours le chemin, si petit qu'il soit ; en se repliant sur elle même,

elle entre dans la veſſie. Nous ſuivrons cette matière dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE II.

LES injonctions ont très-peu de ſuccès, parce qu'il eſt très-difficile de porter une liqueur dans le col de la veſſie par le moyen de la ſeringue; la liqueur trouve un obſtacle, tant par la courbure du canal, que par l'irrégularité de ſes parois; tandis qu'avec la bougie, il eſt poſſible de porter un émollient juſqu'au col de la veſſie.

La bougie elle-même peut être un remède de cette nature; on a la facilité de commencer avec une petite; on en emploie enſuite une plus groſſe, & l'on continue ainſi, juſqu'à ce qu'on ait remis le canal dans ſon état naturel, & qu'on ait

détruit entiérement la cauſe de la maladie.

Il ſe forme quelquefois dans l'intérieur de la veſſie des excroiſſances de chair plus ou moins groſſes, qu'on appelle *fongus*. Ces corps empêchent ce viſcère de ſe contracter pour expulſer les urines : s'ils ſont près de l'orifice interne, ils le bouchent & occaſionnent une difficulté d'uriner. Ces accidens ſont très-fâcheux & très-difficiles à détruire. Pluſieurs bons Auteurs conſeillent de faire une inciſion pour faire tomber le fongus en ſuppuration. Cette inciſion ſe fait de la même manière que celle qu'on fait dans la lithotomie. On entretient cette ouverture avec une canule d'argent, par le moyen de laquelle on peut porter ſur l'excroiſſance même, quelques médicamens pour la détruire.

Les injections faites avec des li-

queurs tirées du genre végétal, peuvent faire un très-bon effet. Tous ces moyens ne réussissent cependant que très-rarement ; le malade est réduit à la dure nécessité de souffrir une opération très-douloureuse, & de porter longtems une plaie, sans en retirer le moindre soulagement.

Je crois qu'il seroit plus prudent de tenter la cure palliative, que de hasarder la radicale. J'ai connu plusieurs malades qui ont vécu plus de dix ans avec cette incommodité, en se passant la bougie, lorsque le fongus étoit sur l'orifice interne de la vessie.

M. Pillor, célèbre Chirurgien de Rouen, m'a conseillé de toujours tenter de repousser l'excroissance avec la bougie, & de la laisser dans le canal pendant deux heures, lorsqu'elle est introduite jusqu'à la vessie. Si le malade ne

peut uriner, on la retire, & on lui ordonne de faire quelques petits efforts pour uriner; à meſure que le Chirurgien retire la bougie, l'urine prend la place de la bougie, & ſe continue juſqu'à ſon iſſue totale. Le fongus nage le plus ſouvent dans l'urine, & ne ferme l'orifice de la veſſie que lorſqu'elle eſt vuide. Si le malade ne peut pas rendre ſes urines avec la bougie, il faut répéter cette opération autant de fois qu'il y a rétention d'urine, ou même beſoin d'uriner. On enſeigne cette pratique au malade, afin qu'il puiſſe ſe ſoulager lui-même dans le beſoin : on lui donne des bougies de différentes forces & de différentes groſſeurs, pour pouvoir les graduer ſelon les circonſtances.

Je penſe qu'avec la bougie, on pourroit porter des parties médicales ſur le fongus pour le faire

ſuppurer. Il ſeroit bon d'eſſayer ce moyen, avant que d'en venir à l'opération, dont l'effet eſt incertain. Il faut ſavoir ſi le bout de la bougie touche le fongus; & quand on en eſt bien aſſuré, on fait une bougie adouciſſante dans toute ſa longueur. Le bout qui doit toucher l'excroiſſance doit être un peu irritant; mais il faut adminiſtrer ce remède graduellement & avec prudence, pour ne pas expoſer le malade. Ce médicament doit être imprimé ſur la toile avec laquelle on fait la bougie; parce que ſi on l'appliquoit ſur la bougie même, il ne pourroit pas être porté ſur le fongus, il reſteroit ſur les parois du canal, & la partie malade en ſeroit privée. Je penſe d'ailleurs que ſi ce médicament étoit un peu ſtyptique, il pourroit occaſionner inflamma-

tion dans toute l'étendue du canal, c'eſt ce qu'il faut éviter.

La membrane externe de la veſſie eſt auſſi ſuſceptible d'excroiſſance dans ſa ſuperficie, ce qui eſt encore une cauſe de rétention d'urine, qui eſt la plus fâcheuſe, en ce qu'elle ne préſente aucun moyen curatif. Le malade n'a d'autre eſpérance que celle d'être pallié.

Il faut eſſayer avec les bougies, les lui introduire le ſoir, & ne les retirer que le matin; ſi pendant la nuit il a beſoin d'uriner, il pourra le faire ſans retirer la bougie. Si ce moyen ne réuſſit pas, on paſſe l'algalie toutes les fois qu'on la croit néceſſaire pour ſoulager le malade, qui eſt bien à plaindre de n'avoir aucune eſpérance de guérir. Dans ce cas, pour la commodité du malade, on ſe

ſert de la ſonde fléxible que j'ai perfectionnée. En lui retirant la tête, on en fait une bougie creuſe très-ſolide & très-commode. Les autres ſondes fatiguent beaucoup le malade, à cauſe de la dureté de leurs parois & de leur peu de fléxibilité. Voilà la pratique qu'on doit obſerver dans toutes les maladies de la veſſie, qui cauſent des rétentions d'urine, dont on ne peut obtenir qu'une cure palliative.

Je ſuis perſuadé que la plûpart de ces fongus ou excroiſſances, proviennent d'une cauſe vénérienne, imprimée dans la maſſe de nos liqueurs. Je parle d'après avoir fait paſſer les remèdes à un particulier, qui reſſentoit des douleurs nocturnes dans les extrémités, & de légères douleurs de tête; il avoit un chancre ſur le col de la verge, & une grande quantité de porreaux ſur toutes les parties du gland. Je

fus obligé d'incifer le prépuce, afin de pouvoir porter les lavages & médicamens convenables à cette maladie. Il y avoit complication de rétention d'urine ; le malade étoit obligé de porter continuellement une bougie, pour faciliter la fortie de cet excrément ; le canal n'étoit point embarraffé, la bougie entroit facilement dans la veffie ; le vingt-fixième jour de fon traitement, j'apperçus que la plupart de fes porreaux étoient tombés en pourriture, & que les urines fortoient plus facilement. Cette perfonne fut en peu de temps guérie de la vérole & de la rétention d'urine. J'ai lieu de préfumer que la difficulté d'uriner ne provenoit que des fongus qui étoient d'une nature vénérienne, & qui font tombés en fonte comme les porreaux, par l'effet du même remède.

Une quantité d'urine gardée volontairement dans la veſſie, peut être conſidérée comme un corps étranger, & être cauſe de rétention d'urine.

La veſſie ayant ſes fibres trop tendus par le volume de ce liquide, perd ſon reſſort, & n'eſt plus dans le cas de ſe contracter pour chaſſer l'urine dans le canal. L'orifice d'ailleurs, dans cette circonſtance, devient étroit par l'affaiſſement de ſes fibres. Les bougies pour lors ſont très-utiles pour conſerver l'ouverture entière du canal. On peut auſſi donner du reſſort au col de la veſſie, par le moyen d'une bougie préparée à cet effet.

La bougie eſt un médicament & un inſtrument en même tems, ſelon les circonſtances. Si par ce moyen on ne pouvoit pas tirer les urines, on ſe ſerviroit de la ſonde

pour vuider la vessie, qui vraisemblablement reprendroit son ressort, à l'aide de quelques liqueurs un peu tonniques, qu'on injecteroit dans le canal à plusieurs reprises, pour en introduire dans la vessie.

Ambroise Paré rapporte qu'un jeune homme fut incommodé d'une rétention d'urine, pour avoir gardé trop long-tems cet excrément, & qu'il fut guéri radicalement par la sonde.

Plusieurs personnes ont été très-incommodées, pour avoir retenu trop long-tems leur urine; cette imprudence a même causé la mort quelquefois. De pareils accidents arrivent souvent aux joueurs, à qui la passion du jeu, & l'avidité du gain, font retarder l'expulsion de cet excrément, quoiqu'ils ressentent de grandes douleurs occasionnées par la tension de la vessie.

Les glaires, le pus, le sang,

le ſperme, toutes ces matières filendreuſes épaiſſiſſent l'urine, & en cauſent la rétention, en bouchant l'orifice interne de la veſſie.

Les Auteurs conſeillent de faire des injections, avec quelques liqueurs diſſolvantes, par le moyen d'une ſonde, pour faciliter la ſortie de l'urine corrompue; mais je crois qu'on devroit préférer les bougies; parce que cette liqueur, quoique épaiſſe, ne peut empêcher l'inſtrument - médicament d'entrer dans la veſſie. La bougie d'ailleurs a la propriété d'irriter légèrement, d'attirer les humeurs dans cette partie, & d'en exciter l'évacuation. Si la bougie ne réuſſit pas, on peut employer les autres moyens. Toutes les fois que, dans le cas de rétention, j'ai pu introduire cet inſtrument dans la veſſie, même avec beaucoup de difficulté,

je l'ai toujours vuidée, & les malades s'en ſont bien trouvés.

Les vers peuvent auſſi occaſionner une rétention. *Manger* cite une obſervation, où il eſt dit qu'un malade, après avoir rendu par l'urètre un vers de la groſſeur d'une plume d'oie, & de la longueur de trois travers de doigts, fut guéri d'une rétention d'urine qui duroit depuis ſept jours.

Fabricius Hildanus rapporte qu'un malade, ayant eu un abcès qui s'étoit percé dans la veſſie, après avoir ſouffert des douleurs violentes, & une grande difficulté d'uriner, rendoit chaque fois qu'il urinoit, une grande quantité de pus fétide, avec une infinité de petits vers ſemblables à ceux qu'on trouve dans le fromage. Ce ſont des cas extraordinaires, & qu'on rencontre très-rarement dans la pratique. Si cela arrivoit, il fau-

droit faire des injections avec de l'huile, pour faire mourir ces animaux, & afin que l'urine puisse les charier plus facilement. Si le canal se trouvoit bouché, on y introduiroit une bougie enduite d'huile. On pourroit toujours avoir recours à l'algalie, en cas de besoin.

Les maladies qui peuvent être cause de la rétention d'urine, sont la paralysie du canal ou de la vessie, & l'inflammation de ces parties. La paralysie qui attaque la vessie peut avoir différentes causes. La première est la commotion de la moëlle de l'épine, occasionnée par quelques coups violens ; la seconde est la luxation des vertèbres des lombes, & quelques dérangemens du principe des nerfs dans le cerveau. La rétention est souvent un symptôme de ces maladies. Si la vessie est extraordinai-

rement pleine, on ſe ſert d'abord de l'algalie pour la vuider, & ſoulager le malade : cependant, s'il étoit poſſible, je préférerois la bougie qui ſeroit plus commode pour lui. Pendant ce tems, le Chirurgien doit chercher la cauſe de cette rétention pour la détruire, & obtenir la guériſon de ſon malade.

Si la rétention étoit compliquée, & ſi l'on appercevoit que la veſſie eût de la peine à reprendre ſon reſſort, on introduiroit ma bougie creuſe, & on la laiſſeroit dans le canal, pour éviter au malade le déſagrément de répéter ſouvent cette opération; & afin de pouvoir faciliter la ſortie de l'urine toutes les fois qu'il ſeroit néceſſaire, on ne retireroit cet inſtrument que d'autant qu'il auroit beſoin d'être nettoyé.

Dans le cas où il faudroit laiſſer

cette bougie dans le canal, il faudroit abſolument la préférer à l'algalie; le malade en ſeroit beaucoup plus à ſon aiſe, comme je l'ai dit ci-devant.

Dans le cas des maladies dont nous parlons, la ſonde paſſe facilement & même les bougies ſans difficulté. Ces deux inſtrumens ne rencontrent aucun obſtacle dans leur chemin; mais le contraire arrive dans les rétentions d'urine occaſionnées par une inflammation conſidérable du col de la veſſie, & de la partie poſtérieure du canal, ou par quelque bride dans cette partie, ou par quelque déſordre dans toute l'étendue de ce conduit.

Après qu'on a fait évacuer les urines, qui étoient contenues dans la veſſie, les parties voiſines de ce viſcère, qui ont ſouffert pendant cette maladie, ſont encore

ſouvent menacées d'inflammation & de ſuppuration, ainſi que la veſſie. Pour éviter ces déſordres, on fait pluſieurs ſaignées au malade, ſelon ſes forces; on lui fait prendre les émultions, les eaux de poulet, ou quelques autres boiſſons de cette nature. On fait des injections dans la veſſie trois ou quatre fois par jour, avec l'eau d'orge. Lorſqu'il n'y a plus d'accidens à craindre, on mêle une ſixième partie d'eau vulnéraire avec l'eau d'orge, pour donner le ton naturel à cette partie. Il faut perſiſter à faire des injections, juſqu'à ce qu'elle ſoit rétablie, & qu'elle ait repris ſon reſſort ordinaire. Si après qu'on a retiré l'algalie ou la bougie, l'urine ſort avec liberté, on a lieu de croire que le reſſort eſt rétabli, & ſi cela continue, le malade eſt guéri.

Selon le ſentiment de pluſieurs

Auteurs, la veſſie reſte quarante ou cinquante jours dans l'inaction; mais je crois que ce tems n'eſt point déterminé. Lorſque la cauſe eſt enlevée, ce viſcère reprend ſes fonctions peu de jours après. On trouve cependant quelquefois une complication de pluſieurs autres maladies, qui rendent cette rétention incurable ; par conſéquent il eſt poſſible que la veſſie ait perdu ſon reſſort pour toujours; dans ce cas, le malade eſt obligé de ſe ſervir de la ſonde ou de la bougie; je crois qu'il ſeroit plus avantageux & plus commode d'employer ce dernier inſtrument, à moins que le premier ne ſoit abſolument néceſſaire pour remplir les indications.

Les malades ſont obligés d'apprendre à ſe ſonder eux-mêmes avec l'algalie ou avec la bougie. Ils doivent toujours préférer la bougie, parce qu'ils peuvent s'en

ſervir beacoup plus facilement & avec moins de danger, par rapport à ſa flexibilité & à ſa molleſſe. Avec cet inſtrument, on eſt moins expoſé à faire de fauſſes routes, parce qu'il mollit à la moindre preſſion, au lieu qu'on peut très-facilement en faire avec l'algalie, ſur-tout quand il eſt dirigé par une main mal-adroite.

Lorſque les fibres de la veſſie ont perdu leur ton par quelque cauſe grave, ſouvent il ſe forme une tumeur au-deſſus de l'os pubis; on ſe tromperoit bien groſſiérement, ſi on prenoit cette tumeur pour un abcès; elle a cependant la même circonſcription & fluctuation que la veſſie dans toute ſon étendue; ce qui n'exiſte point dans les abcès; les ſymptômes d'ailleurs ſont trop différens; le malade rend l'urine en quantité égale, pour ainſi dire, à la boiſſon

boiſſon qu'il prend, ſans qu'on apperçoive la diminution de la tumeur. Il faut obſerver que, dans un cas pareil, l'urine ſort involontairement.

On peut de même tomber dans une autre erreur, à l'égard des tumeurs qui ſe caractériſent à l'hypocondre droit; il arrive très-ſouvent, après l'inflammation du foie & de la véſicule du fiel, que la bile dépoſe dans cette même véſicule. Lorſqu'elle ne peut s'écouler, elle s'y amaſſe, elle la remplit, & forme une tumeur dans l'hypocondre, où l'on ſent fluctuation ſenſible, que l'on peut prendre d'autant plus facilement pour un abcès, que cette tumeur ne paroît qu'après l'inflammation. L'analogie de ces deux tumeurs eſt cauſe qu'on tombe ſouvent dans la même faute. Les cauſes de rétention d'urine qui n'ont point

leur ſiége daus la veſſie, ſont la groſſeſſe, quelques corps étrangers, ou les excrémens durcis dans le rectum, le gonflement des hémorroïdes, l'inflammation de la matrice, un dépôt autour de l'anus, & quelques tumeurs auprès du col de la veſſie.

Lorſque la groſſeſſe cauſe cette maladie, on ſonde la malade avec l'algalie ou avec la bougie, & par ce moyen on reconnoît s'il y a un corps étranger dans l'urètre. Si les excrémens ſont endurcis & arrêtés dans le rectum, on doit faire l'extraction des plus durs, & faire ſortir les autres par le moyen de quelques purgatifs doux, ou quelques lavemens, qui les amolliront & les feront évacuer. S'il y a inflammation à la matrice ou au rectum, on emploie les remèdes convenables; ſi la matrice eſt tombée, on en fait la réduction;

on ouvre les dépôts qui ſurviennent autour de l'anus le plutôt poſſible, pour éviter le ſinus, les clapiers, & tous les autres accidens qui pourroient arriver.

Si les tumeurs qui ſurviennent aux environs du col de la veſſie, preſſent ou compriment cet organe dans quelques endroits de ſa longueur, on introduit la ſonde; & ſi cette maladie empêche de tirer les urines par ce moyen, on fera la ponction avec le trois quatt à l'endroit où l'on pratique l'opération du haut appareil, au-deſſus des os pubis; c'eſt ce dont nous allons nous occuper dans le Chapitre ſuivant.



CHAPITRE III.

Les maladies de l'urètre qui occaſionnent des rétentions d'urine, ſont plus communes que toutes les autres ; parce que le canal étant fort étroit, il faut bien peu de choſe pour diminuer ſa capacité, & par conſéquent occaſionner une difficulté d'uriner.

Les cauſes qui affectent l'urètre & qui ne dépendent point du virus vénérien, ſont le pliſſement ou l'affaiſſement des membranes qui compoſent le canal de l'urètre. Ces accidens arrivent plutôt aux vieillards qu'aux jeunes gens ; on y remédie en faiſant évacuer les urines par le moyen d'une bougie, ou avec la ſonde, ſi le premier inſtrument ne réuſſit pas. Et lorſque la veſſie eſt vuidée, on continue

le panſement avec les bougies, pour donner du reſſort, autant qu'il eſt poſſible, à cette partie, & l'empêcher de s'affaiſſer.

Il eſt poſſible que l'imperforation du gland, qui eſt un vice de la première conformation, puiſſe arriver dans différens cas; comme, par exemple, lorſque l'humeur morbifique a mangé le tiſſu des membranes qui compoſent le canal, l'urine prend ſon cours par cette plaie qui eſt poſtérieure. Les parties antérieures ſont flogoſſées, & s'affaiſent l'une ſur l'autre, & quelque tems après ne font qu'un ſeul corps ſans canal. Pour éviter ces accidens, il faut continuellement tenir le canal ouvert par le moyen d'une bougie, tandis qu'on travaille à détruire la cauſe, & à cicatriſer les ulcères de la partie poſtérieure du canal. J'ai été appellé deux fois en ma vie pour

des cas pareils. La cicatrice des parois du canal peut ſe faire en deux jours ; mais il n'en eſt pas de même pour les diviſer ; cela eſt très-long. En commençant , il faut porter une bougie auſſi près de la cicatrice qu'il eſt poſſible , pour éloigner les parois du canal l'un de l'autre, & continuer ainſi deux fois chaque jour. On en vient quelquefois à bout, & d'autres fois on ne réuſſit pas. Dans ce cas, je me ſervis de bougies pendant quinze jours ; je commençai avec des petites , & j'en pris de plus groſſes graduellement. Je croyois avoir levé l'obſtacle ; mais cela n'arriva pas , & je fus obligé d'employer d'autres moyens pour procurer au malade la liberté de ſon canal. Je me ſervis de mes plus groſſes bougies , leſquelles je piquois par le bout qui devoit être appliqué ſur la cicatrice , & je rempliſſois ces

petits trous avec de l'égyptiaque ; je fis auſſi des petites rainures, que je remplis avec la même matière. J'introduiſis chaque bougie dans le canal ; je la fis appuyer ſur la cicatrice, & je l'arrêtai avec une ligature ſolide ; je la retirai au bout de huit heures, j'apperçus enſuite quelques gouttes de ſuppuration ſanguinolentes : le malade me dit qu'il avoit ſenti un peu de douleur dans cette partie ; je répetai la même opération ; je retirai la bougie au bout de ſix heures, & je vis tomber trois gouttes de ſuppuration. Après j'employai tout ſimplement une bougie ordinaire que j'enduiſis avec un peu d'huile d'amandes douces. En trois panſemens ordinaires, j'obtins la liberté du canal, les urines vinrent par le bout de l'urètre, l'ulcère ſe cicatriſa, & le malade fut guéri, en portant pendant quelque tems des

bougies. M. Deſbarres, Doyen du Collège de Chirurgie à Rouen, fut préſent à cette cure, où je ne fis rien que d'après ſon avis.

Les cicatrices du canal, & le gonflement variqueux du tiſſu ſpongieux, le gonflement des différentes glandes, & de leurs vaiſſeaux excrétoires : toutes ces cauſes de rétention d'urine dépendent preſque toujours d'un vice vérolique. Cette maladie ſe porte plus volontiers ſur les parties de la génération, & ſur les glandes lymphatiques, qu'en d'autres endroits de notre machine, à moins que ce vice ne ſoit porté au ſuprême degré de malignité, ce qu'on reconnoît lorſqu'il affecte toutes les parties de notre individu, par une ſuite innombrable d'accidens. Mais revenons à notre objet, qui eſt de tâcher de faire uriner, en connoiſſant parfaitement cette maladie.

La difficulté d'uriner dépend quelquefois de l'humeur vérolique, qui ſe porte avec activité dans cette partie, où elle cauſe gonflement, inflammation & douleurs. Si pour-lors on fait paſſer le Malade par les remèdes, on détruit ce vice des liqueurs ; tous les accidens ceſſent, & il n'y a plus de difficulté d'uriner. Il faut cependant s'aſſurer ſi le malade a réellement la vérole, avant que de l'expoſer à des remèdes, qui lui ſeroient préjudiciables, s'il n'avoit point cette maladie.

Si le Chirurgien étoit dans le cas de traiter les maladies de l'urètre en même tems que la vérole; alors il exiſteroit beaucoup moins de vice local, qu'on abandonne ſouvent aux ſeuls ſoins de la Nature. Par exemple, lorſque le malade a des ſignes patognomoniques de la vérole, & qu'il a des difficultés

d'uriner par le gonflement du tiſſu ſpongieux de l'urètre, ou par l'engorgement des différens vaiſſeaux excrétoires, qui verſent leur fluide dans ce canal, & qui en enflamment toutes les parties; alors on doit traiter la vérole, & empêcher la complication des maladies de l'urètre; ce que l'on fait avec des injections anodines, des bougies émollientes. Il faut perſiſter dans les deux traitemens, tant qu'il y aura inflammation : ſi les engorgemens ſe terminent par réſolution, c'eſt un avantage pour le malade; mais ſi au contraire la ſuppuration arrive, c'eſt un déſavantage. Il faut continuer le panſement avec des bougies appropriées à cette maladie, juſqu'à ce que les ulcères ſoient bien conſolidés. L'Artiſte doit choiſir les médicamens convenables en pareil cas.

Nous avons dit que la vérole

étoit la cauſe primitive de preſque toutes les difficultés d'uriner, qui dépendent du vice de l'urètre. Nous avons parlé de celles qui exiſtent avec la vérole; nous nous occuperons actuellement du vice local de l'urètre, qui dépend quelquefois de pluſieurs chaudes-piſſes qui ont été traitées avec des aſtringens, & même avec des injections cauſtiques, ſelon la méthode ordinaire des Charlatans, qui guériſſent une petite maladie pour en occaſionner une grande. La plupart même des Chirurgiens adminiſtrent les remèdes convenables à l'inflammation, ainſi qu'aux vices des humeurs, & abandonnent très-ſouvent le vice local; ils raſſurent le malade, en lui diſant que cet écoulement eſt un relâchement des canaux excrétoires qui ſe verſent dans ce conduit, auſſi-bien que des canaux déférans; mais

cette doctrine est absurde, parceque lorsque ces parties ne reprennent point leur ressort naturellement, il faut le leur faire reprendre avec le secours des remèdes. Cette vérité se trouve confirmée, par la méthode dont se servent plusieurs bons Praticiens de cette Capitale, qui réussissent à guérir ces sortes de maladies, quoique abandonnées, ainsi que des écoulemens benins, qui durent quelquefois dix ans, & qui incommodent beaucoup les malades.

En abandonnant le vice local, la perte de substance augmente; l'ulcère devient profond & plus ou moins grave. Si cet écoulement dépend du relâchement des canaux ou vaisseaux excrétoires, il peut en résulter des accidens fâcheux: l'extrémité de ces vaisseaux peut devenir fongeuse, ou schirreuse, ou s'ulcérer, & rendre une sanie

beaucoup plus abondante, & tomber dans une dépravation languissante, qui fatigueroit beaucoup le malade, en ce que le pus peut être d'une nature acrimonieuse, qui peut manger & détruire le canal dans l'endroit où il est ulcéré. Si cet écoulement dépend d'un relâchement, cette matière peut excorier la partie interne du canal, qui, étant irrité continuellement par les urines, forme un ulcère, dont la perte de substance fera un trou à ce conduit, que l'urine irritera de plus en plus, & cet excrément prendra insensiblement son cours par les ulcères, pour être transporté au-dehors. Il s'y formera des fistules & des dépôts; le canal s'obstruera, & de simple qu'étoit la maladie dans son principe, elle deviendra très-sérieuse & très-compliquée.

Tous ces accidens peuvent,

très-promptement, devenir un obſtacle à la génération. Le ſeul moyen d'obtenir la cure radicale de tous ces déſordres, dont le vice n'eſt que local, eſt d'employer les bougies appropriées pour chaque maladie. Il faut en avoir qui ſoient émollientes en certains cas ; en d'autres, elles doivent être fondantes, déterſives, de pluſieurs groſſeurs & de différentes longueurs, pour pouvoir les graduer, & donner au canal l'eſpace convenable. Dans un traitement ſemblable, il n'eſt pas poſſible de preſcrire des règles générales, parce qu'on ſeroit obligé de s'en écarter à chaque inſtant pour des cas particuliers.

Nous allons traiter ſommairement des différentes cauſes des difficultés d'uriner, ou même des rétentions d'urines, produites par les gonorrhées réitérées ou mal

traitées. Il eſt certain que lorſqu'on a eu pluſieurs gonorhées, & qu'elles ont été rebelles ou mal traitées, on eſt plus sûrement ſujet dans la ſuite aux difficultés d'uriner, & même aux rétentions totales. Dans ce cas, les malades ſont obligés d'uriner ſouvent, & ne peuvent retenir le fluide acrimonieux, qui irrite ſans ceſſe le col de la veſſie, ou les parties affectées du canal. Ces ſortes d'accidens ſont ſupportables dans le commencement; mais bientôt ils augmentent, ſi les malades ſont uſage des femmes, du vin, & de toutes liqueurs ſpiritueuſes, ou qu'ils ſe livrent à de trop grands exercices, comme ceux du cheval, de la paume, &c. ou à des excès tels que les veilles, les paſſions violentes. Les alimens trop acides ou ſudorifiques donnent auſſi trop d'action au liquide & rarié-

fient les liqueurs. Toutes ces chofes augmentent la douleur : le périnée & les autres parties poftérieures du conduit, s'échauffent & s'enflamment infenfiblement ; plus on fait d'efforts, moins on urine. D'une difficulté d'uriner fimple, on en fait une rétention totale. Cet accident dure plus ou moins, en raifon de la gravité de la caufe qui la produit, des forces du malade, & de l'effet des remèdes qu'on a employés.

Lorfque ces remèdes font bien adminiftrés, principalement la bougie inftrumentale, très fine, mife en ufage dans les premiers tems de la maladie, on vuide la veffie, & tous les accidents difparoiffent par degrés. Les obftacles peuvent être placés dans toute la longueur du canal, depuis la foffe naviculaire, jufqu'au col de la veffie ; mais on les trouve plus fouvent dans

parties poſtérieures de ce conduit, en raiſon des différens autres conduits excrétoires qui ont verſé dans cette même partie; ce qui doit néceſſairement la rendre ſujette à un plus grand nombre de maladies.

Les Auteurs ont reconnu ſix ſortes d'obſtacles qui s'oppoſent à l'écoulement des urines dans le canal urinaire. Ces ſix cauſes ſont preſque toujours vénériennes, ou d'érivent au moins d'un mal vénérien.

Première cauſe. Les petits ulcères malins & opiniâtres, qui occupent les orifices excrétoires des véſicules ſéminaires & des proſtates, tant ſupérieures qu'inférieures, même des conduits éjaculateurs. Ces ulcères peuvent être cauſe des difficultés d'uriner dans toutes les parties de l'urètre.

Deuxième cauſe. Les cicatrices dures & caleuſes, que ces mêmes

ulcères laiſſent dans l'urètre après leur guériſon; car ils ne peuvent être que très-difficilement bien cicatriſés, lorſqu'on ne s'eſt pas ſervi de la bougie. La nature forme une cicatrice irrégulière, qui gêne dans le moindre gonflement le paſſage des urines, & cauſe quelquefois une rétention totale. Il peut auſſi pulluler du fond de ces mêmes ulcères des parties fongueuſes, qui produiſent le même accident.

Troiſième cauſe. Si les tuniques du canal étoient mangées par l'acrimonie de la matière qui découle de l'ulcère, il pourroit s'élever du fond de cet ulcère des excroiſſances de la nature des parties qui leur auroient donné naiſſance; ce qui occaſionneroit des accidents, des difficultés d'uriner ou rétentions d'urines, produites par le gonflement du véru montanum, qui dans cet état comprime le canal entouré

dans toute la circonférence de ſa partie poſtérieure.

Quatrieme & Cinquième cauſes. Les véſicules ſéminaires & les proſtates deviennent dures, caleuſes, ſchirreuſes.

Sixième cauſe. Ces parties dans cet état ſont plus ſuſceptibles de ſe gonfler, & même de s'enflammer à la moindre irritation.

Les cauſes de rétentions dont je viens de parler, & comme je l'ai déjà dit, ſont preſque toujours enfantées par un vice vénérien préſent, ou par d'anciennes gonorrhées, qui ont dépravé ces parties, & laiſſé dans quelques-unes un vice local très-difficile à détruire. On ſait que les ulcères du canal, principalement ceux qui ſont placés à la partie poſtérieure, aux orifices de différens canaux excrétoires, qui ſe verſent dans ce conduit, ſont très-difficiles à guérir, ſur-tout quand on néglige le trai-

tement méthodique, dans les premiers tems de cette maladie, ou que l'on eſt mal traité. Il eſt très-sûr que ces ulcères viennent à une parfaite cicatriſation, attendu qu'ils ſont toujours irrités par une humeur d'une mauvaiſe nature, qui en découle à chaque inſtant, & qui les rend plus graves en longueur, en largeur, en profondeur : ils deviennent donc inſenſiblement malins, caleux, même quelquefois fiſtuleux, & produiſent des accidents plus ou moins grands dans le canal, parcequ'ils diminuent ſon diamètre, & bouchent plus ou moins le paſſage des urines, relativement au gonflement, & à l'inflammation de leurs bords, qui ſont continuellement irrités par la matière acrimonieuſe qui en découle. Deux de ces ulcères peuvent auſſi ſe cicatriſer enſemble, & former une bride qui ferme la plus grande

partie du conduit urinaire. Les cicatrices abandonnées au ſeul ſecours de la Nature, peuvent encore être dures & élevées dans le canal. Autre cauſe de difficulté d'uriner. Lorſque le pus ſéjourne deſſus l'ulcère, qu'il eſt acrimonieux, & que le Malade ne fait pas uſage des remèdes déterſifs convenables, cette matière perce l'urètre, & forme quelquefois pluſieurs fuſées fiſtuleuſes, deſquelles il peut s'élever des excroiſſances de chair propres encore à cauſer des rétentions d'urine.

Si l'on néglige de réſoudre les inflammations, ou de déterger les ulcères que la gonorrhée rebelle procure dans le canal, lorſqu'elle eſt ſupprimée par les injections ſtyptiques, ou abandonnée aux ſeuls ſoins de la Nature, il en réſulte beaucoup d'accidents. D'ailleurs, par le moyen des déterſifs

bien adminiſtrés, on éviteroit la dureté des bords des ulcères, on empêcheroit les verrues & autres corps, d'une nature membraneuſe, qui s'élèvent ſouvent ſur ces mêmes ulcères, & qui ſont quelquefois durs & caleux, ou en forme de fongus, & ſouvent eux-mêmes ulcérés à leur ſuperficie. A la moindre inflammation, ces parties déjà malades ſe gonflent, & ſont cauſe de difficulté d'uriner, ou même de rétention totale, ſi le malade n'y porte pas tout de ſuite les remèdes convenables.

On ſait que dans la gonorrhée le canal & toutes les parties qui ſe verſent dans ce conduit, ſont enflammées, les unes plus, les autres moins; que de cette inflammation il en réſulte des ulcères qui ſont auſſi plus ou moins malins, relativement aux parties qu'ils

occupent, & au degré du vice qui les a produits. Si le ſujet a déjà eu anciennement pluſieurs gonorrhées, les accidents ſeront plus fâcheux, en raiſon des anciennes cicatrices, ſur leſquelles l'inflammation aura plus de priſe; les ulcères s'y formeront avec plus de facilité, & deviendront plus aiſément caleux & fiſtuleux pendant l'augmentation de la maladie; & s'il ſont négligés, ils boucheront par degré le paſſage des urines. On ne peut détruire cette maladie que par le moyen des bougies appropriées pour cet effet.

Si ces ulcères attaquent les proſtates, ou les véſicules ſéminaires, ou le véru montanum, ces parties ſe trouvent à la longue rongées, corrodées par le pus qui eſt d'une nature acrimonieuſe. Si on n'a pas ſoin de les déterger

& cicatriser bientôt, la perte de substance sera remplacée par des fongus ou des champignons, ou mêmes par des chairs molles & spongieuses, de la nature des parties qui les auront produites.

Cet accident occasionne gonflement dans quelques-unes de ces parties; il en résulte plus ou moins de compression sur le canal de l'urètre qui les avoisine. On conçoit aisément que lorsqu'il y aura compression sur les parties du conduit urinaire, ou qu'il sera gêné ou retreíſi par quelques-uns des accidents que nous venons de décrire, les urines, ni la matière séminale ne pourront plus couler qu'imparfaitement dans ce même conduit; & si le malade tarde à se faire traiter, peu de tems après il sera exposé à des accidents de rétention d'urine, qui le mettront à deux

deux doigts de sa perte, & l'exposeront aux opérations que l'on pratique en pareil cas.

Cure des maladies vénériennes de l'Urètre.

On doit, auparavant que de traiter une de ces maladies, savoir si c'est une suppression ou rétention, ou une difficulté d'uriner habituelle. Dans ces trois cas généraux, il y a trois manières différentes de traiter le malade. La suppression d'urine est du ressort de la médecine : on peut consulter à ce sujet les ouvrages de ce genre. La rétention d'urine doit être traitée le plus promptement possible, afin d'éviter une foule d'accidens qui surviennent peu de tems après.

Sitôt que l'on est appelé, on doit tenter d'ouvrir le passage des

urines avec une bougie inſtrumentale, que l'on enduit d'huile. De cette ſorte on réuſſit ſouvent, & l'on évite tous les accidens. S'il n'étoit pas poſſible d'entrer dans la veſſie, après avoir eſſayé des bougies de différentes groſſeurs, on feroit tout de ſuite la ſaignée du bras; on ordonneroit les bains dans une chaiſe percée; on feroit prendre quelques lavemens émolliens, & tous les jours quelques verres de tiſanne apéritive, mais avec modération, de crainte d'augmenter trop le liquide dans la veſſie. Trois ou quatre heures après, on feroit avec la même bougie la même tentative, afin de tâcher par ce moyen de vuider ce viſcère. Si l'on ne réuſſiſſoit pas, on réitéreroit la ſaignée, ſelon les forces du ſujet, & la gravité de la maladie. On continueroit le bain; on feroit appliquer les cataplaſmes

émolliens au périnée; on reprendroit les lavemens du même genre; on ne nourriroit le malade qu'avec du bouillon très-léger, fait avec la moitié d'une volaille & une livre de veau.

Encore quelques heures après, on feroit avec la même bougie la troiſième tentative. On réuſſit preſque toujours la première ou la ſeconde fois, mais il m'eſt arrivé de n'amener les urines qu'à la troiſième. En certaines occaſions, j'ai même été obligé de me ſervir de la ſonde ordinaire. Malgré toutes ces précautions, il n'eſt pas toujours poſſible de vuider la veſſie par ces moyens. Dans ce cas, il faudra avoir recours aux opérations que j'indiquerai par la ſuite.

Si l'on réuſſit à faire couler les urines, on traite le malade avec les bougies indiquées pour cet effet, à peu près comme on le fait

dans les difficultés d'uriner habituelles.

Relativement aux moyens que l'on doit employer pour la cure de ces deux maladies, les Auteurs n'ont été d'accord qu'en disant : Il faut emporter, consumer, faire suppurer, détruire, applatir, comprimer ou rabattre les différens obstacles qui peuvent se rencontrer dans toute l'étendue du conduit urinaire, afin qu'ils ne nuisent pas au passage des urines, ni de la matière séminale.

1°. Les anciens ne connoissoient d'autres obstacles dans l'urètre que des carnosités, des callosités & des verrues. Il ne cherchoient par conséquent qu'à les détruire par le moyen des corrosifs qu'ils introduisoient dans le canal de l'urètre avec la bougie, & ils employoient les cicatrisans pour fermer les ulcères,

Cette méthode a été abandonnée. Les Médecins & Chirurgiens qui ont traité de cette matière, l'ont décriée avec raiſon, parce que les anciens n'uſoient que de bougies corroſives, qui ne convenoient que dans certains cas, & qui étoient contraires dans mille autres.

On a fait ſuccéder à cette méthode l'ouverture des parties obſtruées, lorſque l'on s'en étoit aſſuré au moyen de la ſonde. Par cette ouverture, on portoit les médicamens convenables pour détruire les duretés, les calloſités, ou même les prétendues carnoſités, & on tâchoit de cicatriſer les ulcères du canal, ainſi que la plaie que l'on avoit formée. Cette méthode a parue très-avantageuſe aux Praticiens de ce temps; mais l'expérience a démontré le contraire, car la plaie étant cicatriſée, le

conduit diminuoit de diamètre, ou cette même plaie reſtoit quelquefois fiſtuleuſe, & le malade étoit encore plus incommodé qu'auparavant.

On a donc quitté cette méthode de faire des opérations, & abandonné l'uſage des médicamens corroſifs de toutes eſpèces, dont on ſe ſervoit pour ronger les prétendues carnoſités, & autres éminences qui peuvent réellement s'élever du fond des ulcères, pour ſuivre une méthode que l'on croyoit plus ſûre que celle que nous venons de décrire. On a imaginé pour cet effet une canule d'argent, droite, ouverte par les deux extrémités, qu'on introduit dans l'urètre juſqu'à l'obſtacle. On prépare des tentes avec une toile fine, que l'on imbibe d'un médicament propre à la maladie. On les roule en cylindre, les com-

primant un peu fort. On prend la plus fine & la plus courte de toutes; on l'inſinue dans la cavité de la canule, que l'on a introduite dans l'urètre, & on pouſſe cette tente avec le ſtylet juſqu'à l'extrémité poſtérieure de la canule, c'eſt-à-dire, dans l'endroit où exiſte l'obſtacle; on retire enſuite la canule, & la tente reſte dans le lieu malade, juſqu'à ce que l'envie d'uriner vienne; on retire alors la tente par le fil que l'on a eu ſoin d'y attacher. Cette tente s'enfle dans le canal, & l'élargit par degrés. On recommence le pancement avec une tente un peu plus groſſe & plus longue, & on continue juſqu'à ce que les urines viennent à plein canal.

Les Praticiens ont trouvé cette méthode aſſez efficace dans les commencemens, mais par la ſuite on a reconnu ſes défauts. M. Aſ-

truc obſerve, avec raiſon, que la tente en queſtion n'étant pas de la longueur du canal, ne le peut dilater que dans le lieu où elle ſe trouve placée, & que les parties où elle n'appuie pas ſe reſſerrent avec plus de facilité, en raiſon de la dilatation que la tente occaſionne dans l'endroit qu'elle occupe. D'ailleurs la manœuvre de ce pancement eſt incommode, les malades ont ſans ceſſe beſoin d'un Chirurgien dans un traitement qui eſt preſque continuel. Les difficultés & les incommodités de cette méthode l'ont fait abandonner par les Praticiens; elle eſt tombée en diſcrédit, comme toutes celles que l'on avoit inventées auparavant.

M. Aſtruc, célèbre Ecrivain, nous conſeille de revenir à une méthode très-ancienne, que nous allons décrire. Il veut que l'on prépare une douzaine de baguettes

ou ſondes de plomb, extrémement rondes & paſſées par la filière, ayant chacune neuf pouces de long, & de différentes groſſeurs, dont la plus groſſe doit avoir le diamètre d'une plume à écrire, & toutes les autres toujours en diminuant par degrés. On prépare le Malade, & l'on vuide la veſſie. On prend la plus petite de ces ſondes de plomb, qu'on enduit d'huile, & qu'on introduit dans le canal le plus avant poſſible, en cauſant cependant le moins de douleur que l'on peut. Si l'on parvient le premier jour à entrer dans la veſſie, on a lieu de croire qu'en graduant ces mêmes ſondes, on rendra bientôt le canal libre. Il eſt inutile que je décrive la méthode de les introduire; c'eſt la même que celle des bougies inſtrumentales, que l'on doit préférer à tous égards, tant parce qu'elles

ne caſſent jamais, & qu'elles incommodent bien moins les Malades, étant beaucoup plus molles, par la chaleur qu'elles acquérent dans ce conduit. D'ailleurs les ſondes de plomb, de l'aveu même de M. Aſtruc, ne ſont que palliatives, parce qu'elles n'ont d'autre qualité que celle d'applanir les duretés du canal & de le dilater.

Cette méthode indiquée par M. Aſtruc, après que Palſin & quelques autres Obſervateurs ont eu décrié les bougies cauſtiques, n'eſt qu'une réminiſcence de celle qu'avoit donnée un Médecin de Nîmes, qui vivoit l'an 1552, & qui aſſuroit ne connoître d'autre moyen pour pallier la rétention d'urine, qui ſuccède à la gonorrhée, que les ſondes de plomb de différentes groſſeurs, parce qu'il prétendoit que cet inſtrument comprimoit les carnoſités, & dilatoit ſans eſcorier

le conduit urinaire ; car dans ce temps-là on ne connoiſſoit pour cauſe de rétention d'urine que des excroiſſances dans le canal. Si M. Aſtruc avoit pratiqué les maladies de l'urètre, il auroit ſûrement condamné les ſondes de plomb, qui étoient abandonnées depuis long-temps, parce que l'on avoit reconnu leur inſuffiſance pour la cure radicale des vices de l'urètre ; & cet Auteur auroit auſſi ſûrement donné la préférence aux bougies.

Depuis quelque temps, l'expérience nous démontre que toutes les méthodes dont je viens de parler ſont inſuffiſantes pour la cure de cette Maladie, & très-incommodes pour les malades qui en font uſage ; qu'elles ſont ſuſceptibles d'une foule d'accidens, qui n'arrivent jamais lorſque les quatre eſpeces de bougies ſont adminiſtrées

avec les connoiſſances néceſſaires. D'ailleurs on s'appercevra par mes obſervations, & par celles de tous ceux qui pratiquent cette partie de la chirurgie, que la bougie dilate le canal dans toute ſon étendue, ſans que le ſujet ſoit fort incommodé de la dureté de cet inſtrument, à qui l'on peut donner dans ſa longueur deux ou trois qualités différentes; & par le moyen duquel, en faiſant des foſſes au bout, ou des rainures dans ſa circonférence, on peut porter telle partie médicale que l'on croit convenable, dans tel endroit de l'urètre que l'on jugera à-propos. On ſait auſſi qu'elle peut être molle ou dure, ou n'être qu'un ſimple inſtrument, qui incommode très-peu les malades, ou même un émollient, un réſolutif, un fondant, ou un cicatriſant. Enfin, la bougie eſt ſuſceptible d'avoir telle qualité que l'Artiſte deſire.

Je n'ignore pas que l'on peut occaſionner beaucoup d'accidens avec la bougie, lorſqu'elle ſera adminiſtrée par une foule d'hommes à ſecrets, qui ne connoiſſent ni l'anatomie des parties ſur leſquelles ils opèrent, ni les maladies qui affectent ces parties, ni même la qualité des remèdes cauſtiques qu'ils adminiſtrent dans toutes les circonſtances. Il y a en outre quelques Chirurgiens, très-peu inſtruits, qui critiquent ce moyen, en diſant qu'ils réuſſiſſent par d'autres. Je ſouhaiterois voir leur méthode publique, afin de m'y conformer après en avoir peſé les avantages & les inconvéniens; car je défie de trouver un médicament qui rempliſſe mieux les intentions de l'Artiſte, parce que l'on ne peut guérir radicalement qu'avec les bougies des quatre eſpèces, & les pommades indiquées à chacune d'elles, comme

je le prouverai, en traitant de la cure de ces maladies, & en faiſant des obſervations ſur elles.

Parmi les anciens Auteurs, on en trouve pluſieurs qui ont reconnu l'exiſtence des excroiſſances charnues ou carnoſités; & quelques modernes adhèrent à ce même ſentiment, en aſſurant qu'ils en ont vu.

M. d'Aran, qui jouit d'une grande réputation, a produit le témoignage de pluſieurs Médecins & Chirurgiens, qui atteſtent, qu'un de ſes malades avoit une carnoſité, dont la racine étoit plantée dans le canal, à un demi-pouce de ſon entrée, & que le corps de l'excroiſſance ſortoit par le bout de ce conduit.

Voilà un fait atteſté par les gens de l'art; mais les expériences qu'ont faites différens Praticiens, en ouvrant les cadavres de pluſieurs per-

ſonnes mortes de cette maladie, prouvent le contraire. Les partiſans des carnoſités allèguent, que pendant l'exiſtence, ces excroiſſances paroiſſent; mais ils ajoutent, qu'après la mort, toutes les parties s'affaiſſent, & que les carnoſités diſparoiſſent. Pour adhérer à ce dernier ſentiment, il faut ſuppoſer, que ces excroiſſances ſoient vaſculaires, ce qui eſt inſoutenable, parce que ces éminences ſont très-charnues & même compactes; d'ailleurs, quand nous mourons, les liquides reſtent dans les vaiſſeaux, & l'affaiſſement paroît très-peu.

Les carnoſités ſemblent une rêverie aux Anatomiſtes, qui ont ouvert les cadavres d'une grande quantité de perſonnes mortes de la rétention d'urine. Ils aſſurent n'avoir trouvé aucun veſtige de carnoſités, ni même de porreaux;

mais ils ont vu des cicatrices dures, que les ulcères gonorrhiques y avoient laiſſées, & qui avoient diminué la largeur du canal : elles étoient accompagnées d'un gonflement des proſtates, qui comprimoient le col de la veſſie, ou d'un gonflement variqueux du tiſſu ſpongieux de l'urètre.

On peut attribuer tous ces accidens à des débauches en tout genre. Lorſque les cicatrices dures ont déjà diminué le volume du canal, le gonflement & l'inflammation ſurviennent, & bouchent auſſitôt le paſſage de l'urine.

J'ai aſſiſté avec le célèbre M. le Cat, dans l'Hôtel-Dieu de Rouen, à l'ouverture des cadavres de différentes perſonnes, qui étoient mortes de cette maladie, & je n'ai pas vu la moindre trace de carnoſité; mais j'ai remarqué quelquefois que le canal de l'urètre étoit percé en

plusieurs endroits: c'étoit cependant bien là le cas de trouver des carnosités, si cette maladie étoit aussi commune que les charlatans voudroient nous le persuader. M. le Cat, ce savant Anatomiste, assuroit que cette maladie n'existe pas.

J'ai ouvert ensuite avec mes confrères, dans le même Hôpital, beaucoup de cadavres ; & nous avons toujours trouvé toutes les parties dans un état à pouvoir remarquer qu'elles avoient souffert une inflammation d'autant plus considérable, que les prostates étoient encore gonflées : les parties membraneuses & postérieures de l'urètre, encore livides & noirâtres dans leur intérieur ; & cette membrane, encore gonflée, étoit presque séparée de l'urètre, dans les endroits où le tissu cellulaire avoit souffert davantage. En d'autres circonstances, nous

avons trouvé des cicatrices caleuſes, mais nous n'avons point trouvé d'excroiſſances charnues; & mes confrères m'ont aſſuré, que dans toutes les ouvertures de cadavres qu'ils avoient faites, ils n'en avoient jamais apperçu la moindre trace; tandis qu'ils ont toujours trouvé des cicatrices dans le canal, de même que des brides & autres accidens qui ſont bien plus difficiles à appercevoir que les carnoſités.

Je penſe que ceux qui ſoutiennent l'exiſtence des carnoſités, ne peuvent être guidés que par des raiſons d'intérêt; car je ne puis me perſuader qu'ils aient, dans la bonne foi, pris des brides ou des cicatrices, qui embarraſſent le canal de l'urètre, pour des excroiſſances ou carnoſités; ils donnent pour raiſon, qu'ils rencontrent les mêmes difficultés, en paſſant la

ſonde ou la bougie ; & ils concluent de-là, que ce ſont des carnoſités, ne connoiſſant pas d'autres maladies qui puiſſent affecter cette partie. Voilà pourquoi ils emploient toujours le même remède cauſtique, qui ne peut réuſſir que dans certains cas, comme je l'expliquerai dans la ſuite.

Lorſque le Malade n'urine pas, le vrai Praticien doit paſſer la bougie ou la ſonde ; parce que la bride eſt quelquefois dans le milieu du canal, ou latéralement à droite ou à gauche. On reconnoît cela avec cet inſtrument, lorſqu'il rencontre de la réſiſtance. Dans ce cas, il faut ſe ſervir de l'algalie, pour détruire les brides ou les allonger, afin de donner plus de largeur au canal.

Les partiſans des carnoſités, croyant faire ſuppurer ces prétendues portions de chair, guériſſent

quelquefois les Malades par hafard, en faifant fuppurer les autres obftacles qui affectent le conduit.

Je crois cependant qu'il feroit poffible, que dans la perte de fubftance du canal, lorfque l'ulcère a rongé toutes fes tuniques, il s'élevât du fond de cet ulcère des parties de chair de nature différente, felon les circonftances qui pourroient, en s'allongeant, traverfer le canal, & caufer des rétentions d'urine; cela peut arriver, parce que ces ulcères font, pour ainfi dire, toujours abandonnés aux feuls foins de la Nature, à caufe de l'impoffibilité de pouvoir porter le remède immédiatement fur le mal.

En admettant cette dernière circonftance, que je ne donne que comme une fuppofition qui me paroît poffible, on peut trouver quelquefois des parties charnues dans le canal, comme nous venons de

le dire; mais ce cas doit être bien rare, puiſque je ne l'ai jamais rencontré, & que je ne connois aucun Auteur qui en ait parlé. Les ulcères d'ailleurs, qui ſurviennent à la partie interne du canal, ne peuvent le percer tout-à-fait que très-rarement.

Les Empyriques font croire à tous ceux qui ont des rétentions d'urine, qu'ils ont le canal rempli de carnoſités, afin de tirer beaucoup d'argent, en vendant bien cher leur prétendu ſpécifique, qui eſt toujours un ſecret de la dernière importance; mais je ne crois pas qu'il puiſſe exiſter de carnoſités en d'autre cas que celui que je viens de ſuppoſer.

Tous les Anatomiſtes conviennent que le canal de l'urètre eſt membraneux, & n'eſt compoſé que de fibres membraneuſes. Ils n'en diſtinguent aucune, qui ſoit

d'une nature charnue, & qui par conséquent puisse produire des carnosités. La fibre membraneuse, d'ailleurs, ne peut donner naissance qu'à des parties analogues à sa nature. De plus, ce conduit étant continuellement arrosé d'une liqueur, qui est très-résolutive, cela s'opposeroit à ces excroissances.

Les malades font assez d'efforts & de plaintes, pour faire connoître qu'ils ont une grande difficulté d'uriner. On reconnoît aussi cette difficulté par le jet des urines, qui est plus ou moins gros, & quelquefois fourchu, & en espèce d'arrosoir; ou bien ce jet entier va de travers, & n'est que de la grosseur d'une corde à violon; d'autres fois cette liqueur ne tombe que goutte à goutte.

Lorsqu'en introduisant la bougie ou l'algalie, on trouve une résistance occasionnée par des brides,

des tortuoſités du canal, ou autres accidens, le malade eſt menacé d'une rétention prochaine, qu'il peut éviter, en vivant ſobrement, ou en ſe réduiſant à une diète modérée.

Auſſi-tôt qu'on apperçoit qu'il y a inflammation, il faut appliquer des émolliens ſur le périnée, & des fondans tout le long du canal; on doit auſſi en même tems introduire une bougie chargée d'onguent d'althéa, ou d'autres médicamens de même nature, pour amollir les duretés ou calloſités de cette partie, & pour maintenir les parois du canal dans leur état naturel. Avec tous ces ſecours, on empêche ce canal de s'obſtruer juſqu'au point où les urines ne pourroient pas ſortir. Les Malades doivent obſerver un régime convenable, & éviter les débauches en tout genre. Sans toutes ces pré-

cautions, le ſujet aura infailliblement une rétention totale, qui le mettra à deux doigts de ſa perte.

Les Praticiens qui croient aux excroiſſances, emploient ordinairement pour guérir cette eſpèce de maladie, ainſi que pour toutes les difficultés d'uriner, une bougie compoſée très-ſecrètement, & dont perſonne ne connoît la compoſition qu'eux. Si on vouloit les croire, on regarderoit cette bougie comme miraculeuſe; car elle eſt toujours de la même nature pendant tout le traitement. Ils l'emploient même dans des maladies où elle eſt très-contraire, à cauſe de l'irritation qu'elle occaſionne dans toutes les parties ſur leſquelles elle eſt appliquée.

Cette bougie n'eſt autre choſe que de la cire dans laquelle ils incorporent quelque corroſiif, & qu'ils étendent ſur de la mouſſeline ou

ou du garat. Ils emploient quelquefois la ſonde tranchante, qu'ils introduiſent dans le canal de l'urètre, pour y faire l'amputation de ces corps imaginaires. Tous les remèdes de cette nature peuvent occaſionner de très-fâcheux accidens; en irritant avec violence cette partie qui eſt extrêmement ſenſible, ils y cauſent des gonflemens, des inflammations, & quelquefois des dépôts, qui mettent les vrais Chirurgiens dans la néceſſité de faire des opérations de différentes natures, & relatives aux circonſtances.

Cependant, malgré ce que M. Saviart & d'autres Obſervateurs ont dit contre l'uſage des bougies corroſives, on ne doit pas les rejetter tout-à-fait; parce que, dans les cas de bride, ou d'excroiſſances de chair, de la nature de celles dont nous avons parlé, on peut

s'en ſervir en les modifiant, au lieu d'abandonner les malades à un état de ſouffrance éternelle. Au reſte, ces ſortes de remèdes, étant bien corrigés, ſont moins dans le cas de produire des accidens ſi funeſtes; d'ailleurs, il faut piſſer ou mourir.

Ces Meſſieurs auroient dû nous donner une méthode sûre, pour débarraſſer le canal, & pour empêcher la rétention d'urine, qui dépend des vices de l'urètre; mais au lieu de s'occuper d'un objet ſi avantageux à l'humanité, ils ſe contentent de nous dire de ſaigner, d'amollir, de réſoudre, de fondre, d'obſerver un régime, & d'éviter toutes ſortes de débauches. Tout cela eſt très-bon; mais le plus ſouvent, ſans s'écarter de ces préceptes, on ne détruit pas la cauſe locale de cette maladie. Qu'on nous donne des moyens d'agrandir le

canal, de détruire les brides, les fongus, lorſque les fibres ſont ſerrées, & qu'elles empêchent les urines de ſortir. Mais point du tout; les uns nous conſeilleront de faire une opération pour détruire ces cauſes; les autres nous diront, qu'il faut employer les bougies fondantes graduées, & appliquer des fondans intérieurement & extérieurement: après tout cela, la cauſe eſt tout au plus palliée pour quelques mois, au bout deſquels la maladie recommence avec plus de violence.

Je crois que pour rendre le canal libre, il faut néceſſairement employer les moyens qui ont réuſſi à ceux qui ont traité ces maladies pendant un grand nombre d'années. Il faut faire enſorte que quand le remède opère, il ne ſoit pas dans le cas d'occaſionner des accidens capitaux. Après avoir préparé les bougies, comme je l'ai

indiqué ci-dessus, on les introduira dans le canal, & au bout de quatre heures on les retirera. On fera tous les jours deux pansemens, l'un le matin, & l'autre le soir; cela fera, au malade, environ huit heures de bougies par jour; & s'il souffre dans cette partie, on le laissera reposer un jour ou deux, selon les circonstances, & pendant ce tems on calmera les accidens par le moyen des bains, des lavemens & des saignées. On recommencera le premier pansement avec les bougies émollientes enduites d'huile d'amandes douces, & on reprendra insensiblement l'usage des fondantes, si elles sont indiquées, comme l'a parfaitement fait observer l'habile *Tenont* dans les leçons qu'il a données à Saint-Côme sur cette maladie; on le pansera avec une bougie fondante, enduite d'huile d'amandes douces.

Depuis vingt ans que je traite ces maladies, j'ai tenté tous les moyens que les différens Auteurs ont prefcrits, tant pour la théorie que pour la pratique, je me fuis mis à portée de me faire une méthode, qui a, je crois, de l'avantage fur toutes les autres. Dans bien des cas, je me fuis fervi des remedes un peu ftyptiques, lorfque j'ai pu entreprendre la cure radicale.

Cependant, après avoir tenté en vain tous les autres moyens indiqués par les Auteurs, je me fuis déterminé à ramener une légère fuppuration. Cette méthode m'a toujours très-bien réuffi, tant pour les brides & cicatrices calleufes, que pour les verrues qui furviennent dans le canal urinaire, & même dans tous les cas où l'on a befoin d'une légère fuppuration, par le moyen de laquelle on re-

lâche les fibres les plus ferrées, qui empêchent, très-fouvent, les urines de fortir.

Lorfque le canal eft libre, on fe fert des bougies cicatrifantes, qu'on enduit d'un baume qui a la même vertu, & on les gradue tous les deux jours.

On emploie deux bougies chaque jour, jufqu'à ce que les cicatrices des ulcères foient parfaitement faites, & que le canal ait repris fon diamètre naturel.

Lorfque le malade rend fon urine à plein canal, on peut conclure qu'il eft hors de danger, & que la fuppuration diminue à mefure que les plaies fe cicatrifent; alors on ne lui paffe plus qu'une bougie chaque jour, afin de confolider les parties; on diminue infenfiblement les panfemens, & on ne fait plus rien que paffer la bougie & la retirer auffi-tôt.

J'ai vu à Rouen beaucoup de perſonnes attaquées de cette maladie. On leur avoit adminiſtré tous les remèdes connus ſans pouvoir les guérir, ni même les ſoulager. Je les ai entrepris & traités ſelon ma méthode avec des bougies de différentes qualités & de ma compoſition. Je ſuis toujours venu à bout de les faire uriner aſſez pour éviter les attaques de rétention. Il m'eſt ſouvent arrivé d'entreprendre des malades pour les pallier, parce que la maladie paroiſſoit incurable, & je leur ai adminiſtré les remèdes à cet effet. Je leur introduiſois des bougies fondantes tous les ſoirs, lorſqu'ils alloient ſe coucher, pour maintenir le canal libre, & je ne leur preſcrivois point de régime gênant. En eſſayant ainſi la cure palliative, j'ai ſouvent réuſſi à guérir radicalement des malades, dans l'eſpace

de quatre mois. Ces mêmes personnes ont été dix ans sans avoir la moindre attaque de cette maladie.

Les bornes que je me suis prescrites, en faisant ce petit ouvrage, ne me permettent pas d'entrer dans le détail des observations que j'ai faites sur ces maladies; mais je donnerai dans cette édition, & à la fin de ce volume, quelques-unes de celles que je crois les plus utiles, & je les étendrai davantage, si je parviens à une troisieme édition. Les personnes que j'ai guéries par ma méthode, tant à Paris qu'à Rouen, & dont j'ai observé soigneusement les maladies, ne refuseront pas de me rendre justice, & de dire la vérité, quoiqu'elle soit contraire à ce qu'a avancé M. d'Aran dans son livre, où il dit qu'il est impossible de guérir ces maladies sans son secret. Dans le tems que j'ai commencé

à traiter les vices de l'urètre, je ne connoiſſois ni M. d'Aran, ni ſon remède, qu'il annonce comme un grand ſpécifique, & que je ne crois pas meilleur que ceux qui ont été preſcrits par des Auteurs reſpectables. Mais il ſait ſeconder ſon remède en introduiſant ſa bougie patiemment pendant des années; cette méthode lui donne ſouvent la facilité d'attendre les ſecours de la Nature. J'ai peut-être été auſſi heureux que lui, puiſque les gens de l'art regardent cette maladie comme incurable; & je crois qu'ils conviendront avec moi, que ma méthode eſt la plus ſûre, tant pour la cure radicale, que pour la palliative; d'autant plus, qu'à cet effet, je n'emploie d'autres remèdes que ceux que la vraie chirurgie m'a fait connoître, & avec leſquels on peut réuſſir, pourvu qu'on ait les connoiſſan-

ces de la théorie & de la pratique de ces maladies.

M. de la Faye dit qu'il a trouvé des ſinus fiſtuleux dans le tiſſu cé-lulaire de l'urètre, en faiſant l'ouverture des cadavres de pluſieurs perſonnes mortes de cette maladie; & que ces ſinus commençoient préciſément à l'obſtacle pour s'étendre juſqu'à la proſtate ſupérieure.

Je penſe que ces ſinus ont été plûtôt occaſionnés par la ſonde que par la bougie, qui eſt molle, & qui fléchit à la moindre réſiſtance, à moins qu'elle ne trouve une fauſſe route ouverte, ou qu'elle ſoit d'une compoſition trop dure, & qu'elle ne ſoit point flexible. Il ſeroit poſſible qu'une bougie de cette eſpèce occaſionnât de grands accidens dans une fauſſe route, dans le cas où elle ſeroit dirigée par une main mal-adroite. En pareil circonſtance, le bon

Chirurgien s'apperçoit auſſi-tôt de ſa mépriſe; il retire la bougie pour l'introduire dans le vrai canal.

Il eſt bien plus dangereux de ſe ſervir des ſondes tranchantes que de la bougie; il y a bien peu de perſonnes aujourd'hui qui ſe ſervent de ce premier médicament. Tous les Artiſtes connoiſſent les accidens fâcheux auxquels il expoſe les malades, de même que les cauſtiques, dont les Empyriques ſe ſervent encore.

Si quelque Chirurgien emploie de pareils moyens, il a ſoin auparavant d'en émouſſer les aſpérités, afin d'éviter les accidens, dont parlent les Obſervateurs, qui ont écrit contre la méthode des cauſtiques.

M. Saviart & quelques autres Auteurs de ſon tems, en écrivant contre l'uſage de ces remèdes, ont empêché les Chirurgiens de faire des recherches ſur les vices de l'u-

rètre ; voilà pourquoi cette partie a été depuis plusieurs années la proie du charlatanisme. Si les vrais Chirurgiens s'étoient occupés de ces sortes de maladies, comme ils ont fait de tant d'autres, qui étoient autrefois inconnues, & qu'ils ont rendues curables, par les recherches qu'ils ont faites ; il est vraisemblable, que depuis beaucoup d'années, on auroit une méthode sûre pour détruire les vices de l'urètre, & on ne se seroit pas trouvé dans la nécessité d'employer les caustiques.

Les Malades, abandonnés à leur malheureux sort, se sont adressés aux Empyriques, qui, pour vendre leur prétendu spécifique, leur ont promis une guérison prochaine, qui arrivoit quelquefois par un effort de la Nature. Le charlatan, pour lors, ne manquoit pas d'attribuer de pareilles guérisons à

l'efficacité de ſon remède, pour s'achalander, & le répandre de plus en plus; voilà comme cette partie de la chirurgie eſt tombée entre les mains de ces coureurs, ſi préjudiciables à l'humanité. Mais revenons à notre objet; occupons-nous de la rétention d'urine cauſée par les cauſtiques, ainſi que des autres, dont nous avons déjà parlé.

Quand un Chirurgien eſt appelé pour une rétention d'urine, telle complication & déſordre qu'il puiſſe trouver, le premier de tous ſes ſoins eſt de procurer l'évacuation de ce fluide, par le moyen de la ſonde, s'il ne peut pas réuſſir avec la bougie.

Plus on diffère cette opération, plus elle devient difficile, parce que plus l'urine ſéjourne dans la veſſie, plus elle augmente la tenſion, le gonflement & l'inflammation de ſon col.

Les duretés, les calloſités du

canal, l'inflammation, le gonflement variqueux du tissu spongieux de l'urètre, & quelquefois le gonflement des prostates compriment les parois du col de la vessie, & empêchent d'introduire les instrumens & la bougie.

L'inflammation & le gonflement sont pour ainsi dire toujours un obstacle à l'introduction de l'algalie, lorsque les Malades sont attaqués de rétention d'urine pour la premiere fois, & qu'ils ne se sont jamais servi de bougies chargées de caustiques, comme les emploient ordinairement les Charlatans, qui ne connoissent point le degré de ces sortes de médicamens, & qui les emploient sans modification dans tous les cas contraires. Pour appaiser les douleurs occasionnées par ces accidens, on applique des cataplasmes anodins sur toutes les parties souffrantes;

on ſaigne le Malade, on lui fait prendre des bains, & l'on fait de tems en tems des tentatives pour introduire la ſonde.

En pareille circonſtance, le Chirurgien doit avoir beaucoup de prudence. Il ne doit jamais irriter les obſtacles par l'introduction de ces inſtrumens; il doit amollir avec les remèdes généraux, s'il ne réuſſit pas la première fois, & ne jamais perdre de vue les principes dictés par les bons Auteurs. Il faut introduire la ſonde légérement, avec adreſſe, & avec patience. Ces principes s'étendent ſur tous les inſtrumens & médicamens dont on ſe ſert pour cette maladie. Si un Artiſte étoit aſſez téméraire pour ne pas ſe conformer à ce que je viens de dire, il ne feroit qu'augmenter les douleurs & l'inflammation, que l'introduction de la ſonde ne rend déjà que trop vives, & s'ex-

poseroit à faire des fausses routes dans le tissu célullaire de cette partie, surtout lorsqu'il est gonflé & variqueux; pour lors il s'engage facilement à l'extrémité de l'algalie, ce qui cause de grandes douleurs, des déchiremens, & quelquefois hémorrhagie dans le canal.

Pour éviter de pareils accidens, on peut se servir de la sonde que M. de la Faye a indiquée; cette sonde est percée à son extrémité, & l'ouverture en est exactement remplie avec un petit bouton pyramidal, qui tient au stylet de la sonde, ce qui fait qu'il est impossible que la moindre chose puisse s'y engager. Lorsqu'on introduit cet instrument dans la vessie, on pousse le stylet, & le bouton s'éloigne de l'ouverture qui devient, pour lors, assez grande pour donner un passager libre aux urines.

Ces ſondes doivent avoir une courbure beaucoup plus douce que les autres ſondes, & leur bec bien plus court.

Les ſondes ordinaires, au contraire, ſont percées en arroſoir, d'une grande quantité de petits trous, dans leſquels le tiſſu célulaire & la tunique des vaiſſeaux variqueux peuvent facilement s'engager & cauſer hémorrhagie.

Si la glande proſtate ſupérieure étoit gonflée, ou enflammée; ſi elle comprimoit le col de la veſſie, & empêchoit l'iſſue des urines, on trouveroit, avec la ſonde, une réſiſtance au col de cet organe. Dans ce cas, il faudroit employer une très-petite ſonde, afin qu'elle puiſſe paſſer avec facilité.

Lorſqu'avec les remèdes que nous venons d'indiquer, on a eu le bonheur de parvenir à intro-

duire la sonde, il faut la laisser pendant quelques tems dans la vessie, afin qu'elle puisse reprendre son ressort naturel, que la tension lui avoit fait perdre.

Lorsque le gonflement & l'inflammation ont cessé, on peut faire quelques injections avec une décoction de parties égales d'orge & de sureau, pour stimuler légérement l'action de la vessie. On prescrit au Malade un régime aussi sévère que dans toutes les rétentions d'urine dont nous avons parlé ci-devant.

Aussi-tôt qu'on n'apperçoit plus de symptômes, on doit retirer l'algalie, & introduire une bougie dans le canal, pour le maintenir dans son état naturel.

Quoique les urines soient entièrement évacuées, l'inflammation ne se termine pas toujours par la résolution, c'est ce qui fait

ſouvent naître des duretés ſpongieuſes dans le canal & dans les parties voiſines.

M. de la Faye dit qu'il faut convenir, que le nombre des gonorrhées qu'ont eu les Malades, contribue beaucoup plus, pour l'ordinaire, à la rétention d'urine que les autres accidens ; & que ſi ces gonorrhées n'avoient pas été accaſionnées par la vérole ou ſes ſuites, cette maladie ſeroit beaucoup moins fréquente.

Quand il y a engorgement, il faut amollir & fondre les duretés, en appliquant au périnée des cataplaſmes, des emplâtres émolliens & réſolutifs.

Il faut après introduire dans le canal, une bougie d'une nature émolliente, & dans la ſuite, on en emploie de fondantes, pour dégorger & fondre les duretés

qui peuvent empêcher le cours des urines.

M. de la Faye dit encore, que M. Morand se servoit avec succès d'un onguent composé avec une once d'huile d'aspic, & autant pesant d'onguent de la Mere; on incorpore le tout avec un gros de panacée mercurielle, & l'on en enduit les bougies.

Quelquefois les bains, les saignées & les cataplasmes émolliens ne font aucun effet dans certains cas. Pour lors le Chirurgien doit absolument recourir à la ponction ou à l'incision au périnée, pour faire évacuer les urines, & prévenir une foule innombrable d'accidens fâcheux, comme les dépôts urineux & gangréneux au périnée. M. de la Faye conseille de préférer la ponction, autant qu'il est possible, parce qu'elle est moins

douloureuſe que l'autre opération; mais il ajoute, que dans les cas où l'inflammation & le gonflement variqueux du tiſſu de l'urètre ſont les ſeules cauſes de la rétention d'urine, il faut néceſſairement faire l'inciſion.

On fait la ponction avec le trois quart, dans l'endroit que nous avons déjà indiqué; mais s'il y a des duretés & des calloſités dans le canal, il faut faire l'inciſion; cette opération facilite la fonte des obſtacles qui peuvent ſe trouver dans ces parties. La ponction n'a point cet avantage; c'eſt pourquoi il eſt néceſſaire de faire l'inciſion, lorſque les délais ou l'uſage des cauſtiques ont occaſionné un dépôt urineux ou gangréneux au périnée.

Lorſque la gangrène gagne le ſcrotum, il faut couper, comme nous l'avons déjà dit, toute la

pourriture, ſans crainte de cauſer le moindre accident en découvrant les teſticules. MM. Guérin & Morand ont fait pluſieurs fois cette opération avec ſuccès ; elle remédie à deux accidens en même tems, en détruiſant la gangrène & la rétention d'urine.

M. Patin, Chirurgien à Ponteau-de-mer, fit cette opération à un garçon Menuiſier, âgé de quarante-ſix ans, qui avoit cette maladie depuis dix. Après une gonorrhée mal traitée, il avoit eu en différens tems, pluſieurs attaques de rétention d'urine, qui mirent ce Chirurgien dans la néceſſité de lui paſſer la ſonde; & toutes les fois qu'il put l'introduire dans la veſſie, il réuſſit toujours à faire évacuer les urines. M. Patin fut appellé de nouveau le 24 Juin 1771, après quatre jours de maladie. Il eſſaya d'abord inutilement

d'introduire la ſonde, & trouva un dépôt au périnée. Tous les ſymptômes réunis lui firent prendre, ſur le champ, la réſolution de faire l'inciſion; il panſa le Malade ſelon la méthode ordinaire; au bout de quelque tems la plaie ſe cicatriſa, & les urines ſortirent facilement par le canal; mais dix jours après, le Malade fut attaqué d'une violente rétention d'urine, & on fut obligé de lui paſſer des bougies ſuppurantes pour éloigner les parois du canal, que la cicatrice avoit reſſerrés : on gradua ce medicament tous les deux jours pendant tout le tems de la cure.

Si M. Patin avoit eu la précaution de maintenir le canal dans ſon état naturel, par le moyen d'une bougie émolliente, il auroit évité bien des peines à ſon Malade, & la cure auroit peut-être été parfaite. Il eſt certain que les

parois du canal n'étant pas soutenues dans toute leur longueur en pareil cas, leur diamètre doit diminuer à raison de la cicatrice qui peut faire saillie en-dedans, comme en-dehors, si l'on n'emploie pas les bougies pour favoriser la Nature, & la mettre dans le cas de faire cette cicatrice avec régularité. Par ce moyen, tous les accidens disparoissent; la suppuration s'établit, & l'on passe une bougie émolliente dans le canal pour maintenir la suppuration, s'il est nécessaire.

Il se forme souvent entre le col de la vessie & le rectum, ou dans la glande prostate supérieure un abcès qu'on n'apperçoit pas en-dehors, & qui s'ouvre dans la vessie, lorsqu'on y introduit la sonde, ou quelque tems après l'avoir introduite; & l'on voit distinctement le pus mêlé avec les

urines

urines qui ſortent naturellement par le canal de l'urètre ; peu de tems après, les ſymptômes de gonflement & d'inflammation diminuent par degré ; mais comme ces accidens ne ſe caractériſent que par l'écoulement d'un pus dont on ne peut guères reconnoître la nature, parce qu'il eſt mêlé avec les urines, il faut appliquer des ſuppuratifs, ou faire quelques frictions avec le napolitain double, ſur les parties extérieures, pour fondre les duretés & déterger ces ulcères. Cette méthode peut procurer une guériſon parfaite. Pluſieurs Praticiens aſſurent qu'elle leur a très-bien réuſſi, ſur-tout lorſque ces maladies provenoient d'une gonorrhée mal traitée.

Après avoir tenté inutilement tous les moyens dont nous avons parlé ci-deſſus, il faut faire une inciſion au périnée, pour porter

plus facilement la matiere médicale ſur les parties affectées. On doit continuellement tenir le canal libre, par le moyen d'une bougie anodine, ſelon les ſymptômes qui ſe préſentent.

Auſſi-tôt que les tégumens ſont inciſés, le pus contenu dans la tumeur paroît au-dehors.

Le pus perce la veſſie du dehors en dedans, & du dedans au dehors, & ſe répand dans la cavité de ce viſcère; l'urine peut auſſi le percer en pluſieurs endroits en même tems, & former dans cette partie un dépôt urineux & purullent, qu'il faut ouvrir promptement, pour empêcher l'urine de filtrer, & de ſe répandre dans les parties circonvoiſines, où elle pourroit occaſionner pluſieurs ouvertures, comme il arrive très-ſouvent après des rétentions d'urine négligées.

Les urines, ainſi extravaſées,

peuvent également occaſionner pluſieurs ouvertures au périnée, & même dans le canal, quelquefois criblé d'ulcères, qui préſentent un paſſage aux urines.

Lorſque ces dépôts s'ouvrent naturellement, le Malade ſe trouve auſſi-tôt ſoulagé. On peut profiter de la circonſtance pour introduire une bougie dans la veſſie, afin de rétablir la liberté du canal; par ce moyen, on guérit preſque toujours les ulcères fiſtuleuſes. C'eſt ici le vrai cas d'employer les bougies fondantes; & quand la ſuppuration eſt bien établie, on ſe ſert de bougies ſuppuratives. Il faut en même tems employer extérieurement des remèdes de même nature, pour rendre la cicatrice dans un état de perfection.

Si les duretés & calloſités ne ſont pas entiérement détruites, le Malade ne jouit pas long-tems de

ce rétabliſſement apparent; car la rétention d'urine revient, augmente par degré, & le menace à chaque inſtant d'une rétention totale, qui le mettroit à deux doigts de ſa perte, parce que ces obſtacles empêchent d'introduire la bougie & l'algalie.

Pour prévenir tous ces accidens; ſi, après que les ulcères de cette partie ont été cicatriſées, le Malade apperçoit quelques duretés dans le canal, il aura la précaution de ſe faire paſſer une bougie de tems en tems, & même en ſe couchant, juſqu'à ce que le canal ſoit tout-à-fait rétabli, & que l'urine puiſſe ſortir ſans difficulté.

Je ſuis d'autant plus aſſuré de la vérité de ce que je viens de dire, que, dans cette Capitale, j'ai traité quelques Malades qui étoient dans le même cas; ils ſe ſont adreſſés à moi après pluſieurs rechutes; je

les ai guéris par cette méthode; & depuis bien des années qu'ils sont sortis de mes mains, ils n'ont pas eu le moindre accident : cela me donne lieu de présumer qu'ils sont guéris radicalement.

Il arrive souvent que la glande prostate supérieure, s'engorge ou se durcit, & forme le long du canal une fusée squirreuse, & une tumeur au périnée, de même espèce qu'est celle dont il paroît qu'elle prend son origine, comme plusieurs Praticiens l'ont observé.

M. de la Faye dit, qu'en certains cas, le sperme, dans le moment de l'éjaculation, au lieu de prendre sa route ordinaire, remonte dans la vessie. Il paroît que cet accident est occasionné par quelques brides qui se trouvent devant le *véru montanum.*

L'inflammation, la mauvaise qualité des urines, les gonorrhées vi-

rulentes ; tous ces accidens peuvent occaſionner des rétentions d'urines.

CHAPITRE IV.

Les bougies cauſtiques peuvent auſſi occaſionner de très-grands accidens, principalement lorſqu'elles ſont adminiſtrées par des Empiriques, qui ne connoiſſent pas la qualité de leurs remèdes, ni la ſenſibilité de l'urètre. On ne doit jamais employer de bougies de cette eſpèce, qu'après avoir eſſayé tous les autres moyens indiqués par les gens de l'art, pour la guériſon de ces maladies.

Le vrai Chirurgien doit ſe diſtinguer des Empiriques, qui guériſſent tous les maux vénériens, même les gonorrhées ſimples & ſans difficulté d'uriner, par le

moyen des bougies caustiques. Un pareil remède fait toujours beaucoup souffrir le Malade, & ne manque jamais de causer une inflammation dans le canal. Je connois parfaitement ces bougies caustiques ; & si tout le monde les connoissoit aussi bien que moi, les accidens ne seroient pas si communs, & les Charlatans seroient obligés d'exercer une profession qu'ils connoîtroient mieux.

Quand les accidens sont portés à l'extrémité, il n'est pas possible de guérir le Malade, ni même de le soulager, sans faire l'incision au périnée, pour tâcher de détruire les fistules, de fondre les duretés, & les callosités, tant du canal que du périnée ; mais il faut faire ensorte de rétablir ce conduit dans son état naturel, aussi promptement qu'il est possible.

Avant tout, on examine si la

fiſtule n'eſt pas trop haute pour qu'on puiſſe la comprendre dans l'inciſion, ce qui rendroit l'opération inutile. Si l'on appercevoit une complication de virus vérolique, il faudroit paſſer le Malade par les grands remèdes avant l'opération.

Il arrive quelquefois que les fiſtules ſe guériſſent, & que les duretés ſe fondent entiérement, par la ſeule application méthodique de la pommade mercurielle.

Il ne faut jamais manquer de profiter de l'ouverture de l'opération pour nétoyer & médicamenter les ulcères; ſi elles ſont dures & calleuſes, on doit les faire ſuppurer, & maintenir la liberté du canal, par le moyen des bougies fondantes, quelquefois un peu ſuppuratives, & les graduer, ſelon les circonſtances, juſqu'à ce que le Malade piſſe à plein canal.

Dans tous les cas où l'on vient

de propoſer l'inciſion au périnée, cette opération ſe fait de la même manière, & le panſement qui doit la ſuivre eſt à-peu-près toujours le même.

On doit ſituer le Malade de la même manière que ſi l'on vouloit lui faire l'opération de la taille par le grand appareil. Il faut introduire la ſonde canelée par l'urètre juſque dans la veſſie, s'il eſt poſſible, pour ſervir de guide.

Il faut retrouſſer les bourſes avec un aide, ou un bandage convenable. On fait l'inciſion avec un lithotome ordinaire, à côté du raphé, & préciſément ſur la canelure de la ſonde, ſi l'on peut l'introduire aſſez avant. On ſuit la même marche que dans l'opération de la taille.

S'il n'étoit pas poſſible de faire l'inciſion ſur la ſonde, cette opération ſeroit beaucoup plus difficile,

parce que le Chirurgien ſeroit obligé de travailler ſans guide ; dans un cas pareil, il doit connoître parfaitement l'anatomie de la partie ſur laquelle il opère.

Après avoir fait l'inciſion des tégumens, s'il ne peut pas parvenir à ouvrir l'urètre, il introduit un trois-quart dans la canelure, pour faire une inciſion dans cette partie avec un biſtouri, après avoir retiré le trois-quart. M. de la Faye aſſure que MM. Morand & Petit ont ſuivi pareil méthode avec ſuccès dans cette Capitale.

Lorſqu'on ne peut pas introduire l'algalie aſſez avant dans l'urètre pour ſe guider, il faut porter, à l'endroit où ſe termine l'inciſion de la taille latérale, un trois-quart avec ſa canule fendue, & gliſſer la pointe du biſtouri le long de cette fente qui ſert de canelure, pour faire une inciſion aſſez grande,

afin de remplir les indications que le Chirurgien s'eſt propoſées, en ſe déterminant à faire cette opération.

Il faut bien prendre ſes meſures pour faire l'inciſion au milieu des duretés & des calloſités que l'on doit emporter, principalement celles qui ſont extérieures, & n'endommager les chairs & les autres parties ſaines que le moins qu'il eſt poſſible. Les fiſtules, les duretés & calloſités, doivent être compriſes dans l'inciſion; de même que la glande proſtate, ſi elle eſt ſquirreuſe, & ſi on peut l'atteindre.

Auſſi-tôt que l'opération eſt faite, on introduit un gorgeret dans la veſſie; & quand on voit ſortir les urines, on eſt aſſuré qu'il eſt entré. On donne un petit mouvement à la ſonde, & on la retire en ſoutenant le gorgeret de l'autre main. Il faut enſuite introduire dans la

veſſie, une canule garnie d'une bandelette, par le moyen du gorgeret, qu'on retire auſſi-tôt. Après cela, on met le Malade ſur ſon lit pour le panſer, ſelon les règles de l'art; c'eſt-à-dire, qu'on met des petits bourdonnets, ou plumaceaux, imbibés de liqueurs ſpiritueuſes, à l'entour de la canule. On trouſſe les bourſes, on met une ventrière, & l'on ſoutient le tout avec un bandage double T.

Pour rendre cette cure plus facile, on emploie les cataplaſmes émolliens, les ſaignées, les embrocations, les fomentations, les boiſſons adouciſſantes, & l'on preſcrit un régime très-ſévère. On peut, par ce moyen, éviter les accidens qui arrivent ſouvent après cette opération. Au bout de vingt-quatre heures, on lève le premier appareil; mais on ne retire la canule qu'au troiſième panſement.

Le premier jour, on panſe la plaie avec un digeſtif compoſé de baume d'Arcéus, de ſuppuratif, & d'huile d'hypéricum. On couvre les bourdonnets, les plumaceaux, & la canule avec ce digeſtif à chaque panſement.

Pendant que la plaie ſe cicatriſe, il faut avoir l'attention d'introduire une bougie fondante dans le canal, pour diſpoſer l'urètre à recevoir l'urine. Sans cette précaution, le canal ſe rétréciroit, & le Malade ſeroit expoſé, dans la ſuite, à avoir de nouvelles rétentions d'urine, comme il eſt arrivé pluſieurs fois après cette opération. On peut ſe trouver dans quelques cas où la bougie ne conviendroit pas; un Artiſte expérimenté doit les connoître. Elle peut empêcher la cicatriſation de la plaie, en écartant les parois de l'urètre, lorſqu'on l'introduit; pour lors il faut la ſupprimer,

Quand les accidens, qui ſuivent quelquefois l'opération, ſont diminués ; lorſque la ſuppuration eſt bien établie, il faut travailler à détruire les duretés, les callofités du canal & des environs de la plaie. Il ſeroit à propos de paſſer une ſonde dans l'urètre, & de la faire ſortir par la plaie du périnée. Par le moyen de cette ſonde, on peut introduire, à ce que prétendent pluſieurs Praticiens, un ſéton par la plaie dans toute l'étendue du canal de l'urètre.

Ce ſéton doit être fait avec une bandelette de linge éfilé & enduit d'un digeſtif composé, mêlé avec autant peſant de précipité rouge, & un peu d'alun calciné, dont on met la doſe plus ou moins forte ſelon les circonſtances.

On couvre les plumaceaux & les bourdonnets avec ce même digeſtif; mais l'extrémité de la canule

doit être couverte avec un digeftif fimple, parce que fi l'on employoit des cauftiques en cette circonftance, ils pourroient occafionner quelque irritation dans la veffie.

On applique fur le tout une emplâtre de diachylum gommée. Il faut percer l'emplâtre vis-à-vis de la canule, & recouvrir le tout avec l'appareil convenable.

Je préférerois des petites bougies fondantes, qu'on peut charger de ce qui eft indiqué pour un cas pareil, au féton chargé de digeftif animé, & mêlé avec des poudres corrofives, qui doivent caufer une grande douleur.

Lorfque la veffie eft ulcérée ou baveufe, on fait des injections, par le moyen d'une fonde à pointe, que l'on introduit par la plaie, après avoir retiré la canule. Ces injections fe font d'abord avec de l'eau d'orge; quelques tems après, on

y ajoute du miel roſat, & enſuite un ſixième d'eau vulnéraire. On fait auſſi quelques injections dans le canal de l'urètre, pour le nettoyer, & enlever toutes les ordures qui peuvent s'y amaſſer, dans le cours de la maladie.

Dans le cas où l'on veut employer le ſéton, il faut avoir la précaution de le faire très-long, & de l'enduire d'un bout à l'autre avec le digeſtif que nous avons indiqué ci-deſſus; la partie qui n'eſt pas encore entrée dans le canal, doit être roulée, & enveloppée dans un linge, afin qu'à chaque panſement, après avoir coupé celle qui a ſervi, on puiſſe en introduire une autre portion, qui n'ait pas encore été employée.

Si les duretés & les calloſités du périnée réſiſtent à tous ces remèdes, on fait quelques frictions avec l'onguent mercuriel; on ôte

l'emplâtre de diachylum, & l'on en remet une de *vigo cum mercurio quadruplicato*, que l'on applique ſur la plaie, & par-tout où il y a des duretés.

Je ne me ſuis jamais ſervi de ſéton, tant que j'ai pu introduire une bougie; ce remède a l'avantage de ſoutenir les parois du canal dans leur état naturel, & de fournir un moyen de porter telle partie médicale qu'on juge convenable, par-tout où il eſt néceſſaire, même juſques dans la veſſie.

Lorſque les duretés du périnée ſont fondues, ſi le canal de l'urètre eſt libre, & que les urines ne ſoient plus baveuſes ni verjutées, comme elles le ſont ordinairement quand il y a difficulté d'uriner; il faut tarir toutes les humidités du canal, & le ſoutenir dans ſon diamètre naturel, en travaillant à la réunion de la plaie du périnée.

Si l'on a employé le ſéton, il faudra à cette époque, l'enduire de pompholix ; mais je crois qu'il ſeroit plus convenable d'introduire une bougie chargée de déterſifs à la place du ſéton, ſi on l'a employé dans le commencement de la cure. J'ai déjà dit que je regardois le ſéton comme inutile, lorſqu'il eſt poſſible de faire entrer les bougies, que je conſidère comme un moyen efficace pour guérir les maladies de cette partie, & pour éviter les rétentions d'urine, qui peuvent être occaſionnées par un vice local du canal.

Il faut enſuite retirer la canule, & panſer la plaie avec une tente un peu applatie, dont on diminue la groſſeur à chaque panſement ; & quelque tems après on la ſupprime entiérement, ainſi que le ſéton.

On introduit auſſi-tôt la ſonde

dans la veſſie, pour empêcher les urines de prendre leur cours par la plaie. On ſe ſert ordinairement de la ſonde flexible, ou de la bougie creuſe en pareil cas. Le Chirurgien doit choiſir celui de ces deux inſtrumens qui eſt le plus convenable, & le moins gênant pour le Malade.

Il faut avoir la précaution de rapprocher les lèvres de la plaie avec deux compreſſes, qu'on applique de chaque côté, & qu'on ſoutient avec un bandage en double T. Il faut auſſi défendre au Malade d'ouvrir les cuiſſes.

Cette plaie doit être conſidérée comme ſimple, & on la panſe de la même manière que celle qu'on fait pour la pierre : lorſqu'elle eſt cicatriſée, on n'emploie plus la ſonde, & l'on introduit de tems en tems une bougie dans le canal.

M. Aſtruc conſeille d'employer

une ſonde de plomb, en pareille circonſtance; mais je crois que la bougie eſt préférable, parce qu'elle eſt molle, flexible & médicamentale en même tems : elle fait couler les humeurs, les empêche de former dépôt dans toute l'étendue du canal de l'urètre, ſur lequel elle appuie immédiatement & communique le reſſort naturel à cette partie, qui eſt très ſouvent dépravée par l'affoibliſſement des fibres, après une maladie de cette eſpèce.

Il n'eſt pas toujours poſſible de réunir parfaitement les lèvres de la plaie; cette partie reſte quelquefois fiſtuleuſe, & laiſſe un paſſage continuel aux urines : le défaut d'embonpoint du Sujet en eſt ſouvent la ſeule cauſe. Cela peut auſſi arriver par la faute de l'Artiſte, ou par le peu d'exactitude du Malade à obſerver le régime, qui eſt

un point eſſentiel à la cure de cette maladie.

Tant que la fiſtule n'eſt pas parfaitement cicatriſée, & qu'il ſort de l'urine du lieu malade, on doit faire porter au Sujet la ſonde flexible, ou la bougie creuſe, afin que les urines ne ſe portent point ſur la fiſtule. Si la cicatriſation préſente des difficultés, on doit auſſi l'aider, en renouvellant les bords de la fiſtule, avec l'inſtrument, ou avec quelques médicamens qui ont cette qualité. Il faut tenter après de cicatriſer, en gardant toujours la bougie creuſe dans le canal, de crainte que l'acrimonie des urines ne dérange la Nature dans ſon opération.

Lorſque les Malades reprennent leur embonpoint, il ſe fait une augmentation de ſubſtance, qui contribue beaucoup à la cicatriſation de la plaie; mais ſi la fiſtule

provient d'un trop long uſage de la canule, ou de la trop grande perte de ſubſtance, occaſionnée par la chûte d'un excart; une fiſtule de cette eſpèce eſt très-difficile à guérir. On ne peut, pour ainſi dire, procurer d'autre ſoulagement au Malade, qu'en remédiant à l'écoulement continuel des urines, qui ont pris leur cours par la plaie.

M. Arnaud a inventé pour ces fiſtules, un bandage qui eſt fort bon, & dont les Malades ſe ſont très bien trouvés. Ce bandage peut auſſi être d'une grande utilité à ceux qui ont une incontinence d'urine; il eſt même préférable à celui de Muek, & à celui qui eſt en forme d'anneau, qu'on applique autour de la verge, & qui comprime l'urètre; au lieu que celui de M. Arnaud ne fait compreſſion qu'au périnée, & par conſéquent au bulbe de l'urètre, près du col

de la vessie. C'est en cela que consiste sa perfection ; mais je suis très-persuadé, que si l'on entretenoit continuellement la liberté du canal par le moyen d'une bougie fondante, la plus grande partie de ces accidens n'auroient pas lieu, parce que les fibres de l'urètre se prêtent volontiers à l'action de la bougie, qu'on gradue successivement, jusqu'à ce que le canal ait repris son diamètre naturel.

Plusieurs Chirurgiens ont fait sortir de la vessie, des pierres assez considérables, par le moyen de cet instrument ; & ils injectoient de l'huile dans le canal, lorsque les pierres s'y engageoient.

Voici même ce qui m'est arrivé dans une difficulté d'uriner, où le canal étoit libre. En retirant la bougie, les urines sortoient avec assez de facilité ; mais lorsque le Malade vouloit uriner sans bou-

gie, cela ne lui étoit pas poſſible: je lui conſeillai d'en porter toujours une inſtrumentale, & de prendre tous les jours un pot de tiſanne faite avec la raie de bœuf, le doradilla, (plante qui croît en Eſpagne dans les roches de marbre) avec deux gros de criſtal minéral. Pendant quatre à cinq jours que le Sujet prit de cette tiſanne, il rendit beaucoup de ſable d'une couleur blanchâtre; & le ſixième jour, il s'engagea une pierre dans le canal, qui ne ſortit que le huitième, & qui occaſionna de grandes douleurs. Il y eut encore beaucoup d'autres pierres plus petites qui la ſuivirent, après quoi le Malade fut guéri. Depuis un an, il n'a point été incommodé de cette partie. Lorſque la pierre étoit engagée, j'étois déterminé à faire une inciſion au périnée, afin de donner iſſue au corps étranger; mais le Sujet

ſujet s'y oppoſa, en me diſant qu'il paſſoit une bougie à côté de cette pierre, & que les urines venoient paſſablement.

Je crois qu'il eſt eſſentiel de faire ici quelques remarques ſur l'opération du cathériſme ; ſur les moyens qu'on doit mettre en uſage, & les différentes ſondes dont on doit ſe ſervir, ſelon les indications, qui peuvent changer pluſieurs fois pendant la même maladie.

Lorſqu'un Chirurgien eſt appellé pour une rétention d'urine, il doit ſe munir de ſondes & de bougies de différentes groſſeurs & longueurs, & tâcher d'en introduire une petite dans le canal, pour donner iſſue aux urines. Il faut enſuite appliquer au périnée des cataplaſmes émolliens, employer les lavemens & les fomentations du même genre, & preſcrire une diète ſévère & adouciſſante.

S'il n'étoit pas possible de faire uriner le Malade avec la première ou la seconde bougie, il faudroit, sans perdre un instant, introduire la sonde convenable, pour donner issue à cet excrément, le plus promptement qu'il seroit possible, afin d'éviter une foule d'accidens, qui arriveroient infailliblement.

Je suis très-persuadé que, si après avoir vuidé la vessie, & retiré l'algalie, on introduisoit promptement une bougie dans l'urètre, on guériroit le Malade de sa rétention d'urine; on ne l'exposeroit pas à être sondé plusieurs fois, & on lui éviteroit la peine de porter cet instrument jour & nuit. La bougie, d'ailleurs, n'est pas si gênante, & ne fait pas la même impression sur l'esprit du sujet; au lieu que la sonde, qui est un corps dur, effraye toujours lorsqu'il convient de l'introduire.

M. de la Faye dit, que dans le cas où il feroit néceſſaire d'employer la ſonde, pour la laiſſer dans le canal, il faudroit préférer celle que M. Petit a inventée, & qu'on appelle ordinairement la ſonde en S. Il prétend qu'elle a des avantages qu'aucune autre ne peut avoir : il eſt inutile de l'attacher pour la maintenir en place; les Malades ſont beaucoup moins fatigués; ils peuvent ſe retourner dans leur lit, & même ſe promener dans leur chambre, ſans craindre de ſe bleſſer; parce qu'elle eſt calquée d'après les différens contours du canal de l'urètre; ſon bec eſt aſſez long pour traverſer le col de la veſſie : elle n'eſt point percée de côté comme les autres ſondes, & n'a qu'une ouverture à ſon extrémité.

Malgré tous les avantages de cette ſonde, je ne puis cependant

m'empêcher de dire, que la ſonde flexible eſt beaucoup moins gênante, parce qu'elle ploie dans toute ſa longueur.

Dans le cas où l'on n'auroit pas une de ces deux ſondes, ou qu'elles ne feroient pas indiquées, on ſe ſerviroit de la ſonde ordinaire, qu'on emploie pour faire évacuer les urines, & reconnoître l'état de la veſſie.

Lorſqu'on rencontre des obſtacles en introduiſant la ſonde dans la veſſie, il faut mettre le doigt index de la main gauche dans le rectum, pour diriger le bec de l'algalie, & le faire entrer, en preſſant en même tems le corps de la veſſie.

Si, avec toutes ces précautions, il n'étoit pas poſſible d'introduire la ſonde, il faudroit ordonner les bains, la ſaignée, des cataplaſmes émolliens, des fomentations, des

lavemens du même genre, & tâcher d'introduire la ſonde dans la veſſie, pour faire évacuer l'urine.

Après qu'on eſt parvenu à faire entrer ainſi la ſonde dans la veſſie, il arrive quelquefois que les urines ne ſortent pas; dans un cas pareil, il faut preſſer doucement ſur la région latérale de cet organe, pour obliger le fluide qui y eſt contenu, de chercher une iſſue par le canal.

On laiſſe la ſonde dans la veſſie, pour éviter au Malade la douleur qu'on lui cauſeroit en l'introduiſant tous les jours, & pour ne point irriter cette partie. Il faut cependant avoir la précaution de retirer l'inſtrument tous les huit ou dix jours, pour le nettoyer; & ſi les urines ſont limonneuſes ou graveleuſes, on doit le retirer plus ſouvent, afin que les matières ne puiſſent s'y incruſter; car ſi cela

arrivoit, il ne ſeroit pas poſſible de le retirer, ſans cauſer de grandes douleurs au Malade.

M. Morand a eu occaſion de faire des remarques ſur ce que je viens de dire ; il a fait voir des ſondes incruſtées, après avoir été dix jours dans la veſſie.

De pareils accidens ſont bien ſuffiſans pour déterminer un Chirurgien à ſe ſervir de la ſonde flexible, ou de la bougie creuſe de ma compoſition ; parce que étant induite d'un emplaſtique convenable à la maladie, il eſt impoſſible que le ſédiment des urines puiſſe s'y attacher. Tout le métal, qui compoſe la partie extérieure de cet inſtrument, conſiſte en une petite pièce d'argent qui le termine, & qui n'a que deux lignes de longueur.

On doit avoir la précaution de boucher l'ouverture extérieure de

la ſonde, avec un petit morceau de cire en forme de foſſet, & recouvert avec un linge; il ne faut point boucher cet orifice avec une autre matière, que l'urine pourroit faire gonfler, parce qu'il faut pouvoir l'ouvrir librement pour faire ſortir ce fluide, ou faire entrer des injections.

Lorſqu'on bouche & débouche cet inſtrument, il faut avoir la précaution de le tenir ferme, tant pour l'empêcher de ſortir de ſa place, que pour ne point bleſſer le Malade. On doit attacher une petite languette de drap à l'anneau de la ſonde, ou à la ligature de la bougie creuſe, pour diriger les urines où l'on veut.

Long-tems avant la rétention totale, les Malades reſſentent preſque toujours des difficultés d'uriner, & des douleurs légères dans le canal, lorſque cette maladie eſt

caufée par les vices de l'urètre.

Si, après de pareils fymptômes, les Malades s'adreffoient promptement au Chirurgien, ils s'épargneroient bien des fouffrances; on arrêteroit le progrès de cette maladie, & l'on en détruiroit la caufe fans opération, & fans être obligé d'introduire la fonde : on pourroit alors opérer une cure radicale par le moyen des bougies.

Si les Malades étoient éloignés des Chirurgiens, ou fi leurs occupations les empêchoient de fe faire traiter avant quelques tems, pour éviter la complication de la maladie, ils pourroient tous les deux ou trois jours fe paffer eux-mêmes une bougie, en fe couchant; & fi, à cette précaution, ils ajoutoient une vie fobre & tranquille, ils ne feroient pas expofés à des accidens fi terribles.

CHAPITRE V

Pour donner plus de clarté à ce que nous venons de dire, nous entrerons dans le détail des différentes méthodes que les plus grands Chirurgiens ont adoptées pour guérir cette maladie.

Si les vrais Artiſtes avoient eu la patience de voir un Malade deux ou trois fois par jour pour lui paſſer une bougie, ils auroient pu gagner auſſi deux ou trois lignes par jour dans le canal; ils l'auroient rendu libre inſenſiblement, & cette maladie n'auroit pas fait tant de progrès.

M. Col de Vilars dit, qu'on peut guérir les rétentions d'urine, qui dépendent des vices de l'urètre, avec les cauſtiques ou ſtyptiques cathérétiques, l'inciſion de l'urètre, les bougies graduées, l'intro-

duction des tentes, & les ſondes de plomb graduées. Il ajoute que les anciens croyoient que la ſeule cauſe de rétention d'urine étoit des carnoſités dans le canal de l'urètre; & que, pour les détruire & ouvrir un paſſage aux urines, ils introduiſoient des bougies chargées de cauſtiques dans ce conduit, pour détruire ces prétendues excroiſſances de chair; mais quand on a reconnu que ce remède occaſionnoit des inflammations conſidérables dans le canal, on l'a abandonné pour toujours, ſans guérir les ſujets. Il falloit effectivement quitter l'ordre, détruire les accidens, & revenir à l'introduction des bougies, puiſque l'on ne connoît que ce ſeul moyen pour guérir les vices de l'urètre.

M. Palſin eſt du même ſentiment. Il dit: « qu'il ſe trouve des » perſonnes aſſez imprudentes pour

» tenter, ſans aucune précaution,
» d'ouvrir un paſſage aux urines,
» par le moyen des bougies char-
» gées de médicamens fondans &
» corroſifs; mais qu'il arrive ſou-
» vent que ces remèdes occaſion-
» nent des inflammations, des gon-
» flemens, & des dépôts purullens
» ou urineux, & quelquefois une
» ſuppreſſion totale de ce fluide ».
Le même Auteur conſeille de calmer promptement tous les ſymptômes les plus preſſans, par la diète, les ſaignées, les lavemens, les injections, les émultions, les aposêmes; l'uſage qu'on fait enſuite des médicamens fondans & conſomptifs, réuſſit à ouvrir le paſſage aux urines, en faiſant ſuppurer les gonflemens, & en cicatriſant les ulcères, au moyen d'autres bougies chargées de remèdes deſſicatifs; & ſi l'on fait après paſſer dans l'urètre des bougies de

plomb graduées, qui dilatent le canal, tout cela met les Malades en état d'uriner assez librement: ce secours n'est pas de longue durée. Voilà le sentiment de M. Palfin; mais je crois cependant que cette cure peut se trouver quelquefois radicale.

Ceux qui sont intéressés à faire triompher leur remède ou leur méthode, disent que cette cure ne peut pas être durable, & que les consomptifs auront occasionné des ulcères dans le canal, qui sera encore plus susceptible d'inflammation. D'ailleurs, les débauches en tout genre, une nouvelle gonorrhée, des boissons qui sont dans le cas de rendre les urines mordicantes, occasionnent gonflement, & inflammation autour des anciennes cicatrices multipliées dans le canal de l'urètre. Les cicatrices bien faites ne sont pas plus suscep-

tibles d'inflammation que les autres parties, à moins que ces cicatrices ne diminuent le diamètre du canal; ce qui ne peut pas avoir lieu, à cause de l'élasticité de cette partie, & de la graduation des bougies avec lesquelles on cicatrise les ulcères.

Les personnes qui n'ont jamais eu de rétention d'urine, peuvent être attaquées de cette maladie, en se livrant à des excès en tout genre, ainsi que celles qui en ont déjà été guéries; elles seront même exposées à des rechûtes bien plus faciles, & à des accidens bien plus fâcheux.

M. Astruc, Livre III, Chap. IV, pag. 239, dit, « que pour détruire tous les obstacles qui occasionnent la rétention d'urine, & » rendre libre le canal de l'urètre, » on a employé jusqu'ici quatre dif- » férentes méthodes. Les anciens,

» qui ne connoiſſoient d'autres obſ-
» tacles dans le conduit urinaire,
» que les caroncules ou carnoſités,
» les calloſités & les verrues, tra-
» vailloient uniquement à les con-
» ſumer par des corroſifs, qu'ils
» introduiſoient par le moyen des
» bougies, & à conſolider enſuite,
» par des cicatriſans, les petits
» ulcères qui reſtoient à la racine
» des excroiſſances. Pluſieurs rai-
» ſons ont obligé d'abandonner
» cette méthode depuis long-tems;
» 1°. parce qu'elle ne convient que
» pour les caroncules & les ver-
» rues, qui peuvent occuper le
» canal de l'urètre, & nullement
» pour les autres obſtacles qui peu-
» vent le retrécir; & que cepen-
» dant, de l'aveu de tout le monde,
» ce ſont ces autres obſtacles qui
» produiſent le plus ſouvent, pour
» ne rien dire de plus, la ſtrangu-
» rie qui ſuccède à la gonorrhée;

» 2°. parce qu'elle n'eſt jamais ſans
» danger ; car les corroſifs , qui
» conſument les caroncules, doi-
» vent en même-tems enflammer,
» ronger & ulcérer la partie ſaine
» de l'urètre. Je ſais que les an-
» ciens ont tâché de parer à cet
» inconvénient , par le moyen
» de pluſieurs inſtrumens, & de
» pluſieurs remèdes; mais je ſais
» auſſi que toutes ces précautions
» étoient le plus ſouvent inutiles,
» puiſqu'ils rapportent eux-mêmes
» beaucoup d'exemples de gens,
» qui, par cette méthode, avoient
» été expoſés à des inflammations
» à la verge , & à des abcès au
» périnnée , & même à la gan-
» grène ; 3°. parce qu'ordinaire-
» ment , bien loin de ſoulager ,
» elle augmente au contraire la
» ſtrangurie , ſoit parce que les
» petits ulcères , que les corroſifs
» excitent dans l'urètre étant mal

» détergés, produisent de nou-
» velles caroncules, soit plûtôt,
» parce qu'après leur réunion, ces
» ulcères eux-mêmes laissent des
» cicatrices dures & serrées, qui
» retrécissent encore le canal uri-
» naire ».

Je ne suis pas tout-à-fait de l'avis de M. Astruc, & je crois que les modernes se sont un peu trop relâchés sur la méthode des caustiques; car les Chirurgiens, occupés de ces maladies, réussissent quelquefois par le moyen de ces remèdes, desquels résulte toujours une très-grande suppuration, qui ne peut avoir lieu, sans que ces parties soient irritées & flogosées.

Les partisans des carnosités prétendent qu'ils peuvent occasionner inflammation & suppuration, sans le secours des irritans; ils disent que ces remèdes ne sont conve-

nables, que pour détruire les excroissances charnues, & qu'ils ne sont point propres pour détruire les cicatrices, les callosités & le gonflement du tissu spongieux de l'urètre.

Je puis cependant assurer que si l'on administre ces remèdes dans le commencement de la cure, ils occasionnent toujours la suppuration des parties gonflées du canal; mais il ne faut les employer que pour amener une légère suppuration; & ne point imiter les Empiriques, qui n'en administrent jamais d'autres pendant tout le tems de la cure : voilà ce qui occasionne une foule d'accidens aux Malades qui sont entre les mains de ces Charlatans, qui pourroient prévenir tous ces désordres, s'ils connoissoient & savoient remplir les diverses indications qui se présentent.

Lorſque les ſtyptiques ſont introduits dans le canal, les fibres les plus ſerrées doivent néceſſairement tomber en ſuppuration dans les endroits les plus étroits de cette partie, parce que le remède y eſt appliqué plus parfaitement. Si la bougie chargée appuie ſur une cicatrice, ou paſſe difficilement à côte d'une calloſité, il eſt certain que le remède y reſtera, & y produira l'effet que l'on en attend.

Lorſque la plus grande partie des fibres des endroits obſtrués ſont relâchés & briſés par la ſuppuration, le canal s'élargit; tous les jours on gagne quelques lignes, & inſenſiblement il ſe trouve libre. Alors on emploie des bougies cicatriſantes, pour faire une cicatrice louable, afin qu'après la guériſon, le conduit ſe trouve avoir ſon diamètre naturel.

Ce remède produit le même effet ſur le gonflement du tiſſu ſpongieux de l'urètre. Les petits vaiſſeaux de la membrane interne du canal, ſe trouvent titillés & échauffés par le même moyen : il s'enſuit une légère ſuppuration, qui dégorge les humeurs amaſſées dans cette partie. On continue le même panſement tous les jours, & l'on obtient la liberté du canal.

Quand la bougie entre facilement dans la veſſie, c'eſt un ſigne certain que les obſtacles ſont applanis : pour lors on emploie une bougie plus groſſe, & on la gradue encore dans la ſuite : on la charge de conſolidens, pour faire une cicatrice parfaite.

Le Malade doit ſe ſervir de cet inſtrument médicament, pendant un mois après la cicatriſation parfaite de la plaie : tous les deux

jours, il se passera une bougie le soir en se couchant, & il ne la retirera que le matin. Il aura soin de se laver extérieurement la partie affectée avec de l'eau, dans laquelle il mettra un filet de vinaigre.

Les bougies que l'on emploie pour conserver le canal dans son diamètre naturel, doivent être ointes d'huiles d'amandes douces.

Quelques Empiriques ont acquis une grande réputation, en traitant une maladie qui est si rare, que les plus grands Praticiens n'en ont jamais pu reconnoître la moindre trace, en faisant l'ouverture des cadavres.

Ces Charlatans, pour faire croire au Public que les carnosités sont très-communes, disent que les excroissances & les cicatrices calleuses sont à-peu-près de la même nature; mais il n'y a aucun Anato-

miste qui soit de leur sentiment.

Je conviens cependant qu'il y a quelque analogie entre ces maladies, tant parce qu'elles causent les mêmes accidens, que parce qu'il faut employer les mêmes remèdes pour guérir ou pallier les carnosités, les cicatrices calleuses, les brides, les verrues, & même le gonflement variqueux du tissu spongieux de l'urètre.

On n'emploie cependant jamais la même bougie, pour guérir un Malade dans toutes les circonstances, comme l'assurent ceux qui prétendent posséder un secret universel & anti-vénérien, pour guérir toutes les difficultés d'uriner; mais le vrai Chirurgien, qui n'a pas une si ridicule présomption, doit toujours avoir des bougies de quatre espèces différentes, pour ne point se trouver dans l'embarras pendant la cure. Ces bougies doi-

vent être ointes avec trois pommades différentes, pour les employer ſelon les ſymptômes qui ſe préſentent.

1°. On emploie la pommade de M. Morand, juſqu'à ce que la ſuppuration ſoit établie. Alors on ſe ſert de diapalme, qu'on incorpore avec autant peſant de baume de capahu, & dans le troiſième tems de la maladie, on doit s'occuper à conſolider les parties avec du baume d'hypéricum ou d'autres baumes, qui aient la même vertu, avec leſquels il faut oindre des bougies, que l'on gradue juſqu'à la fin de la cure.

On ne doit pas ſupprimer les remèdes tout-à-coup; mais il faut les diminuer inſenſiblement. J'ai toujours ſuivi cette méthode, qui m'a le plus ſouvent réuſſi, ſans expoſer les Malades aux moindres accidens, & je ne me ſuis ſervi

de la ſonde que très-rarement, pour donner une iſſue aux urines dans des cas urgens.

Les Auteurs nous ont indiqué ces ſecours, pour que nous les miſſions en pratique, ſelon les ſymptômes qui ſe préſentent.

Lorſque le Malade n'appelle le Chirurgien qu'à la dernière extrémité, & qu'il n'eſt plus poſſible de remplir les indications avec la bougie, il faut néceſſairement avoir recours à la ſonde, ou aux autres opérations convenables.

En admettant quelques différences dans le panſement, & quelques variations dans la partie médicale, comme je viens de le dire, il faut ſuppoſer que les Chirurgiens, qui ſe ſont adonnés à cette partie, ayent acquis aſſez de ſcience pour connoître les différens ſymptômes que produit chaque maladie en particulier.

Les Empiriques assurent, que le canal de l'urètre doit suppurer dans toutes les maladies de cette espèce, quatre heures après qu'ils y ont introduit leur bougie, laquelle, selon eux, ne fait jamais suppurer que les parties malades; & ils prétendent que, si on l'introduisoit dans un canal sain, elle n'y feroit aucun effet. Je suis très-persuadé qu'il n'y a pas de Chirurgien assez borné pour croire une pareille absurdité; & je suis convaincu, par ma propre expérience, que des bougies de cette espèce feroient suppurer tous les urètres de l'univers, même les plus sains.

Les rétentions d'urine, qui dépendent des vices de l'urètre, sont, comme je l'ai déjà dit, occasionnées par plusieurs causes différentes. Le Malade peut avoir des embarras dans le canal, sans avoir jamais été attaquée de maladie vénérienne,

nérienne, & ſans s'être trouvé dans le cas d'en avoir. Il peut ſe former des ulcères, & des abcès dans toute l'étendue du canal, plus facilement qu'ailleurs, à cauſe de la ſenſibilité de cette partie. L'acrimonie des urines, & la fermentation qui ſe fait dans le conduit, peuvent quelquefois y cauſer des accidens.

Les Chirurgiens à cornoſités diſent, que toutes les rétentions d'urines ſont vénériennes, & qu'elles ſont occaſionnées par des carnoſités.

Les Malades, qui ſont attaqués de la vérole, ont quelquefois des difficultés d'uriner; ces rétentions ſont occaſionnées par le vice vénérien, qui ſe porte ſur les parties qu'il enflamme, & où il cauſe une rétention d'urine, qui doit véritablement être qualifiée de rétention d'urine vénérienne; mais après que le Malade a paſſé par les remèdes,

& que tous les ſymptômes, ont diſparus, à l'exception d'un écoulement bénin qui reſte au Malade, & qui ne provient quelquefois que d'un relâchement des vaiſſeaux excrétoires des différentes glandes, qui ſe déchargent dans l'urètre, où ils dépoſent une liqueur, qui y séjourne plus ou moins long-tems, & y acquiert de la conſiſtance. Cette liqueur, en croupiſſant ainſi dans le canal, prend des couleurs & de l'odeur, relativement au degré de fermentation qu'elle a éprouvé. La cure d'un écoulement de cette eſpèce, eſt ſouvent l'ouvrage de la Nature, comme M. Aſtruc l'a aſſez bien obſervé, dans ſon Traité ſur les maladies vénériennes.

Pour remédier à de pareils accidens, il faut tâcher de donner du reſſort à ces vaiſſeaux, par le moyen des bougies déterſives; on a de plus le double avantage en

même-tems de maintenir le conduit dans ſon diamètre naturel ; au lieu que ſi on employoit les injections aſtringentes, on expoſeroit le Malade à des difficultés d'uriner, en aſſujettiſſant les fibres du canal à un reſſort forcé, qui le retréciroit.

Dans le cas où les accidens, dont nous venons de parler, occaſionneroient une rétention d'urine, il ſeroit abſurde de dire qu'elle eſt vénérienne, parce que le Malade a été radicalement guéri de la vérole.

Si un Malade avoit été guéri pour la dixième fois de la gonorrhée, ſelon les règles de l'Art, & qu'enſuite il lui ſurvînt une rétention d'urine, on ne pourroit pas dire pour cela, que cette rétention fût vénérienne, parce que le canal auroit beaucoup ſouffert pendant toutes ces maladies, & que

la rétention ne proviendroit que du vice local de l'urètre, qui en feroit la feule caufe fecondaire exiftante, puifque la primitive auroit été détruite.

C'eft une erreur de croire qu'après qu'un Malade a paffé par les remèdes, entre les mains d'un bon Chirurgien, & que tous les fymptômes ont difparus, que le refte du vice fe porte fur les parties de la génération, pour y produire de nouveaux accidens; parce qu'auffitôt que le virus général ou particulier a été détruit par les remèdes, les effets qu'il a produits doivent fe terminer quelques tems après, attendu qu'il n'y a point d'effet fans caufe.

Si, d'ailleurs, il reftoit quelques difficultés d'uriner, occafionnées par le vice de l'urètre, elles ne pourroient pas être regardées non plus comme rétention d'urine vé-

nérienne, quoiqu'il y ait quelques Empiriques qui ſoient de ce ſentiment.

M. Dionys n'eſt pas d'accord avec M. Saviard, ſur le traitement des vices de l'urètre ; ce dernier a banni tous les cathérétiques de la pratique de ces maladies, & aſſure, avec d'autres Obſervateurs, que ce médicament a occaſionné de grands accidens dans le traitement des maladies du canal de l'urètre ; voilà pour quoi ils ont pris la réſolution de bannir entiérement ce remède.

Je crois cependant qu'on ne devroit pas lui attribuer tous ces accidens ; & que le peu de connoiſſance qu'ont ces Praticiens de la nature de la maladie, & des effets que peuvent produire les cathérétiques, occaſionne la plus grande partie des accidens ; je veux dire que les anciens employoient

ce remède, en trop grande quantité, ſouvent très-mal-à-propos, & que les modernes ſe ſont trop relâchés dans l'uſage de ce topique, qui, étant adminiſtré avec prudence & connoiſſance de cauſe, ne peut produire que de très-bons effets, dans la plûpart des maladies cauſées par les vices de l'urètre.

M. Dionys recommande avec beaucoup d'énergie, d'employer des cathérétiques plus ou moins forts, à proportion de ce que la cicatrice ſera plus ou moins dure. « Le Chi-
» rurgien prendra, dit-il, une bou-
» gie plus ou moins groſſe, relati-
» vement au diamètre du canal; il
» fera une foſſette ſur l'extrémité
» de la bougie, qui doit être in-
» troduite la première dans le con-
» duit, afin d'y placer le remède
» cathérétique; cette même ex-
» trémité de la bougie doit appuyer

» ſur l'obſtacle, pour faire un petit
» eſcarre, & amener une légère
» ſuppuration ».

Je ſuis fondé à croire, d'après mon expérience, que des petites rainures autour de la bougie ſeroient préférables à la foſſette, dans le cas où cet inſtrument médicament ne pourroit être introduit qu'avec beaucoup de difficulté ſur les cicatrices qu'on a envie de détruire. On panſera le Malade deux fois par jour, & on laiſſera la bougie dans le canal pendant un tems convenable, qui eſt ordinairement de trois heures chaque panſement. Le reſte de la journée, le Malade doit reſter ſans bougie, ou n'en doit avoir qu'une très-adouciſſante. Il ne faut pas oublier les remèdes internes pour tempérer & évacuer les humeurs.

L'Artiſte ne doit point s'impa-

tienter ; ce remède doit être doux, pour ne pas expoſer le Malade à des accidens qui arriveroient ſûrement, ſi le Chirurgien n'uſoit de toute ſa prudence, en adminiſtrant ce topique, & je crois que nous n'avons pas d'autre moyen pour détruire les vices de l'urètre, quoi qu'en diſe M. Saviard. Nous avons d'ailleurs une foule d'Auteurs, qui conſeillent d'employer ce remède ; mais il faut en uſer prudemment.

Il eſt très-dangereux de porter des corroſifs dans le canal, par le moyen des injections, pour cicatriſer les ulcères, ou pour donner du reſſort aux vaiſſeaux excrétoires, qui ſe déchargent dans l'urètre, comme le conſeillent quelques Auteurs, parceque cette liqueur reſſerre les fibres du canal, & cauſe, dans la ſuite, des diffi-

cultés d'uriner, qu'on ne peut guérir qu'avec la bougie, comme je l'ai déjà dit.

Les Chirurgiens, qui s'appliquent à cette partie, doivent toujours avoir chez eux des bougies de différentes grosseurs, & composées de manière à remplir toutes les indications qui se présentent dans les différentes maladies de l'urètre.

Les Empiriques n'ont jamais que d'une espèce de bougie, dont la nature est corrosive ; ils lui impriment différentes vertus avec des onguens, ou des pommades dont ils se servent pour oindre le bout de ce topique ; une pareille méthode peut produire de mauvais effets, comme je l'ai déjà fait observer ; les parois du canal essuient la bougie, & le remède n'est point porté sur la partie malade.

Cette méthode ne peut con-

venir, qu'en faiſant une foſſette au bout de la bougie, ou des rainures dans ſa longueur, & dans les endroits qui doivent appuyer ſur les calloſités ou autres obſtacles, où le remède eſt néceſſaire. On conçoit aiſément que cette précaution empêcheroit ce même remède de s'attacher aux parois de l'urètre & de s'amaſſer dans la foſſe naviculaire.

Après que les bougies ſont faites, & qu'on a ſondé le Malade avec cet inſtrument, ſi l'on apperçoit l'endroit où eſt le mal, il eſt également poſſible d'imprimer à ce topique l'onguent que l'on croit indiqué, & de le rendre un peu plus dur, afin que les parois du canal ne l'eſſuient pas. Il faut rouler ſuffiſamment la bougie pour faire diſparoître les inégalités, qui pourroient bleſſer le Malade.

La plûpart des perſonnes atta-

quées de ces ſortes de maladies, ſont entre les mains des Empiriques, qui ne connoiſſent que des carnoſités, & qui attaquent ce prétendu mal, avec des bougies chargées de cauſtique, qu'ils emploient même pour le gonflement du tiſſu ſpongieux de l'urètre, qu'on peut guérir avec les ſimples bougies graduées, qui ne font d'autre effet que celui d'applatir les parties gonflées contre les parois du canal. En continuant ainſi la gradation des petites bougies aux plus groſſes, on guérira radicalement le ſujet, pourvu que ſa maladie ne ſoit que locale; & le tiſſu cellulaire reprendra ſon reſſort, ainſi que les vaiſſeaux variqueux, s'il s'en trouve dans cette partie.

On fait des bougies avec un linge un peu uſé, afin qu'il s'imbibe plus facilement des médicamens emplaſtriques dans leſquels

on les trempe. On doit les couper en pointe, afin qu'elles aient une forme un peu pyramidale, de la longueur de huit ou dix pouces, qui eſt ordinairement celle de l'urètre.

Il faut en fabriquer, comme j'ai déjà dit, de quatre groſſeurs & longueurs différentes, afin de ne jamais ſe trouver dans l'embarras lorſqu'on eſt appelé pour faire des panſemens de qualités diverſes.

On ne reconnoît en général que deux ſortes de bougies, qu'on diſtingue en bougie pleine, & en bougie creuſe.

Les bougies creuſes ſe font avec du fil fin d'argent ou de laiton, que l'on roule en ſpirale autour d'une petite verge de fer ou de laiton, de la longueur & groſſeur ordinaire de l'urètre; ce fil doit être un peu ſerré, & ſoudé aux

deux extrémités. On recouvre le tout avec une bandelette trempée dans un onguent emplastrique, que je décrirai ci-après, N°. 1er. On doit faire cette bandelette avec une toile un peu fine & porreuse, afin que l'onguent la pénètre plus facilement; & il faut la rouler de la même manière que les bougies pleines. Lorsque cette bougie a acquis la consistance convenable, on retire le mandrin, & l'on a une bougie creuse, dont on ne fait usage que dans des cas particuliers, comme dans celui où le Malade ne peut pas supporter les algalies ordinaires.

La façon particulière de ces bougies creuses permet au sujet de les porter sans gêne, & de marcher sans danger de se blesser. On s'en sert très-rarement; & l'on ne doit pas les laisser long-tems dans l'urètre, à cause de leur peu

de ſolidité ; c'eſt pourquoi il faut toujours craindre que la chaleur, l'humidité, & le mouvement du canal, n'excitent le linge, imbibé d'onguent, à ſe défaire, ce qui mettroit le Malade dans un très-grand embarras, lorſqu'il faudroit retirer la bougie. C'eſt encore pour cela qu'un Chirurgien prudent doit préférer de ſe ſervir de la ſonde flexible, au lieu de la bougie creuſe, parcequ'elle eſt auſſi commode, & ne fatigue pas davantage les Malades.

S'il ſe trouvoit des cas où il fût abſolument néceſſaire d'employer la bougie creuſe, il faudroit la changer tous les deux jours, pour éviter la plûpart des inconvéniens auxquels on eſt expoſé en ſe ſervant d'un pareil inſtrument.

Les bougies, comme nous l'avons déjà dit, ont l'avantage de

remplir deux objets en même tems; comme inſtrument, elles tiennent le canal ouvert, & le remettent dans ſon état naturel; comme médicament, elles détruiſent les obſtacles de l'urètre & cicatriſent les ulcères par la qualité des onguens dont elles ſont ointes.

Si l'on deſire les rendre émollientes & fondantes, on donne la conſiſtance d'emplâtre à l'onguent de la mere, ou à celui de Nuremberg. On peut auſſi ſe ſervir de celui dont je donnerai la compoſition N°. 2. On peut enfin leur donner telle qualité qu'on juge à propos, pour les rendre déterſives, avec l'emplâtre triapharmacum de Meſué, ou la céruſe, ou l'onguent de charpie.

Quand on voudra rendre les bougies très-adouciſſantes & très-émollientes, on ſe ſervira pour

cela de l'emplâtre que j'indiquerai au N°. 3.

La plûpart des Auteurs ſont d'accord que pluſieurs chaudepiſſes maltraitées, laiſſent toujours dans l'urètre de cicatrices calleuſes, qui, dans la ſuite, peuvent occaſionner des difficultés d'uriner, & même des rétentions d'urines.

Ces accidens arrivent aſſez ſouvent à ceux qui ont employé des injections ſtypiques, pour arrêter l'écoulement & cicatriſer les ulcères de l'urétre. Rien n'eſt ſi dangereux que des remèdes de cette ſorte; ils irritent les fibres, les obligent de ſe reſſerrer, diminuent par conſéquent le diamètre du canal, & excitent ſouvent inflammation. Les bougies, au contraire, fondent les duretés, les calloſités, amolliſſent & font

ſuppurer les ulcères, ſans diminuer le diamètre du canal. Ces mêmes bougies donnent le ton convenable à cette partie, en procurant la fonte des humeurs qui s'oppoſent à l'iſſue des urines : elles procurent pareillement l'iſſue aux humeurs infiltrées dans les différens replis de la membrane interne de ce conduit, en détruiſent les cicatrices & autres obſtacles, qui peuvent empêcher le mouvement naturel de ſes parties poſtérieures.

Quoique les bougies fondantes amènent beaucoup de ſuppuration, les urines, qui paſſent continuellement ſur cette membrane, cauſent la grande difficulté que l'Artiſte trouve à cicatriſer les ulcères de ces parties, de même que les ſinus, fiſtules, clapiers, que la matière peut y avoir occaſionnés.

Je penſe, comme pluſieurs célèbres Chirurgiens, que la Nature

peut, quelquefois, se débarrasser du vice local, lorsque les remèdes ont détruit le général ; mais je crois aussi, que ce moyen n'est jamais durable sans le secours des bougies, parceque le tissu spongieux de l'urètre, est toujours irrité par les liquides, qui passent continuellement, & qui deviennent d'une nature acrimonieuse, relativement aux excès réitérés, que les Malades n'ont pas soin d'évitèr. Alors le jet des urines diminue, & la rétention devient souvent totale ; au lieu qu'avec les bougies, toutes ces parties reprennent du ressort, & le Malade guérit quelquefois très-parfaitement.

Plusieurs Auteurs prétendent qu'une guérison faite à l'aide de la bougie n'est pas durable ; si ces mêmes Auteurs avoient bien voulu nous donner d'autres moyens, nous

aurions pu examiner s'ils méritent d'être préférés aux bougies, qui ſont le ſeul remède que nous connoiſſions pour guérir les vices de l'urètre. Il vaut beaucoup mieux les employer, que d'abandonner des malheureux, qui ſouffrent les douleurs les plus cruelles. Il y a même impoſſibilité de trouver un moyen qui rempliſſe auſſi bien les indications curatives des maladies de l'urètre, que les bougies avec leſquelles on peut porter le remède ſur les parties malades.

Les difficultés d'uriner ſont preſque toujours accompagnées de douleurs, lorſque les Malades veulent rendre cet excrément, à cauſe des efforts qu'ils ſont obligés de faire.

Les urines ne viennent quelquefois que goutte à goutte; d'autrefois comme un fil, qui ſe ſépare ſouvent en pluſieurs parties, en

forme d'arrofoir. Dans des cas pareils, il faut introduire une bougie, pour reconnoître la nature de la maladie, & fa profondeur dans le canal, ce dont on s'affure, lorfque l'obftacle arrête cet inftrument, & qu'il n'eft pas poffible de le faire entrer plus avant, fans caufer de grandes douleurs au malade. Pour lors, le Chirurgien ne doit rien forcer; il doit affujettir la bougie contre l'obftacle avec deux fils de coton, dont on forme un lien d'environ dix-huit pouces de long, au milieu duquel on fait un nœud, pour prendre la bougie : on fait un autre nœud pour relever les deux fils à côté de la verge, fous laquelle on les paffe, & l'on fait un nœud fur le frin que l'on ferre très-peu; on en fait un autre que l'on ferre encore moins, afin de prendre la bougie dans le quatrième nœud,

qui doit être ſerré autour de cet inſtrument : on fait enſuite un cinquième nœud qu'on porte ſur le col de la verge, à la partie ſupérieure, & on deſcend les deux bouts du fil autour du col, l'un d'un côté, & l'autre de l'autre, pour faire un nœud peu ſerré, ou les tordre enſemble ; il faut avoir la précaution de faire deſcendre le prépuce ſur le gland, pour recouvrir l'appareil.

Une telle ligature eſt très-ſolide, même ſans être beaucoup ſerrée. Le Malade peut quelquefois uriner avec la bougie, ſans craindre le moindre accident, & quand il ne le peut pas, il doit la retirer pour faire cette fonction.

La bougie doit reſter dans le canal pendant environ cinq heures le matin, & autant le ſoir, afin qu'elle puiſſe faire ſon effet.

On ne peut pas cependant donner une règle générale pour l'introduction de cet inſtrument, ni pour le tems qu'il doit reſter dans l'urètre.

Le Chirurgien doit connoître la vertu du remède, la maladie & ſon tems, & agir en conſéquence. Les bougies, ainſi adminiſtrées, par leur vertu médicale, & leur qualité inſtrumentale, applatiſſent, cicatriſent & conſolident la plûpart des vices de l'urètre; elles font tomber en fonte les duretés & les calloſités. On reconnoît l'effet qu'elles produiſent, par l'abondante ſuppuration que l'on voit ſortir du canal. Par leur qualité inſtrumentale, elles contiennent les parois du canal dans un état convenable; elles applatiſſent les vaiſſeaux variqueux, & le tiſſu ſpongieux, contre les parois du conduit.

Il faut commencer la cure avec des bougies minces & courtes; ensuite on en emploie de plus grosses & de plus longues par degrés.

Lorsque le canal est entièrement libre; que les urines viennent comme elles doivent venir naturellement sans interruption, & que la bougie entre facilement dans la vessie, on a lieu de croire que le Malade sera guéri radicalement sous peu de tems.

Quand il y a complication, comme virus vénérien, on doit le détruire, s'il est possible, sans exposer le Malade à aucun accident, & traiter la cause & ses effets en même tems.

Les obstacles du canal produisent quelquefois, le long du conduit, plusieurs fistules, par lesquelles les urines se perdent; mais on les consolide bien plus facilement lorsque l'urètre est libre, & que

les urines reprennent leur cours par la voie naturelle. Dans ce cas on a ſoin de préſerver les parties malades de l'acrimonie des urines, par le moyen de ma bougie creuſe, que l'on enduit de médicamens convenables.

Il faut enſuite avoir la précaution de déterger & conſolider le canal avec des bougies appropriées, & qui le maintiennent dans ſon état naturel, ſi l'on ne pouvoit pas introduire la bougie creuſe, ou qu'elle ne fut pas indiquée.

Pendant tout le tems du traitement, ou de l'uſage des bougies, on ne doit pas négliger d'employer les délayans, & les remèdes qui ont la qualité d'adoucir l'acrimonie des urines. Comme il arrive ſouvent des douleurs ou un gonflement aux environs des teſticules, quelquefois même dans ces glandes, on diſſipe ordinairement ces accidens

avec

avec les remèdes fondans, ou par la suppression de la bougie, dont ce même accident fait interrompre l'usage & l'ordre que le Chirurgien s'étoit proposé de suivre, & aussi-tôt que l'accident a disparu, on reprend la bougie pour finir la cure.

Il peut se faire qu'on rencontre des obstacles naturels, en introduisant cet instrument dans le canal de l'urètre; dans ce cas, le Chirurgien ne doit pas se tromper; car l'usage des bougies pourroit faire beaucoup de mal, étant tout-à-fait inutiles dans cette circonstance.

L'Artiste doit cependant examiner si ce vice de conformation ne pourroit pas être curable par le moyen de la bougie. Il doit observer si le vice est à la partie postérieure de l'urètre, alors il faut introduire la bougie sur l'obsta-

cle, & continuer juſqu'à ce qu'elle puiſſe entrer librement dans la veſſie.

Si cet obſtacle ſe trouve dans la partie membraneuſe de l'urètre, on aſſujettit la bougie ſur ce même obſtacle, & lorſqu'il eſt détruit, & que cet inſtrument n'en trouve pas d'autres, il eſt inutile de le porter dans la veſſie; on ſe contente de l'introduire un peu plus avant que le lieu où étoit l'obſtacle, & on attache la bougie, comme nous l'avons déjà dit. On ſe comporte de la même maniere à l'égard des autres obſtacles qu'on peut rencontrer dans la pratique.

Si la maladie ſe trouvoit près de la foſſe naviculaire, après avoir vaincu l'obſtacle, on introduiroit la bougie juſque dans la veſſie; ſi elle entroit ſans réſiſtance, il ſeroit inutile de l'aſſujettir dans toute la longueur du canal; il faudroit

ſeulement la faire paſſer deux pouces plus avant que le lieu de la maladie, & l'aſſujettir comme à l'ordinaire.

Quoique le mal ne ſoit qu'au bout du canal, les Empiriques portent toujours ce remède juſqu'à la partie membraneuſe de l'urètre, & c'eſt préciſément dans cet endroit où il peut faire le plus de mal : voilà pourquoi il ne faut jamais introduire la bougie dans cette partie, quand elle n'y eſt pas abſolument néceſſaire.

Lorſqu'on fait des bougies, il faut toujours avoir attention de couper la toile, ſelon la longueur de la pièce, afin que cet inſtrument ſoit plus fort, & qu'il ne ſoit pas dans le cas de ſe briſer dans le canal, comme il eſt arrivé à un jeune homme de cette capitale, que le Frere Côme a taillé depuis peu. On a caſſé la pierre,

& on a trouvé le bout de la bougie ſur lequel la pétrification s'étoit faite d'autant plus facilement que les graviers s'attachoient ſans difficulté à l'entour de ce corps glutineux.

Les bougies étant mal faites, après avoir été pendant quelque tems dans le canal, l'onguent ſe ſépare de la toile, & peut tomber dans la veſſie, où il ſeroit le principe d'une pierre qui n'auroit pas lieu ſans cet accident. On ne doit donc point employer de bougies, qu'elles n'aient toutes les qualités néceſſaires, afin d'éviter tous les accidens de ce genre.

On pourroit en faire avec pluſieurs fils réunis enſemble, & leur donner la conſiſtance convenable; elles ſeroient beaucoup plus fortes, & l'onguent ne pourroit ſe ſéparer que très-difficilement. On a auſſi le moyen de rendre très-

parfaites les bougies de toile ; de leur donner aſſez de force pour qu'elles ne puiſſent pas ſe rompre ; d'y faire adhérer l'onguent, de manière qu'il ne puiſſe s'en ſéparer, & de les rendre propres à guérir toutes les difficultés d'uriner, qui auroient été cauſées par les vices de l'urètre avec ce remède ; on peut quelquefois, en tenant le canal ouvert, débarraſſer la veſſie du pus, du ſang, des graviers, & des parties glaireuſes qui pourroient s'y trouver. Tous ces corps étrangers ſont preſque toujours la cauſe des difficultés d'uriner ou des rétentions d'urine totale.

On peut ſe ſervir des bougies en beaucoup de circonſtances ; elles conſolident & cicatriſent les vieux ulcères, qui ſe trouvent dans toute l'étendue du canal de l'urètre, après les maladies gonorrhiques ;

cela m'a toujours très-bien réussi, même dans des écoulemens qui duroient depuis plusieurs années, & qu'on n'avoit jamais pu guérir avec tous les autres remedes connus.

Un Chirurgien de Londres vient de décrier les bougies, pour faire valoir une poudre mercurielle, par le moyen de laquelle il prétend guérir tous les vices de l'urètre, & faire sortir les urines à plein canal; ce qui n'est pas vraisemblable, parce qu'on ne peut opérer de pareilles guérisons qu'avec les bougies. Ce Chirurgien Anglois est encore un de ces hommes à secret, dont on ne doit pas faire grand cas, non plus que de tant d'autres semblables qui existent en France & ailleurs.



CHAPITRE VI.

ON dit que les bougies de M. Daran ont produit de très-bons effets ; mais je voudrois qu'il ne les mît en uſage que lorſqu'elles ſont indiquées par les accidens de rétention, & qu'il ne les employât point indiſtinctement pour toutes les maladies gonorrhiques qui ſe préſentent. Il prétend que c'eſt l'unique bon remède, & qu'un Malade ne peut être guéri que par ſon moyen ; mais cela eſt très-équivoque, puiſqu'on peut obtenir la guériſon d'une chaude-piſſe la plus invétérée, très-ſouvent ſans bougie, à moins que cette maladie ne ſoit rebelle, & ne veuille pas céder aux remèdes indiqués par les meilleurs Praticiens de nos jours, ce qui arrive quel-

quefois. Dans un cas pareil, il faut introduire une bougie convenable à la maladie, pour éviter de plus grands désordres, qui sont toujours à craindre dans cette partie, sur-tout lorsqu'on abandonne la cicatrisation des ulcères à la Nature.

On ne conçoit pas comment M. Daran peut se déterminer à amener un écoulement considérable dans cette partie, sans apparence de chaude-pisse, & souvent sans difficulté d'uriner. Lorsqu'on a introduit des caustiques dans le canal, le Malade voit un écoulement, qui annonce alors une grande maladie, selon cet Auteur, & qui, véritablement, n'est que l'effet du styptique; il faut continuer, selon lui, le pansement, jusqu'à ce que la maladie qu'il a occasionnée soit guérie.

M. Daran dit, que pour guérir

toutes les maladies gonorrhiques, la bougie eſt le ſeul remède qu'on doit employer ; mais il ne dit rien des accidens qu'elle peut occaſionner, lorſqu'on l'adminiſtre mal-à-propos, & à des Malades qui n'en ont jamais eu beſoin. Elle expoſe à une ſuppuration, qui peut détruire le canal, cauſer des dépôts urineux ou purullens, des fiſtules au périnée, & ces accidens ſont très-difficiles à guérir.

Quelle ignorance, de faire un cautère dans une partie auſſi ſenſible, auſſi cachée, & ſur laquelle on ne doit porter de remède qu'en tremblant ! Eſt-on ſûr qu'il tombera ſur la partie malade, & s'il y produira de bons effets ? Tout le monde ſait que la gonorrhée eſt très-difficile à guérir ; mais les vrais Chirurgiens n'ignorent pas, que ſur dix maladies de cette eſ-

pèce, ils en peuvent guérir huit radicalement, ſans le ſecours des bougies, & que ſi l'on s'en ſert quelquefois, en pareil cas, ce n'eſt que pour tenir le canal libre, après qu'on a entièrement détruit l'inflammation, par le moyen des remèdes indiqués à cet effet.

On ſait auſſi, que les bougies que l'on emploie comme inſtrument, ne peuvent occaſionner aucun accident, pourvu qu'elles ſoient bien faites, & cependant, on ne doit jamais s'en ſervir qu'elles ne ſoient indiquées, comme je l'ai dit ci devant. Il faut d'abord tenter la cure avec les remèdes généraux, & ce n'eſt que dans le cas où il y auroit difficulté d'uriner qu'il faudroit employer la bougie; mais ſi cet accident n'exiſte pas, la gonorrhée ſe trouve ſouvent guérie au bout de vingt-cinq ou

trente jours, avec les remèdes que j'indique dans mon Traité des Gonorrhées.

Si, après ce temps, la maladie ne vouloit pas céder, on emploieroit la bougie avec toute la prudence poſſible.

Je ne parle que de ce que j'ai vu chez M. Daran, où j'étois lorſqu'il introduiſit lui-même ſa bougie à un Invalide, qui n'avoit autre choſe qu'une légère inflammation au col de la verge. M. Daran lui dit : qu'il falloit faire ſuppurer le canal, pour guérir cette inflammation, qui n'étoit qu'extérieure, & qu'on auroit pu détruire facilement avec les ſimples lavages de propreté.

J'ai vu pluſieurs fois des fluxions ſur les teſticules, & des dépôts occaſionnés par des bougies mal adminiſtrées. Cette pratique a eſtropié beaucoup de perſonnes, qui

ſeroient bien portantes, ſi l'on n'avoit pas prodigué ce remède, qui eſt auſſi bon quand il eſt bien indiqué, que pernicieux lorſqu'il eſt mal adminiſtré.

S'il étoit poſſible de guérir les maladies de l'urètre avec les remédes convenables & bien adminiſtrés, il n'y auroit pas tant de malheureux affligés d'incontinençe & de rétentions d'urines. On ne verroit pas des écoulemens de matieres purullentes, qui durent trois ou quatre ans, ſans qu'on puiſſe les tarir par les moyens ordinaires. Cela arrive ſouvent, parce qu'on ignore la cauſe de ces maladies.

Je ne diſſimulerai pas que j'ai échoué pluſieurs fois, en pareil cas, avant que j'euſſe mis la bougie fondante en pratique, & depuis ce tems, j'ai toujours fort bien réuſſi. Il eſt donç très-eſſentiel

qu'un malade faſſe uſage de cet inſtrument médicament, dans tous les vices de l'urètre, & vers la fin des gonorrhées rebelles.

De toutes les maladies vénériennes, la chaudepiſſe eſt la moins aiſée à guérir ; car elle produit ordinairement les différens vices de l'urètre, qui ſont auſſi difficiles à détruire que leur cauſe.

J'ai vu pluſieurs fois dans ma pratique, à Rouen, faire paſſer des Malades par les grands remédes, tant pour les embarras de l'urètre, que pour la gonorrhée, & autres accidens qui indiquoient un vice général dans la maſſe des humeurs.

Je pris chez moi deux perſonnes qui ſe trouvoient dans le même cas ; & pour me mettre à l'abri de tout reproche, j'appelai MM. Riouf & Deſbarres, l'un & l'autre Membres du collége de Chirurgie de la

même ville, pour ſuivre conjointement ces cures avec moi. Nous ſuivîmes la méthode la plus ſûre; nous fîmes paſſer les Malades par les grands remédes, tous les accidens parurent avoir cédé; mais l'écoulement perſiſta toujours. Un mois après qu'ils furent guéris, ils urinoient même avec beaucoup plus de difficulté. Mes Confrères me conſeillerent d'employer les bougies fondantes de M. Deſbarres; j'en fis moi-même; je les adminiſtrai ſelon la méthode que j'ai décrite, je preſcrivis le régime convenable, & au bout de ſix ſemaines mes Malades ſe virent entiérement guéris de leur difficulté d'uriner. Peu de tems après, les ulcères ſe trouverent cicatriſées, l'écoulement ceſſa, & les Malades furent guéris radicalement.

J'avoue de bonne foi que ces

deux cures me donnerent lieu de faire bien des réflexions ſur l'uſage des bougies. Je commençai alors à faire des recherches, qui m'ont procuré la connoiſſance des effets qu'elles peuvent produire, dans tous les cas où il n'eſt pas poſſible de guérir les maladies de l'urètre avec les remédes ordinaires.

J'ai fait des bougies de toute eſpèce, pour remplir toutes les indications que j'ai trouvées dans ma pratique depuis vingt ans.

M. Daran a ſu donner à ſes bougies un très-grand crédit, en s'en réſervant le ſecret pendant plus de cinquante ans, & en leur attribuant une vertu univerſelle, pour guérir toutes les maladies de l'urètre & les gonorrhées.

Il n'introduit jamais ce topique, ſans promettre des merveilles que perſonne, pour ainſi dire, ne peut appercevoir que lui; mais comme

il vient de donner au Public ce fameux ſecret, je prie les Gens de l'Art d'examiner & de juger, s'il a réellement fait un préſent utile à l'humanité, comme il s'en vante. Quant à moi, je ſuis aſſuré, par ma propre expérience, qu'il eſt auſſi poſſible de guérir ou pallier les maladies de l'urètre, avec les bougies de MM. de la Faye, Goulard & Deſbarres, quand elles ſont bien indiquées, qu'avec celles de M. Daran; car l'on guériſſoit & on pallioit plus de cent ans avant qu'il exiſtât, quoiqu'il ſe flatte d'avoir fait connoître ces maladies & trouvé le reméde pour les guérir.

Je ſuis très-perſuadé qu'il ne ſe trouvera aucun Praticien éclairé qui ne convienne avec moi, qu'il eſt impoſſible de guérir toutes les maladies de l'urètre avec des bougies de la même eſpèce, parce

qu'il faut approprier ce médicament, & le rendre convenable aux différentes indications que le vrai Chirurgien doit remplir.

Je penſe que tous ceux qui ont écrit ſur les bougies, & qui ont fait un ſecret de leur compoſition, n'ont eu d'autre deſſein que celui de ſurprendre la crédulité du Public, pour débiter leur marchandiſe, comme font les Charlatans; car un bon Citoyen ne doit point garder un ſecret qui peut être utile à l'humanité.

Si j'avois le bonheur d'en découvrir un pour guérir ainſi toutes ces maladies, je n'aurois pas la cruauté de laiſſer ſouffrir mes ſemblables pour m'enrichir, je le donnerois au Public, dans l'inſtant, & avec le plus grand empreſſement. Je n'imiterois pas MM. Daran, Bouquier, André, & pluſieurs autres, qui ont pré-

tendu donner de nouvelles méthodes, pour le traitement des maladies de l'urètre. Ils ont toujours donné la defcription des maladies, & gardé le fecret de leurs bougies, qui, felon eux, font des prodiges dans tous les cas. Je conviens qu'ils ont fait quelques cures, en panfant les malades pendant des années; mais leurs bougies n'y ont eu aucune part, que comme inftrument favorifant la fortie des urines.

Le Public ne doit avoir nulle obligation à de pareils Auteurs, qui, dans le cours de leurs ouvrages, ne font autre chofe que de fe critiquer l'un l'autre, & de fe difputer la fupériorité de leur fecret, qu'ils confervent foigneufement, afin que les bons Artiftes ne foient pas dans le cas de le uger.

On voit facilement que l'uni-

que objet de ces gens à ſecret, eſt de faire fortune, en ſurprenant la crédulité du Public, tant ſur la nature des maladies de l'urètre, que ſur celle de leurs remédes, auxquels ils prodiguent des louanges auſſi outrées, que peu méritées.

Pour accréditer davantage leurs bougies, ils font tous leurs efforts pour détruire celles qui ſont reçues univerſellement de tous les bons Artiſtes, parce qu'elles ne ſont pas de leur compoſition.

Ils ſont bien plus intéreſſés encore à garder le ſecret ſur une foule d'accidens qu'occaſionne leur reméde, que ſur ſa compoſition; ils l'adminiſtrent néanmoins dans tous les cas, ſans ſe faire le moindre ſcrupule de donner des écoulemens, & de procurer des ulcères à ceux qui n'en ont jamais eues, pour guérir une maladie, qui, le

plus ſouvent, n'a jamais exiſté.

Il paroît que ces Meſſieurs voudroient nous perſuader qu'il entre des choſes bien précieuſes dans la compoſition de leurs bougies; mais ils ne réuſſiſſent jamais qu'avec des particuliers, qui n'ont aucunes connoiſſances relatives à cet objet. Les gens de l'art, & même ceux qui ne ſe ſont point adonnés à cette partie, connoiſſent, depuis pluſieurs ſiécles, les drogues dont ce reméde eſt composé.

Tout Chirurgien qui connoît bien les plaies & les ulcères en général, connoîtra également ces mêmes maladies, lorſqu'elles surviendront au canal de l'urètre.

M. André aſſure que ſes bougies ſont meilleures que celles de M. Daran, & de tout autre. Si cela étoit vrai, il auroit bien dû les rendre publiques, afin que

tout le monde eût pu en profiter.

J'ai réussi à guérir les vices de l'urètre, avec les bougies de M. Goulard, avec celles de M. Daran, & avec celles dont je donnerai ici la composition. Je les ai employées pour guérir & pallier les rétentions d'urines ; mais je ne m'en suis jamais servi que quand elles étoient indiquées.

Les circonstances ont été bien favorables aux Empiriques dans le tems que les vrais Chirurgiens s'étoient relâchés dans la pratique de ces maladies, à cause du peu de succès, & des accidens innombrables qu'ils occasionnoient avec les bougies corrosives. Ces Empiriques multiplient encore tous les jours ces mêmes accidens, avec leurs grands secrets, & quand ils se vantent d'avoir guéri six maladies au bout d'un an de traite-

ment, on en trouve ſouvent quatre, qui ne ſont que palliées, & dont les ſujets ſont obligés de porter la bougie tous les jours pendant quatre heures.

J'ai vu beaucoup de ces malades, qui, après avoir dépenſé quarante louis, venoient me conſulter pour ſavoir s'il n'y avoit pas moyen de les guérir.

On ne peut concevoir comment les partiſans des carnoſités ont la témérité de prétendre être les ſeuls qui connoiſſent le remède général, pour guérir toutes les maladies de l'urètre, principalement les carnoſités, qui n'exiſtent que très-rarement.

Il ſeroit cependant fort avantageux de faire des recherches pour bien connoître les vices de l'urètre, de même que les remédes pour les combattre avec ſuccès, parce que ces maladies ſe

multiplient tous les jours, par l'ignorance de beaucoup de gens, qui se mêlent de traiter les gonorrhées, sans avoir la moindre connoissance ni de la Médecine, ni de la Chirurgie, qu'il faut avoir pratiquée pendant bien des années, pour être en état de connoître & de traiter de pareilles maladies.

Si les Empiriques avoient réellement fait la découverte d'un reméde utile à l'humanité, ne devroit-on pas les regarder comme des monstres, & des barbares, d'en faire un secret pour s'enrichir, en laissant périr un grand nombre de pauvres, qui n'ont point d'argent à leur porter pour se le procurer?

Lorsque les Charlatans proposent leur prétendu secret, ils sont bien persuadés qu'il n'a pas toute la vertu qu'ils lui attribuent; mais

après avoir traité une multitude de maladies, parmi lesquelles cinq ou six se sont trouvées guéries ou palliées, par un pur effet de la Nature, ou par la force du tempérament des sujets; ils ne manquent jamais de prendre cette ombre de succès pour un bon effet de leur remède, & commencent à se faire illusion, en croyant qu'ils possedent quelque chose qui peut être utile. C'est pour lors qu'ils sont doublement coupables d'être insensibles aux cris de l'humanité souffrante; ils font voir qu'ils n'ont jamais éprouvé les délices que ressent une ame tendre & compatissante en soulageant ses semblables; mais l'avidité insatiable d'argent, étouffe en eux tous ces beaux sentimens, dont un bon cœur est toujours parfaitement rempli.

Il y a bien des cas, où il est nécessaire que la bougie procure une

une ſuppuration ; mais il y en a beaucoup où elle eſt très-dangereuſe, parce que c'eſt une eſpèce de cautère caché dans des ſinus, où il eſt très-difficile de porter un reméde, par le moyen des bougies, qu'on ne doit employer en pareille circonſtance qu'avec beaucoup de précaution, & quand on ne peut pas réuſſir, on fait des injections, avec toute la prudence poſſible.

Tous les Chirurgiens éclairés ſont convaincus que les bougies à ſecrets ſont corroſives, quoique les Empiriques ſoutiennent le contraire, parce qu'il n'eſt pas poſſible de flogoſer, d'enflammer, & de faire ſuppurer ſans corroſifs. Si la bougie par elle-même n'étoit pas corroſive, il faudroit néceſſairement que la pommade avec laquelle on la frotte avant que de l'introduire, ait cette qualité, ſans

laquelle elle ne produiroit point ces effets.

Je ne diſſimulerai pas que je me ſuis ſervi pluſieurs fois de bougies un peu mordantes, principalement dans les grands embarras de l'urètre, quoique les Empiriques diſent, contre tout ce qu'ils font habituellement, qu'il n'eſt pas poſſible d'employer un corroſif en pareille circonſtance, à cauſe de l'extrême ſenſibilité de cette partie. Je conviens qu'il faut avoir beaucoup de connoiſſances & de prudence dans l'adminiſtration de ces remédes, qui ſont d'un grand ſecours, lorſqu'ils ſont bien indiqués; mais je répète encore, qu'un vrai Chirurgien trouvera dans la partie médicale de quoi faire des bougies pour remplir toutes les indications qui ſe préſentent dans la pratique, pourvu qu'il ait la précaution de les bien

manipuler & de leur donner la flexibilité qui leur eſt néceſſaire, pour qu'elles puiſſent ſe prêter aux différens mouvemens du canal, & que les Malades puiſſent marcher avec cet inſtrument, ſans en être incommodés.

Les bougies de M. Goulard, & celles des autres fabriques établies en France depuis cet Auteur, ont rarement cet avantage, bien eſſentiel aux Voyageurs, qui ſont obligés de ſe les introduire eux-mêmes. Pour qu'ils ne ſoient pas expoſés à ſe bleſſer, il faut qu'elles ſoient bien faites; elles doivent fondre ſans durcir les parois du canal. Quand ce médicament n'eſt pas compoſé par une perſonne intelligente, il produit preſque toujours des accidens funeſtes.

Le Chirurgien, qui entreprend la cure des maladies de l'urètre, doit toujours avoir une connoiſ-

ſance parfaite de toutes les parties ſur leſquelles la bougie doit appuyer, pour y produire différens effets, afin d'être en état de remédier à tous les accidens qui peuvent arriver. Il doit prendre la verge avec deux doigts de la main gauche ſur les corps caverneux, & tenir la bougie entre deux doigts de la main droite pour l'introduire dans le canal. Quelquefois il rencontre un obſtacle ſous le frein, ou près de l'attache du prépuce, qui, le plus ſouvent, n'eſt autre choſe que les parois de la foſſe naviculaire. Lorſque cet obſtacle eſt occaſionné par les vices de l'urètre, on fait une marque avec l'ongle ſur la bougie, à l'entrée du canal; & après qu'on l'a retirée, on meſure extérieurement ce canal, pour ſavoir où eſt le mal.

Il faut ſuivre la même règle,

chaque fois que l'on rencontre des obſtacles, pendant tout le tems de la cure, & juſqu'à ce que la bougie puiſſe entrer facilement dans la veſſie. On ne manquera pas, comme je l'ai déjà dit, d'attacher la bougie, pour la faire appuyer légérement ſur tous les obſtacles qu'on pourra rencontrer; mais il ne faut jamais la faire entrer de force.

Et lorſque le Malade ne rend pas ſon urine à proportion de ſa filtration, l'Artiſte doit faire entrer la bougie dans la veſſie, s'il eſt poſſible, ſans rien forcer, pour procurer une iſſue à ce fluide. Si ce moyen ne réuſſit pas, il aura recours à ceux que j'ai indiqués ci-devant.

Il faut avoir beaucoup de patience dans les maladies de cette eſpèce; j'ai perſiſté à introduire la bougie à des Malades, que

j'avois chez moi, pendant trois mois consécutifs, & j'ai eu la satisfaction de les voir guéris radicalement.

La longueur de la cure dépend de la complication de la maladie. J'ai traité des Malades qui avoient des trous en forme d'arrosoir le long du canal, & que j'ai eu le bonheur de guérir dans l'espace de trois ou quatre mois. Ces mêmes Malades s'étoient présentés à plusieurs Artistes connus, qui n'avoient pas voulu les entreprendre, parce qu'ils regardoient cette maladie comme incurable.

On me dira peut-être, que les remèdes, tant internes, qu'externes, que j'ai employés à cet effet, ont des qualités différentes & particulieres, & que d'autres Praticiens ne réussiroient pas en pareille circonstance avec les médicamens ordinaires; mais je puis

certifier avec vérité, qu'on peut réuſſir en ſe ſervant de tous les remèdes indiqués à cet égard, & en ſuivant la méthode que j'ai décrite, qui eſt certainement une des meilleures pour guérir une ſi cruelle maladie.

Cette méthode eſt ſouvent le véritable remède, & le remède lui-même n'eſt quelquefois que l'inſtrument, qui procure un paſſage libre aux urines, & autres matières que la Nature porte plus ſouvent dans cette partie qu'ailleurs, à cauſe de ſa foibleſſe & de ſon peu de reſſort. Les pommades, d'ailleurs, dont on oint la bougie, ont ſouvent une qualité mordante, qui détermine, en peu de tems, la ſuppuration dans cette même partie.

Quand on reconnoît que l'inflammation eſt portée à un certain degré, il faut oindre la bougie

avec des balſamitiques, ou tout ſimplement avec de l'huile d'amandes douces, ſur-tout, lorſque le Malade eſt obligé d'avoir toujours ce topique dans le canal, comme inſtrument; ce qui arrive dans beaucoup de cas, notamment lorſque les Malades n'ont pas d'autre moyen pour rendre leurs urines.

CHAPITRE VII.

POUR mettre le Public à même de juger des différens effets que produiſent les bougies, je donnerai la compoſition des trois eſpèces dont M. Daran ſe ſert, qui eſt la même pour chacune d'elles; ſes bougies ne varient que dans leur groſſeur & leur longueur. Je donnerai auſſi celles de quelques autres Auteurs connus, & qui ſe font également chez moi. J'en ai de

fondantes, de ſuppuratives, de cicatriſantes & d'inſtrumentales, avec leſquelles j'ai toujours très-bien réuſſi ; ceux qui en auront beſoin en trouveront dans ma maiſon à Paris, de toutes les différentes eſpèces connues.

Quoique la Médecine & la Chirurgie ſoient plus cultivées ici que par-tout ailleurs, le Charlataniſme s'y ſoutient néanmoins, & y fait de grands ravages, à la face des Profeſſeurs des deux plus célèbres Colléges du monde ; parce que l'Empirique promet toujours beaucoup, & ne procure jamais rien, quand la Nature ne fait pas un effort. Il fait entendre au Malade que ſon ſecret eſt sûr ; il produit les témoignages de différentes perſonnes dont on a guéri ou pallié le mal, comme nous l'avons dit; & le Particulier, qui n'entend rien dans cette partie, ſe laiſſe perſuader, &

devient lui-même la victime de sa trop grande crédulité.

Si le commun du Peuple étoit un peu plus éclairé, il pourroit distinguer les Gens de l'Art d'avec les Charlatans, qui, au détriment du genre humain, veulent pratiquer une science, dont ils n'ont pas la moindre connoissance. Si même le Public distingué, n'avoit égard ni aux priviléges, ni aux charges dont la plûpart de ces sortes de gens ont soin de se décorer, il éviteroit les piéges dangereux qu'ils lui tendent.

Il semble que M. Daran fait un grand cadeau au Public, en lui donnant son secret & sa méthode, qui est réelle & connue depuis deux siécles, pour guérir la rétention d'urine occasionnée par les vices de l'urètre; mais il auroit dû completter son présent, & nous donner la composition de la pommade

qu'il emploie pour amener la ſuppuration, d'autant plus que différens Auteurs l'ont déjà décrite, & que pluſieurs bons Praticiens s'en ſervent encore aujourd'hui, quoique d'autres l'aient abandonnée, parce qu'ils croyoient qu'elle étoit trop cauſtique.

J'ai eu la curioſité d'eſſayer les bougies de M. Daran; j'ai fait auſſi la pommade dont il a donné la recette : j'en ai oing les bougies, & je les ai introduites à pluſieurs Malades; mais elles n'ont amené qu'une légère ſuppuration. J'ai été obligé de revenir à la pommade que M. de la Faye a preſcrite dans ſes Commentaires ſur M. Dionys, & j'ai amené une ſuppuration auſſi abondante qu'elle étoit néceſſaire pour guérir mes Malades. J'ai inſéré ici cette formule, afin qu'on puiſſe s'en ſervir lorſqu'elle ſeroit indiquée. M. Daran ne l'a point

donnée, parce qu'il a ſoutenu ; dans tous les ouvrages qu'il a fait imprimer, qu'il n'entroit point de cauſtique dans la compoſition de ſes remèdes, qu'il a toujours donné pour nouveaux, ainſi que ſa méthode ; mais rien n'eſt plus faux que cette expreſſion, parce que les bougies & la pommade qu'il emploie continuellement chez lui, pour guérir toutes les difficultés d'uriner, & même les gonorrhées, amènent une ſuppuration ſi abondante, qu'il y a ſouvent hémorrhagie au bout de quatre jours. Je ne parle qu'après avoir ſuivi les panſemens de M. Daran. J'ai toujours remarqué, que quand ſes bougies n'étoient ointes qu'avec de l'huile d'amandes douces, elles n'amenoient qu'une légère ſuppuration ; mais, lorſqu'elles étoient ointes avec ſa pommade, le Malade ſouffroit davantage ; & ſouvent, au

bout de huit heures, la ſuppuration étoit abondante, & quelquefois ſanguinolentes.

Les pillules anti-vénériennes du même Auteur, ſont d'une nature à en prendre pendant ſix mois, ſans être guéri de l'accident le plus léger de la vérole particulière. Par conſéquent elles ne ſont pas d'une qualité à pouvoir détruire un vice général, puiſqu'elles n'ont d'autre propriété que celle d'un léger purgatif fondant, qui ne peut qu'effleurer le vice vénérien.

Tous ces remèdes adminiſtrés enſemble ou ſéparément, peuvent tout au plus détruire un vice local, dont la Nature fait très-ſouvent ſon affaire, ſans le ſecours d'aucun remède; mais il eſt toujours plus prudent de lui donner des moyens pour l'aider à ſe débarraſſer plus facilement & plus ſûrement.

M. Daran a banni toutes les in-

jections aſtringentes, pour donner plus de poids à ſes bougies, qui ont la même qualité, à l'exception d'une action aſſez conſidérable qu'elles donnent ſur la membrane interne du canal, pour briſer les fibres de cette partie, & les faire tomber en ſuppuration; mais comme le canal eſt ſeulement écarté par la bougie, les parois ne peuvent ſe reſſerrer, pour s'oppoſer à la ſortie des urines. Le contraire arrive dans les injections aſtringentes ou corroſives, qui cauſent une criſpation dans l'urètre, que l'on peut empêcher en ſoutenant les parois du canal par le moyen d'une bougie inſtrumentale. Dans ce cas, une injection peut laver une partie des replis & des ouvertures qui ſe trouvent dans le conduit, & feroit le même effet que la bougie ointe avec la pommade de M. Daran.

Je ne vois pas ce que l'on peut alléguer pour bannir un remède de la pratique chirurgicale, par la ſeule raiſon qu'il peut produire de mauvais effets en certains cas; mais ne trouve-t-on pas dans la pratique, que les plus mauvais remèdes produiſent des effets admirables, quand ils ſont bien indiqués, & adminiſtrés par un Artiſte éclairé? Il ſuffit de connoître l'art de guérir, pour ſavoir choiſir les remèdes qui ſont indiqués. Voilà pourquoi l'on peut dire : que celui qui guérit toutes les maladies d'une partie avec le même remède, eſt un véritable Charlatan, dont l'ignorance empêche de chercher dans les différentes claſſes de la partie médicale, les remèdes qui ſont indiqués par les différens ſymptômes & accidens des maladies.

Il paroît que M. Daran eſt em-

barraſſé, quand ſes bougies ſe chargent plus de ſuppuration dans un endroit que dans un autre; cela prouve qu'il a peu cultivé l'anatomie, & qu'il ignore l'impreſſion que fait ordinairement, ſur ſa bougie, la liqueur qui ſort des canaux excrétoires des différentes glandes, qui ſe déchargent dans l'urètre.

Il y a, en outre, les ſinus muqueux de cette partie, qui ſont ſouvent au nombre de douze : il n'eſt par conſéquent pas étonnant que les parties de la bougie, qui ſe trouvent vis-à-vis de ces ouvertures naturelles, ſoient plus décompoſées, & plus chargées de pus, que dans le reſte de ſon étendue. Cela ne doit pas ſurprendre un véritable Chirurgien, parce que la bougie, par ſa qualité âcre & aſtringente, excite & attire plus abondamment les liquides, qui doivent ſortir naturellement de

ces ouvertures, pour ſe décharger dans le conduit, que dans les autres parties, où il n'y a que des pores.

Ces liqueurs, qui ſont déjà chaudes naturellement, le deviennent encore davantage par la fermentation qu'excite la bougie dans ces parties.

Voilà pourquoi l'onguent, dont elle eſt chargée, ſe trouve rongé ou fondu, & ſouvent remplacé par le pus. Cela n'eſt pas extraordinaire, je l'ai obſervé en beaucoup de cas, où les Malades n'avoient beſoin que de la bougie inſtrumentale, parce qu'ils n'avoient jamais eu le moindre accident vénérien. Malgré cela, quand on retiroit la bougie, elle étoit toujours chargée de pus, dans les endroits qui s'étoient trouvés vis-à-vis des ouvertures dont nous venons de parler. Ce pus paroiſſoit même

d'une mauvaiſe nature ; mais comme la fermentation & le ſéjour de cette humeur dans ces parties lui donne plus ou moins de couleur ou d'odeur, le vrai Chirurgien ne doit pas ſe guider ſur des ſignes, qui ne ſont très-ſouvent qu'équivoques.

On voit, par ce que je viens de dire, que les bougies de toute eſpèce, ſans en excepter les émollientes, ſeront toujours chargées de pus, quand on les retirera du canal ; & plus elles ſeront mordantes, plus la ſuppuration ſera abondante. S'il y a des ulcères dans l'urètre, la partie de la bougie qui appuie deſſus, doit être, par conſéquent, chargée d'une plus grande abondance de pus que par-tout ailleurs.

M. Daran dit, que ſi ſes bougies étoient cauſtiques, les Malades ne pourroient pas les ſuppor-

ter, parce que l'action du corrosif augmenteroit tous les jours. Je conviens bien avec lui, que l'action doit nécessairement augmenter, mais comme ce remède est un fondant dans lequel il entre des irritans, il n'a pas la vertu de procurer des escars; par conséquent en diminuant ce topique, ou en le tempérant avec des parties huileuses en raison de l'inflammation, la douleur doit diminuer, à cause de la suppuration, & d'ailleurs le Malade s'y accoutumera insensiblement, dans l'espérance d'être guéri.

Le même Auteur dit dans sa Préface, « puisqu'une gonorrhée » récente, pour peu qu'elles s'irri- » te, consiste dans un ulcère de » l'urètre, pourquoi n'attribuerois- » je pas la continuation de l'écou- » lement à la continuation de la » même cause ? » Mais il ne nous

explique pas ſi cette cauſe eſt générale ou ſimplement locale. S'il avoit conſulté Hippocrate, qui dit, qu'un Malade n'eſt jamais plus ſûr de ne pas avoir un vice général dans la maſſe des humeurs, que lorſqu'il a un écoulement de matière purullente, il eût penſé différemment.

On voit aſſez que cet écoulement n'eſt qu'un égoût, par lequel la Nature ſe débarraſſe de toutes ſes impuretés, & cela prouve clairement, qu'il n'y a qu'un vice local.

Après qu'un Malade a paſſé par les grands remédes entre les mains d'un bon Chirurgien, & que tous les ſymptômes de la vérole ont diſparus; ſi l'écoulement continue, c'eſt réellement un accident occaſionné par la vérole; mais on ne peut pas dire que c'eſt cette maladie, quoiqu'elle laiſſe ſouvent

un grand nombre d'incommodités, comme la perte d'une partie, ou une àdduction dans une autre; ce qui produit des accidens qu'on peut guérir le plus ſouvent avec des remèdes, qui ne ſont pas anti-vénériens.

M. Daran prétend, que tous les ulcères qui ſe forment dans le canal de l'urètre, ſont toujours d'une nature maligne, & que ſes ſondes développent le ferrement virulent, qui eſt aſſoupi dans le canal, ou dans les parties qui y verſent leur liqueur; mais je crois que ſi le virus vénérien étoit dans le cas de s'aſſoupir ainſi, dans quelque partie, la Nature choiſiroit un lieu où ce vice ſeroit plus tranquille, elle préféreroit les glandes qui ſont de même eſpèce, & qui ſe trouvent dans d'autres parties de notre individu. D'ailleurs, la fermentation & le

paſſage continuel des urines dans le canal, viendroient irriter ce virus, & l'empêcheroient de dormir.

Le même Auteur prétend mal-à-propos, que les ulcères ſe couvrent d'une pellicule, ou quelquefois de chair baveuſe, que cela ſuffit pour arrêter le virus vénérien, qui eſt dans cette partie, & que la ſemence gliſſe ſur ce qui recouvre l'ulcère, où elle ne s'arrête pas aſſez long-tems pour s'imprégner du virus, ou d'une aſſez grande quantité de méaſme vénérien, pour infecter les parties qu'elle touche.

Un pareil raiſonnement ne peut ſortir de la bouche d'une perſonne qui connoît la nature du virus vénérien. On ſait qu'il eſt poſſible de contracter cette maladie, en accouchant une femme qui en eſt infectée, & que par la tranſpira-

tion, on contracte également la galle vérolique, des dartres, & des boutons de cette nature; le tout par la ſubtilité des méaſmes vénériens. Voilà pourquoi il eſt impoſſible que les pellicules & les chairs baveuſes puiſſent jamais empêcher le virus de ſe communiquer dans ces parties, dont les pores ſont continuellement ouverts. Il ſe communiqueroit même dans toute la machine animale, par le moyen des liqueurs qui circulent dans toutes ſes parties, où elles porteroient ſûrement quelques molécules du méaſme vénérien.

Pour penſer raiſonnablement que ce virus eſt aſſoupi dans ces glandes, il faut les ſuppoſer ſquirreuſes, ſans communication avec les autres parties, ni par la circulation des liqueurs, ni par la filtration des fluides que ces mêmes glandes

verſent continuellement dans l'urètre ; elles n'ont pas plus d'analogie avec le virus vénérien, que toutes les autres du même genre, & ſi ce vice s'y portoit de préférence, ce ne ſeroit que parce qu'il trouveroit moins de réſiſtance, en cas d'ulcères, dans cette partie ; mais, ce ne ſeroit pas pour s'y aſſoupir.

M. Daran, dans ſes cauſes de rétention d'urine, ne dit pas un mot du gonflement du tiſſu ſpongieux de l'urètre, qui occaſionne plus ſouvent cette rétention que toute autre cauſe. Ce gonflement peut être cauſé par des parties médicales introduites mal-à-propos dans le canal de l'urètre, ou par l'acrimonie des urines, ou des autres liqueurs qui tombent dans ce conduit. Les débauches réitérées peuvent donner lieu à cet accident ; mais je m'étendrai peu

ici

ici ſur la nature de ce gonflement, parce que j'en ai déjà parlé ailleurs. M. Daran paſſe auſſi ſous ſilence les cauſes de rétention d'urine, qui dépendent des maladies de la veſſie, ainſi que celles qui proviennent des corps étrangers. Il ne parle pas de la différence qu'il y a entre un vieux & un jeune canal. Un vieux canal eſt cependant bien plus ſujet aux maladies qu'il traite, parce que dans un âge avancé toutes ſes parties perdent leur reſſort, & ſont auſſi bien plus ſuſceptibles de rétention d'urines & même plus difficiles à détruire. Il paſſe ſa bougie dans tous les cas, & quand même elle entreroit dans la veſſie dès le premier jour, il fait toujours ſuivre ſa méthode aux Malades. Ceux qui n'ont qu'un léger écoulement ſont traités comme ceux qui en ont un conſidérable.

Il auroit été bien à propos que M. Daran eût fait un détail plus circonſtancié, afin de donner une plus haute idée de lui à ſes Malades, auxquels il a dédié ſon Livre ſur la nature des différentes cauſes de rétention ou ſuppreſſion d'urine. Ces mêmes Malades ne connoiſſant que celle qui dépend des vices de l'urètre, porteroient toujours une bougie pour ſe faire piſſer, & n'en piſſeroient pas mieux. Etant dans la bonne foi, que ce remède doit les guérir, ils le continueroient & pourroient ſe faire beaucoup de mal. Après avoir uſé & dépravé leur canal, la première inflammation qui ſurviendroit dans cette partie, formeroit quelques dépôts, qui perceroient l'urètre affoibli; les urines prendroient leur cours par cette ouverture, que le Malade ſe ſeroit procurée lui-même, pour

avoir ignoré qu'il y a d'autres causes de rétention d'urine que celles que M. Daran a décrites, & que sa bougie est plus pernicieuse qu'utile, dans beaucoup de circonstances. Il instruit néanmoins habituellement trois ou quatre Elèves, qu'il destine les uns pour l'Amérique, les autres pour l'Angleterre, afin de faire circuler son remède, qu'il a soin de faire fabriquer chez lui à Paris, craignant que ses correspondans ne se trompent dans la manipulation.

Il leur cède ses bougies à très-bon marché. Il ne les leur vend que quarante sols la pièce, tandis que chez lui on n'en a pas à moins de trois livres. C'est par conséquent une remise de vingt sols qu'il leur fait. Il n'est pas bien difficile de s'instruire à fond dans sa partie, car il communique toute

ſa ſcience à ſes Elèves dans l'eſpace de ſix mois, au bout deſquels ils partent pour aller exercer chez l'Etranger, où ils portent le germe des maladies de l'urètre. Voilà pourquoi, il ſeroit bien avantageux qu'il ſe fût étendu ſur toutes les maladies qui empêchent d'uriner. Cela auroit appris à ſes diſciples à ne pas répandre, du moins en ſi grande quantité, des bougies qui peuvent occaſionner de grands déſordres. En effet, des hommes auxquels il ne faut que ſix mois d'apprentiſſage, peuvent-ils ſeulement, en ſi peu de tems, lire nos Auteurs? ils ne ſeront jamais que de très-mauvais Praticiens, qui, dans un accident, ſeront plus embarraſſés que le Malade.

Quoique M. Daran avance, qu'avant lui, les Praticiens ne guériſſoient jamais cette maladie

radicalement, & que la cure n'en étoit que palliative ; je crois cependant que si l'on avoit le témoignage de tous ceux qui ont passé par ses mains pour les maladies de l'urètre, on verroit que la cure palliative a eu lieu beaucoup plus souvent que la radicale. Il peut avoir guéri quelquefois, lorsque la Nature lui étoit favorable. Dans ce cas, les Malades auroient pu se guérir avec les simples bougies instrumentales. Je conviendrai, par exemple, avec lui, que les Praticiens ont un peu trop négligé l'introduction de ce médicament, à cause des accidens que Palfin & d'autres écrivains ont fait observer. On a conclu, que les bougies caustiques sont très-dangereuses, & qu'il étoit prudent de ne jamais s'en servir, à moins qu'elles ne soient bien indiquées, & la maladie parfaitement connue.

L'intention de ces célèbres Obſervateurs n'a pas été de priver la Chirurgie d'un ſecours qui peut lui être d'une grande utilité dans bien des cas, principalement dans les maladies de l'urètre, où les moyens curatifs préſentent beaucoup plus de difficulté, que dans les autres déſordres de notre individu, qui ſont du reſſort de la Chirurgie.

Il étoit fort inutile que M. Daran s'étendît, comme il a fait, ſur les différentes cauſes de rétention d'urine, puiſque, ſelon lui, ſes bougies guériſſent indiſtinctement toutes ces maladies; il n'eſt queſtion que de ſavoir bien introduire ce topique : ce que l'on peut apprendre de l'Auteur en fort peu de temps. Il munit ſes Elèves de ſa patente, & les envoie dans les pays étrangers, avec une pacotille de ſes bougies. Voilà ce qu'il a

fait depuis cinquante ans. Combien d'ignorans qui ne ſont capables que de faire des fautes de la plus grande conſéquence, & qui n'auroient jamais ainſi porté indignement le reſpectable nom de Chirurgien, qui ne convient qu'à ceux qui l'ont mérité par un long & pénible travail, ſans le ſecret de M. Daran ?

Il eſt ſi facile d'acquérir toutes les connoiſſances qu'il poſsède, que la plûpart des Domeſtiques qu'il a eu ſont devenus aſſez ſavans, en le voyant opérer, pour ſe retirer dans les principales Villes de l'Europe, où ils exercent aujourd'hui le même métier que leur ancien Maître fait à Paris.

Par ce que je viens de dire, il eſt évident que M. Daran n'a ſuivi qu'une méthode *empirique*, & je ne ſuis pas le premier à me ſervir

de cette expreſſion ; car il s'en plaint lui-même, pag. 177. » Il me » ſemble, dit-il, que l'application » de mon remède n'eſt pas purement empirique, comme quelques perſonnes l'ont prétendu. » Tous mes Malades ſavent d'ailleurs que j'ai des ſondes de différentes vertus, dont l'application » demande du choix «.

On peut conclure, d'un pareil raiſonnement, que M. Daran n'a jamais poſſédé de ſecret particulier, pour guérir les maladies de l'urètre; par la ſeule raiſon, qu'il admet des bougies de différentes vertus, auxquelles il a recours, quand ſon prétendu ſecret eſt inéficace; ou pour mieux dire, quand la Nature lui eſt contraire.

Cette méthode d'employer ainſi des bougies de différentes vertus; les unes, pour commencer la cure; les autres, pour la finir, paroît

conforme à celle de M. Col de Vilars, & de plusieurs autres grands Maîtres, qui n'ont jamais prétendu avoir un remède particulier, pour guérir les maladies de l'urètre.

Pourquoi donc M. Daran, & tous ceux qui se vantent, comme lui, de posséder un secret pour guérir ces maladies, emploient-ils les mêmes moyens curatifs indiqués par ceux qui ont écrit sur cette matière avant eux? Ils ont critiqué les uns, & blâmé la méthode des autres, pour en imposer au Public, & lui faire croire, qu'il n'est pas possible de guérir, ni même de pallier ces maladies, sans ce prétendu secret, qui, dans le fond, n'est autre chose que l'aimant de l'argent.

Dans leurs écrits, ils ne donnent leur remède que pour une seule maladie, & persuadent toujours, à ceux qui ont confiance en

eux, qu'ils en ſont attaqués, & ſi grièvement, que perſonne ne peut les guérir, ſans leur ſecret.

Voilà le langage des Empiriques. Le mot de Religion, eſt toujours dans leur bouche, pour mieux duper les Malades, & pour leur faire accroire qu'ils ne ſont pas capables de les tromper, ni ſur le remède, ni ſur la maladie; quoique le plus ſouvent, ils n'aient aucune connoiſſance ni de l'un ni de l'autre.

Après avoir allégué, pour & contre, les ſentimens des célèbres MM. Dionis, Garengeot, Aſtruc, Saviard, Palfin, de la Faye, Arnaud, Col de Vilars, qui ſont tous d'un ſentiment contraire à celui de M. Daran, qui nient l'exiſtence de toute eſpèce de ſecret, pour guérir les vices de l'urètre, & qui aſſurent qu'ils n'ont jamais trouvé de carnoſités, en faiſant l'ouver-

ture des cadavres de plusieurs personnes mortes de cette prétendue maladie : il n'est pas possible de croire, que sur une membrane où les plus célèbres Anatomistes n'ont encore découvert que des fibres membraneuses, il puisse pululer des excroissances de chair, à moins que cette même membrane ne soit détruite, & que les fibres charnues qui sont au-dessous, ne produisent un bouton de même nature qui entre dans le canal, à travers l'ouverture occasionnée par la perte de substance.

Ce bouton grossit en raison des sucs nourriciers qui lui sont analogues, & qui se portent dans cette partie. Il gêne le passage des urines, & occasionne quelquefois des rétentions totales de ce fluide.

Cette maladie n'est donc pas telle que le dit M. Daran ; car il prétend que toutes les maladies

de l'urètre ſont cauſées par des carnoſités, & voici comme il s'explique : » Si les carnoſités ont des » adverſaires, elles ont auſſi des » partiſans «. Pour appuyer ſon ſentiment, il cite M. Paré & quelques autres Auteurs, que ceux dont je viens de parler ne croient pas dignes de foi.

Les anciens auroient pu ſe tromper, d'ailleurs, parce qu'ils n'étoient pas éclairés comme les gens de l'art le ſont aujourd'hui, où l'Anatomie eſt portée au plus haut degré de perfection.

M. Dionis, page 271, dit que ceux qui prétendoient avoir des remèdes particuliers, pour guérir cette maladie, avoient intérêt de ſoutenir cette erreur, plutôt que d'en déſabuſer le Public; d'autant plus que cette même maladie ayant été abandonnée des véritables Chirurgiens, étoit devenue le partage

des coureurs & diſtributeurs de ſecrets.

Ce reſpectable Auteur, fait un crime, avec raiſon, à Jean-Baptiſte l'Oiſeau, Maître en Chirurgie à Bordeaux, d'avoir donné l'Obſervation d'une carnoſité, dont il prétendoit avoir guéri Henri IV; mais, comme ce Praticien a fait un ſecret du remède & de la méthode qu'il a employés, pour opérer cette cure prétendue; M. Dionis ne le juge pas digne de foi, & le regarde, avec raiſon, comme un Charlatan, quoiqu'il eût la confiance du Roi.

On voit aiſément, par le raiſonnement de cet Auteur, que le Public ne doit jamais avoir la moindre confiance en tout ce que diſent ces hommes à ſecrets, qui n'écrivent que pour le tromper, & s'enrichir à ſes dépens. J'en citerois cent exemples, ſi je ne crai-

gnois de ſortir des bornes que je me ſuis preſcrites, en faiſant ce petit Ouvrage.

M. Daran, pour ſoutenir ſes prétentions, page 21, dit : » 1°. » qu'il eſt poſſible, quoique cela » fût ſingulier, que dans le nombre » des cadavres ouverts par les Ana- » tomiſtes cités, il n'y en eût aucun » qui eût des carnoſités ; mais que, » comme le nombre de ceux qui » n'ont pas été ouverts eſt infiniment » plus grand, leur argument né- » gatif ne prouve rien ; d'autant » plus que M. de la Faye convient » de la poſſibilité de ces excroiſ- » ſances «.

On apperçoit un entêtement marqué de la part de M. Daran, qui prétend, que par ce qu'on n'a pas ouvert tous les cadavres des perſonnes mortes de cette maladie, on ne peut pas nier l'exiſtence des carnoſités ; mais je lui

répondrai qu'on doit néceſſairement ſe conformer au ſentiment d'un plus grand nombre d'Auteurs dignes de foi, qui n'ont aucun intérêt à tromper le Public ; tandis que M. Daran eſt obligé de ſoutenir cette erreur, pour faire valoir ſon remède, & pour maintenir ſa fortune; mais il a bien ſenti que les gens de l'art ne laiſſeroient pas publier de pareilles abſurdités, ſans y répondre ; c'eſt pourquoi il ajoute : » en oppoſant d'autres autori-
» tés qui forment, en ma faveur,
» un argument affirmatif ; je dis,
» qu'on peut induire du raiſonne-
» ment de M. Dionis, qu'il exiſte des
» carnoſités ſur le rapport de quel-
» ques Chirurgiens. Il eſt vrai qu'il
» ne les juge pas dignes de foi ;
» mais on ſait aſſez comment l'on
» donne ou l'on refuſe ſa confiance,
» pour qu'on ne puiſſe rien con-

» clure de certain du jugement de
» M. Dionis.

» Tous les hommes, par mal-
» heur, ne croient que trop sou-
» vent que ce qui est de leur goût.
» Le gonflement du tissu spon-
» gieux de l'urètre, que M. de la
» Faye admet avec MM. Arnaud
» & Petit, est une espèce de car-
» nosité, comme nous le prou-
» verons plus bas «. Et il rapporte un passage de Paré, qui prétend, que toutes les fois que la sonde rencontre un obstacle, ce ne peut être que des carnosités.

Peut-on croire une absurdité de cette espèce? Tous les Anatomistes conviennent que le gonflement du tissu spongieux de l'urètre est occasionné par quelques-unes de nos liqueurs, qui se portent plus abondamment qu'à l'ordinaire dans cette partie, où elles se trouvent gênées,

& où elles cauſent en même tems une augmentation du volume des vaiſſeaux qui contiennent ces liqueurs. Voilà ce qui occaſionne le gonflement, & ſi l'obſtacle perſiſte, l'inflammation ſurvient peu de tems après. Il eſt bien évident que cet accident n'eſt qu'un gonflement, qu'un vrai Chirurgien ne prendra jamais pour une carnoſité. Les liqueurs, qui ſe portent, d'ailleurs, dans cette partie, ne ſont ſûrement pas d'une nature à produire des excroiſſances charnues dans le canal de l'urètre, parce que tous les Gens de l'Art ſont d'accord qu'une partie ne reçoit pour réparer la perte qu'elle fait, que des liqueurs analogues à ſa ſubſtance. Il faut néceſſairement conclure, que tous les liquides, qui ne ſont pas propres à nourrir ou à réparer le canal de l'urètre, paſſent dans des parties qui leur ſont analogues,

pour y réparer d'autres pertes ou pour continuer leur route.

En partant de ce principe, on verra que les Auteurs qui ont écrit contre les carnoſités ſuppoſées ſur la membrane interne de l'urètre, ont eu raiſon de déſabuſer le Public d'une mépriſe, & d'une erreur dans laquelle étoient tombés quelques anciens Chirurgiens, qui avoient moins de connoiſſances de l'anatomie que les modernes. Il n'y a que M. Daran qui perſiſte à ſoutenir cette rêverie, mais il a ſes raiſons pour cela, comme nous l'avons déjà dit.

Perſonne n'ignore que la carnoſité eſt une adduction de chair, ſoi-diſant ſur la partie interne du canal. Par tout ce que je viens d'avancer, ſi cette éminence étoit pleine de liqueur, ce ne ſeroit qu'un gonflement; mais comme c'eſt une adduction de matière charnue,

c'eſt par conſéquent une excroiſſance de chair, qui ne peut avoir lieu, comme je l'ai déjà prouvé plus haut.

J'ai obſervé, que dans la perte totale de ſubſtance de quelque partie de l'urètre, le Malade rendoit quelquefois ſes urines par pluſieurs trous du canal, & les excroiſſances étoient viſibles extérieurement; par conſéquent elles pouvoient végéter dans le conduit, & y occaſionner des accidens de rétentions d'urine.

Tous ceux qui ont vu des carnoſités, ont pu ſe convaincre que leurs racines ne touchent jamais le conduit de l'urètre : elles ſortent toujours de parties charnues, qui leur ont donné naiſſance.

Les excroiſſances de cette eſpèce ſont fort rares; parce qu'il ſe trouve très-peu de perſonnes qui aient l'imprudence de garder

long-tems des ulcères dans l'urètre, sans se faire traiter par quelque Chirurgien, qui ait les connoissances nécessaires en pareil cas, pour consolider, pour cicatriser ces ulcères, & par-là éviter tous les accidens dont je viens de parler.

Il semble, selon le raisonnement de M. Daran, que son remède ne guérit que les carnosités; on est surpris de voir, que dans sa pratique, il l'administre pour guérir toutes les maladies de l'urètre, & même toutes les différentes causes de rétention d'urine. Il procure souvent des chaude-pisses à ceux qui n'en auroient jamais eues, sans l'introduction de sa bougie, chargée de sa pommade caustique.

On doit s'appercevoir que c'est une selle à tous chevaux, qui peut produire quelques bons effets dans les maladies où elle est indiquée, mais de très-mauvais quand elle

n'eſt pas néceſſaire. Lors même que la bougie eſt indiquée, elle doit être variée ſelon les circonſtances & le tems de la maladie; mais M. Daran ne connoît que des carnoſités, & ſon remède, qu'il adminiſtre dans tous les cas indiqués, ou contraires, cela lui eſt égal.

Tout le monde ſait que nous n'avons que deux grands remèdes, que quelques perſonnes regardent comme de véritables antidotes; mais je ne ſuis point de ce ſentiment, parce qu'on ne guérit pas toujours les maladies vénériennes avec le mercure, & l'on ne détruit pas toutes les fièvres avec le quinquina. Par conſéquent, il faudroit convenir que M. Daran auroit été plus heureux que tous les Artiſtes qui ont exiſté depuis la création du monde, parce qu'il prétend avoir trouvé ce que des millions d'hommes éclairés ont

cherché & cherchent encore inutilement.

Quelle abſurdité de croire qu'un remède peut être univerſel, & détruire conſtamment la même maladie !

Les bougies ſont connues depuis pluſieurs ſiècles, & par conſéquent, la méthode de les introduire. Depuis qu'on a fait cette découverte, on a guéri ou pallié les maladies de l'urètre avec ces bougies que M. Daran ſe vante d'avoir fait connoître, ainſi que le canal de l'urètre, qui, ſelon lui, étoit inconnu à Paris, avant qu'il y arrivât. Comment a-t-il pu prendre la réſolution de ſe faire paſſer pour l'inventeur de ſa méthode ; tandis qu'il n'a fait que la copier dans les ouvrages de différens Auteurs? Il a cru qu'en la déguiſant & l'outrant un peu, perſonne ne s'appercevroit du plagiat. Ses par-

tiſans diſent que la pratique lui a donné des lumières. Lorſqu'il arriva à Paris, il n'avoit pas ces connoiſſances, & cependant il y fit beaucoup de bruit; mais ce ne fut que par le moyen de l'intrigue, & non pas l'expérience, que quelques perſonnes peu éclairées lui ſuppoſent.

Toutes les lettres, Mémoires & certificats dont il eſt muni, n'en impoſeront jamais aux véritables Artiſtes, parce qu'on connoît les manœuvres qui s'emploient pour ſe les procurer.

Depuis que le charlataniſme exiſte, on n'a jamais vu paroître un homme à ſecret, ſans avoir ſon portefeuille rempli de pièces authentiques en apparence; les Bâteleurs même, du haut de leurs tréteaux, font voir à la populace une infinité de certificats, & de

brevets, qu'ils ont obtenus de plusieurs Princes Souverains, ou de leurs Médecins & Chirurgiens, qui ont pris des palliations pour des cures radicales, & qui se sont laissé séduire ou tromper.

Peut-on dire que des gens qui ne se produisent qu'avec un tas de patentes, soient, tant soit peu éclairés? J'en connois, même à Paris, qui sont si ignorans, qu'ils n'ont pas le talent d'écrire une lettre; mais il se trouve des Médecins & des Chirurgiens, qui, par intérêt, ont la bassesse de prêter leur plume à un vil Charlatan, & de le mettre dans le cas de séduire une foule de malheureux, qui, fatigués & accablés de la longueur de leur maladie, que les Gens de l'Art ne peuvent consciencieusement promettre de guérir, croient toujours trouver un

un ſoulagement dans des maux, qu'ils ne font quelquefois qu'augmenter.

Un vrai Chirurgien eſt le miniſtre de la Nature avec laquelle il doit opérer : ainſi, il ne doit conſulter qu'elle, & ne jamais rien haſarder.

Les Empiriques, au contraire, travaillent impunément ſans connoiſſance de cauſe, & par intérêt; promettant toujours tout ce que le Malade déſire.

On rend un ſervice eſſentiel à l'humanité, en faiſant connoître les Charlatans pour ce qu'ils ſont: on déſabuſe le Public, & on le met dans le cas de s'adreſſer préférablement aux Gens de l'Art, qui ſont les ſeuls en qui on doit avoir confiance. Ils ont mérité cette préférence, par une longue étude, & une pratique ſuivie.

» Les partiſans du relâchement

» ou de l'atonie des vaiſſeaux ex-
» crétoires des véſicules ſéminales,
» ne ſe rendront peut-être pas à
» l'évidence de ce raiſonnement,
dit M. Daran, page 47. » Ils
» pourront objecter, que mon re-
» mède en picotant les parois des
» vaiſſeaux, ſur leſquels il eſt por-
» té, en fondant par ſon activité,
» des liqueurs épaiſſies dans leurs
» tuyaux, peut rétablir dans leur
» ton naturel, & tarir la ſource
» d'un écoulement qui ſera pro-
» duit par leur relâchement, &c «.

Cet Auteur ne parle que des vaiſſeaux excrétoires des véſicules ſéminales, & ne dit pas un mot des vaiſſeaux excrétoires des proſtates, tant ſupérieures, qu'inférieures, qui ſe déchargent dans l'urètre, & qui peuvent auſſi ſe relâcher, & rendre l'écoulement très-conſéquent & très-opiniâtre, comme tous les Praticiens l'ont

obſervé. M. Daran eſt le ſeul qui nie cette vérité. Contre le ſentiment des Auteurs les plus célèbres, il n'admet que des ulcères, qui, ſelon lui, produiſent tous les écoulemens opiniâtres, qui arrivent ordinairement après les maladies gonorrhiques; mais comme tous les Gens de l'Art ont reconnu cette attonie, ſans aucune dépravation dans la maſſe des liqueurs, lorſque le Malade a paſſé les remèdes par les frictions, & que tous les autres ſymptômes ont diſparus, ils ont reconnu, dis-je, qu'il ne reſte au Malade qu'un vice local, qui ne peut être regardé comme vénérien, puiſque la vérole n'exiſte plus, & qu'elle a été détruite par le mercure, comme je l'ai déjà démontré ci-devant.

Mon ſentiment, d'ailleurs, eſt conforme à celui de tous les Au-

teurs qui ont écrit ſur cette matière. On ne connoît que M. Daran, qui faſſe une vérole d'un ſimple écoulement, & qui oblige tous ſes Malades à penſer comme lui, quoique ſon opinion ſoit dénuée de vrai-ſemblance.

Tous ceux qui ſe ſont adreſſés à lui doivent ſe rappeller, qu'il leur a toujours dit, que la cauſe de leur maladie provenoit d'une vérole, même aſſez dangereuſe, qui préſentoit un écoulement purullent d'une très-mauvaiſe nature, qui, ſelon lui, indiquoit la gravité de la maladie ; mais, pour mieux dire, la ſomme qu'il falloit lui compter pour s'en faire guérir.

J'ai déjà fait obſerver que le vrai Chirurgien ne doit rien conclure de ſûr, d'après les différentes couleurs & odeurs du pus, parce que le plus ſouvent, c'eſt un ſigne très-

équivoque, principalement lorſqu'il a été occaſionné par les bougies irritantes de M. Daran.

Le relâchement réel des vaiſſeaux, qui ſe vuident dans l'urètre, n'empêche pas cette partie de s'ulcérer quelquefois par l'acrimonie des urines, ou par l'action du virus vénérien ſur la partie interne du canal.

On n'ignore pas que les ulcères de cette partie ſont difficiles à guérir, à cauſe des érections, qui dérangent ſouvent la Nature dans ſes opérations : le canal étant, d'ailleurs, continuellement humide & arroſé ſept ou huit fois par jour, par les urines qui n'ont point d'autre paſſage, toutes ces choſes contribuent à la gravité & à la difficulté de guérir ces accidens, & ne ſont point avantageuſes, pour rétablir le reſſort que ces parties ont perdu.

M. Daran rapporte, page 46, que M. de la Faye décide formellement la queſtion, & il cite un paſſage, où il dit : » J'ai ouvert » des cadavres de perſonnes qui » avoient été traitées par cette mé- » thode, (les cauſtiques & les ſon- » des tranchantes,) & je n'ai trouvé » dans le tiſſu célulaire de l'urètre, » que des ſinus de la longueur de » deux pouces ou environ, & qui » s'étendoient vers la glande proſ- » tate ſupérieure : j'ai remarqué » que ces ſinus rendoient du pus ; » qu'ils étoient calleux, parfaite- » ment ronds, & aſſez grands, pour » qu'on pût y introduire une bou- » gie, & que l'ouverture étoit ſituée » au même endroit que l'obſtacle » qui avoit cauſé la rétention d'uri- » ne ; ce qui prouve que ces ſinus » étoient de fauſſes routes, formées » par les bougies chargées de cauſ- » tiques, ou par les ſondes tran- » chantes ».

M. de la Faye dit ce qu'il a vu. Il eſt grand Anatomiſte, très-bon Praticien, & mérite qu'on le croie. Il ne convient point à M. Daran de ſoutenir, contre l'opinion d'un homme dont le mérite eſt univerſellement connu, qu'il n'eſt pas poſſible de faire des fauſſes routes avec la bougie; & il ne perſuadera jamais à ceux qui auront examiné la partie membraneuſe de l'urètre, qu'on ne peut facilement percer & déchirer en pouſſant la bougie avec un peu de violence, ſur-tout lorſque cet inſtrument n'eſt ni bien fait ni indiqué.

Des trois parties de l'urètre, la membraneuſe eſt la plus délicate, & celle où l'on peut occaſionner des accidens fâcheux avec la bougie ou avec la ſonde; c'eſt dans cette partie, & la poſtérieure que ſe verſent les différens canaux dans l'urètre. La bougie peut auſſi s'en-

gager dans les culs-de-ſacs du vérumontanum qui la repouſſe en dehors, lorſqu'elle eſt arrivée dans ces parties.

Si M. Daran vouloit être un peu ſincère, il conviendroit qu'il a vu, dans ſa pratique, une foule d'accidens, la plûpart occaſionnés par ſes bougies ointes de ſa pommade cauſtique; car j'ai vu pluſieurs de ſes Malades, qui ont été obligés d'abandonner ſa méthode, par des accidens de rétention totale des urines : j'en ai vû d'autres que des fiſtules au périnée empêchoient de la continuer. Il s'en eſt même trouvé qui s'étoient procuré des fluxions dans le ſcrotum. Tous ces accidens étoient cauſés par des bougies mal adminiſtrées.

Je conviens cependant, que quand la rétention dépend des vices de l'urêtre, on ne connoît pas d'autre moyen que la bougie pour

guérir le Malade; mais il ne faut pas l'employer imprudemment dans toutes les circonſtances, comme M. Daran, qui n'en fait grace à perſonne, pas même à ceux qui piſſent à plein-canal, auxquels il fait un cautère pour donner iſſue, à ce qu'il dit, à la vérole par cette ouverture; parce qu'il prétend que tous ceux qui ont des difficultés d'uriner, ont une vérole exiſtante, quand même le Malade auroit paſſé pluſieurs fois par les grands remèdes, & que tous les accidens auroient diſparu. S'il reſte un écoulement, qui n'eſt quelquefois qu'un ſimple relâchement des vaiſſeaux qui déchargent dans l'urètre des liqueurs propres à la lubrifier, ou à ſervir de véhicule à la matière ſéminale, le plus ſouvent ſans inflammation; M. Daran prétend toujours que cet écoulement dé-

pend d'une vérole qui n'eſt qu'aſſoupie, & qui peut être réveillée, tôt ou tard, par la fermentation ou l'acrimonie des urines, qui paſſent continuellement dans le conduit. Il ajoute, qu'il n'y a jamais de relâchement de vaiſſeaux, que c'eſt toujours des ulcères véroliques qui produiſent les écoulemens de cette eſpèce, & qu'il n'y a que ſon remède qui puiſſe guérir cette maladie. Il ne reconnoît point de relâchement avant que ces Malades n'aient employé ſes bougies pendant trois mois, pour le moins, & quelquefois pendant un an; & lorſque l'écoulement perſiſte, il leur dit, que c'eſt une foibleſſe dans ces parties, & qu'il n'y a pas d'autre moyen pour les rétablir, que de continuer l'uſage de ſes bougies. Perſonne n'ignore que la Nature ne manquera pas de venir

au ſecours du Malade, à la longue, & qu'elle le débarraſſera inſenſiblement de ſa maladie.

Après avoir entendu un Malade qui a un écoulement, je crois qu'il eſt très-poſſible de reconnoître ſi cet écoulement dépend d'un relâchement ou d'un ulcère ; parce que, dans le cas où il provient des ulcères, le Sujet reſſent une douleur plus ou moins grande, & qui augmente dans le tems qu'il évacue ſes urines. Le contraire arrive dans les relâchemens cauſés par l'atonie ou paralyſie des vaiſſeaux de cette partie; pour lors, le Malade ne ſent point de douleur, même en urinant, comme je l'ai obſervé pluſieurs fois dans ma pratique.

Tous ceux qui ont écrit ſur cette matière, reconnoiſſent l'atonie. M. Daran eſt le ſeul qui la rejette ſans fondement; il devoit au moins

appuyer son sentiment sur quelques observations faites à l'ouverture des cadavres de plusieurs personnes mortes de cette maladie.

Un Praticien qui soutient, avec opiniâtreté, un sentiment contraire à celui de tous les Auteurs, ne peut jamais avoir raison, s'il ne le démontre pas clairement par plusieurs expériences.

M. Daran n'a jamais rien démontré; il se borne à donner des certificats, & dire des paroles, sur des cures que la Chirurgie connoît depuis plusieurs siècles. Falloit-il tout cet appareil, pour dire tant de choses qui n'ont jamais existées, & tant d'autres qui sont connues de toutes les personnes de l'art depuis si long-tems?



CHAPITRE VIII.

APRÈS avoir parlé des moyens de guérir, je crois qu'il eſt eſſentiel de dire quelque choſe de la cure palliative. Palfin prétend que l'on doit faire des inciſions ſur les fiſtules du ſcrotum, pour faire tomber en fonte toutes les duretés & calloſités qui ſe trouvent dans cette partie.

Ces opérations ſont toujours très-douloureuſes, très-ſouvent infructueuſes, & plus à craindre que la maladie même ; parce que les fiſtules ne ſe conſolident pour ainſi dire jamais, tandis que le canal de l'urètre ne donne pas un cours libre aux urines, comme le dit parfaitement bien M. Aſtruc, Livre III, chap. 4, page 189. » Entreprendre, dit-il, le trai-

» tement des ulcères fiſtuleux du
» périnée qui communiquent avec
» l'urètre & avec le fondement,
» ce ſont toujours des maladies
» très-longues & ſouvent incura-
» bles; parce qu'il eſt impoſſible
» de découvrir le fond de ces ſi-
» nûs, ni même ſes recoins, ſans
» faire un grand délabrement par
» pluſieurs inciſions réitérées, ce
» qui eſt toujours très-dangereux;
» c'eſt pourquoi, pour ne pas dé-
» crier une méthode qui eſt ſou-
» vent ſalutaire, il vaut mieux,
» dans quelques-unes de ces ma-
» ladies, s'en tenir à la cure pal-
» liative, principalement quand les
» ſujets ſont exténués ou épuiſés
» par la longueur de la maladie,
» & dont le ſang eſt, d'ailleurs,
» vicié «.

La cure palliative, ſelon M. Aſtruc, conſiſte dans l'uſage de tout ce qui peut diminuer & adoucir

l'âcreté du ſang, comme un régime léger, humectant & rafraîchiſſant; l'abſtinence du vin, & de toute liqueur ſpiritueuſe; la privation des femmes, & de tout ce qui peut altérer la tranquillité de l'eſprit. L'exercice du cheval, & autres de pareille nature, ſont très-contraires. Il faut prendre des bains tièdes d'eau-douce, des bouillons & des apozêmes rafraîchiſſans, ou du lait, pour toute nourriture; des purgatifs doux, avec deux onces de pulpe de caſſe dans une livre de petit lait clarifié, ou avec deux onces de manne de Calabre dans un verre de tiſanne, où l'on peut ajouter quelques ſels dans le beſoin.

Il faut auſſi faire uſage des remèdes balſamiques qui peuvent favoriſer la régénération des chairs & cicatriſer les ulcères, ou du moins en arrêter le progrès. Les

balſamiques qu'on peut employer ſont, la thérébentine de Chio, ou de Veniſe, dont la doſe eſt d'un gros; les baumes du Pérou, de Capahu ou de Canada, & plusieurs de cette eſpèce, dont on prend depuis ſix juſqu'à dix gouttes, qu'on réduit en bol avec du ſucre en poudre: on peut auſſi les prendre dans une cuillerée de ſirop convenable.

Dans les remèdes capables de rétablir le reſſort naturel des parties affectées, de fondre les humeurs qui y croupiſſent, & de faciliter auſſi, par ce double effet, la circulation du ſang, ainſi que celle de la lymphe; il faut mettre en uſage les fomentations & les embrocations ſur le périnée, avec les eaux thermales de Balarue, de Barrége, de Bourbon, ou de légères frictions mercurielles, réitérées tous les deux ou trois jours;

avec trente grains de Napolitain double.

Le vrai Chirurgien, qui emploie ainſi des moyens palliatifs, obtient ſouvent une cure radicale, en favoriſant cependant le cours des urines avec les bougies. La Nature, dans bien des cas, opère des choſes merveilleuſes, lorſqu'elle eſt un peu aidée avec les remédes. Voilà ce qui fait ſouvent triompher les Empiriques, qui entreprennent des Malades, ſoi-diſant abandonnés des vrais Chirurgiens. Le dernier guériſſeur remporte toujours la victoire; & très-ſouvent, il n'a cet avantage que pour s'être trouvé dans le tems où la Nature étoit prête à faire ſes efforts, pour ſe débarraſſer des obſtacles qui la gênoient.

Il m'eſt arrivé quelquefois d'entreprendre des Malades qui étoient entre les mains de Chirurgiens

très-éclairés, & que j'aurois consultés dans beaucoup de cas; je suis parvenu à en guérir plusieurs. Peut-être n'ai-je eu ce bonheur, qu'à cause que je me suis trouvé dans une circonstance où la Nature m'étoit favorable.

Le véritable Artiste ne doit jamais abandonner un Malade à son malheureux sort; au contraire, il doit toujours le consoler, & ranimer ses espérances, afin de ne pas troubler la Nature dans ses fonctions. On a remarqué cent fois, qu'en annonçant à un Malade sa fin prochaine, on occasionnoit un trouble & une dépravation entière dans toute la machine, ce qui cause en effet très-souvent la perte du Malade.

Le plus grand reméde qu'emploient les Charlatans, c'est la promesse solemnelle qu'ils font au Malade de le guérir, pour gagner

de l'argent. La hardieſſe, & l'aſſurance qui accompagnent toujours leurs promeſſes, ſont beaucoup plus de bien au ſujet que les remèdes qu'ils lui adminiſtrent, parce que la Nature ayant été troublée dans ſes fonctions; & le Malade affecté de ce qu'on lui a dit que ſa maladie étoit mortelle, commence à ſe tranquilliſer un peu, quand il entend un Charlatan qui jure, & qui parie, qu'il le guérira en peu de tems.

L'Empirique fait ſon marché, & ſe fait payer d'avance la ſomme qu'il exige, ſoi-diſant pour acheter les drogues, qui ſont toujours, ſuivant lui, d'un prix exceſſif.

Cette conſultation opère ſouvent un très-bon effet; ſi le ſujet a beaucoup de confiance, il croit avoir trouvé ſon libérateur; ſon eſprit agité s'appaiſe; il repoſe un peu, les fonctions animales ſe diſ-

poſent à reprendre leur cours ; la Nature vient les ſeconder, & fait un effort pour ſe débarraſſer de ce qui la gêne : enfin ſi le Malade guérit, le Charlatan en remporte toute la gloire & la récompenſe, quoiqu'il n'y ait contribué qu'avec des paroles ; mais ſi malheureuſement la Nature eſt troublée par l'adminiſtration d'un remède contraire, il n'y a plus de reſſource, parce que le ſujet ne peut plus ſupporter les médicamens, qui auroient pu le guérir.

Il eſt étonnant de voir tous les jours des perſonnes qui confient leur ſanté, & même leur vie, à des Empiriques, qui n'ont aucune connoiſſance des effets que peuvent produire leurs remèdes, ni de la nature des maladies pour la guériſon deſquelles ils les adminiſtrent.

Quoiqu'un Empirique ſoit ſans

qualité, & qu'il n'ait pas la moindre connoiſſance de l'art de guérir, il ſuffit qu'il ſe ſoit trouvé dans un cas où la Nature a fait une cure, pour commencer à ſe faire une réputation, qu'il étend enſuite à ſa volonté par le moyen de l'intrigue. Il eſt bientôt connu pour un homme qui poſſede un ſecret merveilleux propre à guérir toutes les maladies.

Auſſi tôt qu'un Charlatan eſt arrivé chez un Malade, il lui conſeille de fermer ſa porte à tous les Gens de l'Art, en diſant qu'il eſt ſûr de ſon remède, & qu'il ne veut pas être gêné en l'adminiſtrant; mais perſonne n'ignore, qu'il n'a d'autre motif, en donnant de pareils conſeils, que la crainte de ſe trouver avec des gens éclairés qui dévoileroient ſon ignorance. Voilà un malheureux abandonné entre les mains d'un aveugle,

ſur lequel il ſe repoſe avec confiance, pour ſe faire conduire par un chemin rempli de précipices. La Nature auroit pu le débarraſſer peut-être, elle ſeule, de cette maladie, ſans le reméde contraire de l'Empirique. Il eſt bien dangereux de laiſſer ſubſiſter, dans un État policé, des gens de cette eſpèce, qui ſont un fléau pour l'humanité.

Il y a pluſieurs pays dans le Nord, où l'on fait ſubir des peines corporelles à tous ceux qui exercent l'art de guérir ſans avoir donné des preuves de capacité, ou qui ont adminiſtré un remède contraire, qui a cauſé la mort d'un Citoyen. Si l'on établiſſoit de ſemblables loix en France, le nombre des Charlatans diminueroit, dès l'inſtant qu'il leur ſeroit défendu de ſéduire des malheureux, de les rançonner, & de leur promettre

une guériſon qu'on ne peut obtenir que des gens de l'Art, les ſeuls qui méritent la confiance du Public, ſur-tout après avoir fait le grand chef-d'œuvre, lors de leur réception.

On voit toujours beaucoup d'Empiriques dans tous les pays où l'on accorde des privilèges aux gens à ſecret.

Lorſqu'un Particulier a fait une découverte, il faudroit lui donner une ſomme proportionnée aux déburſés que lui ont coûtés ſes recherches & à l'importance de la découverte; il faudroit, pour cela, l'obliger de découvrir ſon ſecret à un Apothicaire qui travailleroit le remède, le vendroit ou le feroit vendre par ſes confrères au profit de l'Auteur, juſqu'à concurrence de la ſomme qu'on lui auroit promiſe, & auſſi-tôt qu'il ſeroit récompenſé, on publieroit

le remède. Par ce moyen, on mettroit le Public dans le cas d'éviter les pièges que lui tendent continuellement les gens à secrets.

Tous les habiles Praticiens n'ont point balancé à mettre M. Daran dans la claſſe des Empiriques. Pour ſavoir s'ils ont raiſon, il ſuffit de lire les cauſes qu'il donne de la difficulté d'uriner, & de les comparer avec ſa méthode.

Cauſes de la difficulté d'uriner, ſelon M. Daran. » L'urine » ne peut couler difficilement, » que parce que le diamètre du » canal eſt rétréci. Il eſt rétréci » par tout ce qui cauſe à ſes fi» bres une contraction contre na» ture, ou par ce qui remplit une » partie de ſon diamètre, ou par » ce qui le comprime en dehors, » comme le gonflement de quel» qu'une des parties qui l'environnent.

» nent. Les causes sensibles de la » difficulté d'uriner vénérienne, » sont donc, 1°. le raccourcisse- » ment des fibres de l'urètre; » 2°. les callosités ou cicatrices » dures & calleuses que les ulcères » gonorrhoïques mal traitées ont » laissées dans le canal; 3°. les » caroncules ou carnosités que ces » ulcères devenus fongueux y ont » fait pulluler; 4°. les ulcères cal- » leux, opiniâtres & malins, qui » occupent les conduits excrétoi- » res des lacunes de l'urètre, des » prostates, des vésicules sémina- » les & de toutes les glandes qui » versent dans l'urètre une liqueur » propre à la lubréfier; 5°. le gon- » flement considérable du véru- » montanum, partie qui devient » même quelquefois squireuse; » 6°. l'endurcissement, le squirre » ou la callosité des prostates, ou » des vésicules séminales; 7°. les

» mêmes parties devenues fon-
» gueuſes ou ſpongieuſes, & qui
» ont acquis une diſpoſition pro-
» chaine à ſe gonfler à la moin-
» dre occaſion ; 8°. enfin, la for-
» mation de quelque concrétion
» particulière qui diminue le dia-
» mètre du canal. Nous allons
» parler en particulier de chacune
» de ces cauſes conjointes ».

Selon cette définition, il ſemble que M. Daran voudroit faire croire qu'il ne peut exiſter de rétention d'urine que celles qui ſont occaſionnées par ces cauſes. Comment peut-il ignorer que le gonflement du tiſſu ſpongieux de l'urètre eſt la cauſe la plus commune de cette maladie ? Tous ceux qui ont cultivé l'Anatomie ſont convaincus de cette vérité : à l'ouverture des cadavres, ils ont toujours reconnu que cette partie avoit ſouffert gonflement & inflamma-

tion, qui avoient fait périr les Malades attaqués de rétention d'urine. D'ailleurs, toutes les maladies de la vessie sont également dans le cas d'empêcher l'issue de ce fluide, de même que tous les corps étrangers qui peuvent se trouver dans cet organe; comme les pierres, les graviers, le sang, le pus, les glaires; toutes ces choses peuvent empêcher ce viscère de se contracter, ou boucher son orifice, ou le conduit de l'urètre, dans quelqu'endroit de sa longueur, & causer une rétention d'urine.

M. Daran prétend parler de toutes les maladies de l'urètre; mais lorsque ces mêmes corps sont engagés dans le conduit, & qu'ils causent une rétention de ce fluide, en irritant & empêchant les liqueurs de couler, par la raison que le canal est rempli de ces

corps dans un ou plusieurs endroits; cet accident n'est-il pas une véritable maladie de l'urètre, produite par des corps étrangers? Ce ne sera ni les Malades, ni les Commissionnaires, en faveur desquels cet Auteur a publié son Livre, qui pourront juger s'il y a d'autres causes de rétention d'urine que les huit dont il fait dépendre toutes les autres mal-à-propos. Les uns & les autres peuvent facilement se tromper, & rendre le Public la victime de leur erreur, en employant les bougies dans des cas où elles sont inutiles ou contraires à la maladie.

Dans sa première cause, qui est le raccourcissement des fibres qui composent le conduit, il ne connoît que les injections caustiques ou astringentes, qui soient capables de crisper & resserrer ces mêmes fibres, & causer des réten-

tions d'urines : cela peut y contribuer dans plusieurs cas ; mais ce n'est pas une raison suffisante pour les bannir de cette partie de l'art de guérir, principalement lorsqu'on est seul de ce sentiment ; car les plus célèbres Praticiens en ont prescrit l'usage avec prudence, & on les a souvent employées avec succès.

J'ai vu plusieurs personnes qui n'avoient jamais employé les injections, ni eu de maladies vénériennes, & qui avoient cependant des difficultés d'uriner, dont la cause étoit dans le canal : le tissu spongieux de l'urètre, avoit des dispositions à se gonfler, soit par l'acrimonie des urines, ou par les autres liqueurs qui tombent dans ce conduit.

Je crois bien, avec MM. Col de Villars & Astruc, que les injections caustiques, administrées

dans le commencement d'une gonorrhée, ſont très-contraires, parce qu'on arrête l'écoulement, & cette ſuppreſſion occaſionne toujours une foule d'accidens vénériens ; mais lorſque le virus a été exténué par les remèdes convenables, quand tous les accidens ont diſparu, & que le Chirurgien eſt sûr que l'écoulement n'eſt qu'un relâchement des vaiſſeaux qui verſent dans cette partie, je crois, dis-je, avec tous les Auteurs qui ont écrit ſur cette maladie, que les injections peuvent être adminiſtrées, comme toniques ou aſtringentes, ſans que le canal ſoit dans le cas de perdre la plus petite partie de ſon diamètre, comme je l'ai obſervé, depuis vingt ans, que je pratique cette partie de la Chirurgie.

Je voudrois bien que M. Daran, en parlant des inconvéniens

des astringens, ait la bonté de convenir que sa bougie, administrée dans le cas où les injections sont contraires, peut produire beaucoup plus d'accidens que les injections. L'une & l'autre de ces deux méthodes sont également dangereuses dans ce cas ; c'est pourquoi on ne doit les mettre en usage, que quand le Malade est délivré du vice général ou particulier, ce que M. Daran ne fait pas ; car il administre sa bougie dans les commencemens des gonorrhées, comme font les Empiriques, qui emploient les injections, très-mal-à-propos, dans le premier tems de cette maladie.

M. Daran, en parlant de la seconde cause de la difficulté d'uriner, attribue les callosités ou cicatrices dures & calleuses, aux ulcères gonorrhiques mal traitées,

ou laiſſées dans l'urètre après leur guériſon.

» En admettant cette cauſe, dit-» il, outre mon expérience, j'ai » pour garant M. Aſtruc. On verra » ſouvent reparoître ſur la ſcène » cet Auteur célèbre, ainſi que » M. Col de Vilars; parce que, » outre que leurs ouvrages renfer-» ment tout ce qu'il y a de meilleur » dans les traités qui ont été com-» poſés avec les leurs ſur les mala-» dies vénériennes, ils s'expliquent » avec tant d'ordre & de netteté, » que je n'ai garde de priver mes » lecteurs des lumières qu'ils ré-» pandent ſur cette matière ».

Il me ſemble qu'il étoit fort inutile que M. Daran copiât ces Auteurs reſpectacles, pour appuyer ſon ſentiment; parce que les cicatrices dures & calleuſes qui arrivent ordinairement après les ulcères de

cette partie, ſont connues de tous les Praticiens de nos jours; & ils en reconnoiſſent ſouvent l'exiſtence, en ouvrant les cadavres des perſonnes mortes de cette maladie. A quoi bon raſſembler tant de preuves, pour appuyer une vérité que perſonne ne conteſte, & que l'expérience nous démontre ſi ſouvent dans la pratique?

J'ai déjà parlé, ci-devant, de cette maladie; j'ai indiqué les moyens convenables, pour en obtenir la cure palliative ou radicale; c'eſt pourquoi je ne m'arrêterai pas davantage ſur les cicatrices calleuſes de l'urètre. Je vais examiner les autres cauſes de la difficulté d'uriner, du même Auteur.

« La troiſième cauſe de la difficulté d'uriner vénérienne, ſelon » M. Daran, conſiſte dans les caroncules, carnoſités ou excroiſſances, que les ulcères de l'urè-

» tre, devenus fongueux, y ont
» fait pulluler.

» Beaucoup de Chirurgiens &
» d'Anatomiftes célèbres, nient
» l'exiftence des carnofités; tels
» font, entr'autres, Palfin & Dionis,
» qui réuniffent ces deux titres, à ce
» que dit encore M. Daran ». Mais
ce n'a jamais été la façon de penfer de ces deux Auteurs; car, en reconnoiffant les cicatrices calleufes de l'urètre, ils ont toujours nié l'exiftence des carnofités, & en ont parlé comme tous ceux qui ont écrit fur cette partie, & qui ont auffi toujours regardé tout ce qu'on a dit de cette maladie comme fabuleux, fans faire aucune reftriction, fi elle pourroit avoir lieu, quand le canal eft percé, ou lorfqu'il ne l'eft pas, n'en ayant jamais trouvé la moindre trace, en ouvrant les cadavres des perfonnes qui étoient mortes de cette maladie.

Ces mêmes Auteurs ont pu trouver des cicatrices, des ulcères, les proſtates ſquirreuſes, des inégalités à la tunique interne du canal, qui n'étoient autre choſe que le tiſſu célullaire qui avoit ſouffert gonflement & inflammation. Toutes ces cauſes de rétention d'urine ſont connues & inconteſtables ; par conſéquent il eſt inutile de les confondre avec les carnoſités, qui ſont des maladies très rares ; parce qu'il faut que l'urètre ſoit percé, pour qu'elles puiſſent avoir lieu ; ſans cet accident, il n'exiſte point de carnoſité : c'eſt vrai-ſemblablement ce que penſoit M. de la Faye, lorſqu'il en a reconnu la poſſibilité.

Il n'y a que le célèbre Paré, & quelques Chirurgiens du tems paſſé, qui aient ſoutenu l'exiſtence de ces excroiſſances de chair ; mais actuellement que l'Anatomie a fait

des progrès, les Artiſtes modernes ſe ſont déſabuſés de cette mépriſe, en ouvrant les cadavres de ceux qui étoient morts de cette maladie; quoique M. Daran diſe qu'il en a fait voir à pluſieurs Médecins & Chirurgiens, qui lui ont donné des certificats en conſéquence.

Je ſuis très-perſuadé, que ſi ces Meſſieurs avoient examiné attentivement, ils auroient reconnu que ces excroiſſances n'étoient point plantées ſur le canal; que cette même partie ne lui portoit point les ſucs convenables à ſa nutrition; qu'elle avoit été pullulée par quelque fibre muſculaire, & nourrie enſuite par un ſuc analogue à ſa ſubſtance.

Ce corps charnu peut, comme je l'ai dit, ſe former, lorſque le canal a ſouffert une perte de ſubſtance, qui expoſe les fibres muſculaires à l'irritation des urines;

voilà ce qui peut occaſionner cet accident.

Examinons la quatrième cauſe de la difficulté d'uriner vénérienne de M. Daran, qui, ſelon lui, eſt occaſionnée « par les ulcères cal-
» leux, opinâtres & malins, qui oc-
» cupent les conduits excrétoires
» des lacunes de l'urètre, des prof-
» tates, des véſicules ſéminales, &
» de toutes les glandes qui verſent
» dans l'urètre une liqueur propre
» à le lubréfier.

» Il reſte, dit-il, ſouvent, après
» l'abolition totale de tous les ſymp-
» tômes de la gonorrhée virulente,
» un écoulement opiniâtre, que
» l'on connoît dans le monde, ſous
» le nom de *relâchement des vaiſ-*
» *ſeaux* ».

Les gens de l'art n'ignorent pas, qu'après une gonorrhée virulente, il reſte quelquefois des ulcères dans le canal de l'urètre; mais ces ul-

cères ſont rarement cauſe de rétention d'urine; cela ne peut arriver, que dans le cas où la cicatrice ſe fait irrégulièrement, ou lorſque les parties environnantes ſe gonflent, ou quand il y ſurvient inflammation, ou qu'il s'élève du fond de l'urètre quelque éminence de nature membraneuſe. Dans ces quatre circonſtances, il peut arriver des difficultés d'uriner; dans le cas où il en ſurvient, c'eſt une marque que le Malade n'eſt pas guéri; parce que ſi la cauſe étoit détruite, elle ne produiroit plus d'accidens.

J'ai eu occaſion de voir pluſieurs Malades, qui avoient des écoulemens qui dépendoient d'un ulcère dans cette partie; ce que j'ai reconnu par le pus & les douleurs que ces Malades reſſentoient en urinant, & parce qu'en tout autre tems, ils n'avoient pas la

moindre incommodité. D'ailleurs, toutes les fois qu'il reste un écoulement à un Malade, après qu'il a été traité par un homme de l'Art, c'est toujours, pour ainsi dire, les vaisseaux qui versent dans l'urètre, qui sont affoiblis ou relâchés, qui laissent couler cette liqueur dans le canal, où elle prend de la consistance, de la couleur, & même de l'odeur; par la grande chaleur de cette partie, qui met cette même liquenr en fermentation, & lui donne une mauvaise qualité.

Mon sentiment relativement au relâchement des vaisseaux ou canaux de l'urètre, est conforme à celui de tous les Chirurgiens, qui ont écrit sur cette matiere. M. Daran est le seul, que je connoisse, qui admette des ulcères, quand il y a écoulement; il prétend que tous ceux à qui il introduit sa

bougie, en ont dans le canal, & qu'ils ſont recouverts de chair, ou d'une pellicule, ſous laquelle la vérole eſt aſſoupie. Il ajoute que ſa bougie découvre ces ulcères, & éveille le virus, qui eſt obligé de ſortir avec la ſuppuration par le canal.

Comme j'ai fait voir que tous ceux qui emploient des bougies de M. Daran, eſſuient toujours une ſuppuration abondante; par conſéquent, ſelon lui, cette ſuppuration n'arrive jamais ſans que les accidens, dont je viens de parler, n'aient lieu.

Quoique le même Auteur nie le relâchement ou l'atonie de ces vaiſſeaux, il ne faut cependant pas abandonner les Malades aux ſeuls ſoins de la Nature, comme beaucoup de Praticiens le prétendent; parce que cette incommodité eſt très-curable par le

moyen des bougies appropriées à ces ſortes de maladies, ou par quelqu'autre remède indiqué à cet effet.

» M. Daran aſſigne pour cin-
» quième cauſe de la rétention
» d'urine vénérienne, le gonfle-
» ment conſidérable du vérumon-
» tanum, qui devient même ſquir-
» reux. La réalité de cet accident
» eſt atteſtée par M. Col de Vilars,
» à ce qu'il dit «.

Il y a long-tems qu'on reconnoît cette cauſe; pluſieurs Auteurs en ont parlé; mais MM. Col de Vilars & Aſtruc, ſe ſont expliqués ſur cette maladie d'une manière à ne rien laiſſer à deſirer; depuis qu'ils ont écrit, on a ouvert des cadavres, où l'on a reconnu la réalité de ce que ces célèbres Anatomiſtes ont annoncé. Voyez Col de Vilars, tome IV, page 219;

& Aſtruc, Livre III, Chapitre IV, page 214.

» La ſixième cauſe de la diffi-
» culté d'uriner, ſelon M. Daran,
» arrive toutes les fois qu'il y a
» endurciſſement, ſquirre, ou cal-
» loſités des proſtates, ou des vé-
» ſicules ſéminales ; cette vérité
» n'a pas beſoin de preuves, con-
» tinue-t-il ; ces parties touchent
» trop immédiatement le col de
» la veſſie, ou le commencement
» du canal de l'urètre, pour qu'el-
» les puiſſent acquérir une groſſeur
» contre nature, ſans cauſer un
» étranglement de ces canaux. Ré-
» duiſons-nous donc à prouver le
» fait «.

M. Daran dit qu'il veut prouver le fait ; mais cela eſt d'autant plus inutile, que MM. Aſtruc & Col de Vilars ont reconnu ces maladies, & ont dit que toutes les

tumeurs qui ſurviennent aux environs du canal de l'urètre, peuvent cauſer des rétentions d'urine. D'ailleurs cet accident a été obſervé ſur les cadavres par tant de bons Anatomiſtes, qu'il eſt inutile de s'amuſer à le prouver.

Les véſicules ſéminales ſont rarement calleuſes; leurs maladies, auſſi-bien que celles des glandes de Cowper, occaſionnent auſſi très-rarement rétention d'urine; parce qu'il y a un intervalle qui empêche le gonflement de faire une compreſſion immédiate ſur les parois du canal.

Dans le cas où ce gonflement occaſionneroit une rétention d'urine, les bougies ne pourroient ſervir que comme inſtrument, & non comme médicament; quoique M. Daran voudroit nous faire croire le contraire.

Cet Auteur aſſigne encore pour » ſeptième cauſe de la difficulté » d'uriner vénérienne, les proſta- » tes, ou les véſicules ſéminales » devenues fongueuſes, ſpongieu- » ſes, qui ont acquis une diſpoſi- » tion prochaine à ſe gonfler à la » moindre occaſion «.

Ces parties ſpongieuſes ne font compreſſion, que difficilement ſur le conduit ; mais elles ſont la cauſe du gonflement du tiſſu ſpongieux de l'urètre, comme je l'ai déjà dit, & preſque toujours la cauſe des difficultés d'uriner. D'ailleurs, ces fongus ſont reconnus de tous les Artiſtes qui ſe ſont adonnés à cette matiere ; ils ont même fait voir qu'ils eſt poſſible que toutes ces parties ſoient attaquées de différentes eſpèces de maladies ; quoique le Malade n'ait jamais eu le moindre ſymptôme

de vérole, & qu'il ne ſe ſoit même jamais trouvé dans le cas d'en avoir.

Ces parties, comme toutes les autres de notre individu, ſont expoſées à être attaquées de toutes les maladies poſſibles ; c'eſt pourquoi M. Daran a tort d'appeller vénériennes toutes les difficultés d'uriner, parce qu'elles ne ſont de ce genre, que dans le cas où le Malade a des ſignes patognomoniques de vérole, avec la difficulté d'uriner en même tems, & que le Chirurgien voit clairement que le virus ſe porte ſur les parties de la génération, & qu'il y produit des accidens qui empêchent l'iſſue des urines. Dans une circonſtance pareille, la rétention peut être appellée vénérienne, parce qu'elle eſt un accident de cette maladie.

La huitième & dernière cauſe

de M. Daran, eſt » la formation » de quelques concrétions parti» culiéres, qui diminuent le dia» mètre du canal de l'urètre; & » je me ſuis trouvé fondé à l'a» jouter, dit-il, à celles qu'admet » M. Aſtruc, par rapport à une » obſervation que j'ai faite ici, » d'une concrétion calculeuſe, qui » s'eſt formée dans un ulcère go» norrhique creuſé par la foſſe na» viculaire «.

Il eſt bien difficile de comprendre ce que veut dire M. Daran, avec cet ulcère creuſé par la foſſe naviculaire : ſi cette foſſe étoit ſaillante, on croiroit qu'elle a formé l'ulcère, dans lequel étoit la concrétion; mais comme ce n'eſt qu'une cavité, il veut probablement dire que cet ulcère s'eſt formé dans la foſſe naviculaire.

On voit clairement que cet Auteur fait dépendre de huit cau-

ſes les difficultés d'uriner, ſans admettre les différentes maladies de la veſſie, qui peuvent empêcher l'iſſue des urines, de même que les corps étrangers, qui ſont les pierres, le pus, le ſang, les glaires, les graviers. Toutes ces matières peuvent être cauſe de rétention d'urine, lorſqu'elles ſont dans la veſſie ou dans le canal, où elles produiſent quelquefois des accidens qu'on doit regarder comme des maladies de l'urètre, produites par des corps étrangers. Les brides qui ſe forment dans le canal, quoiqu'elles ſoient produites par la cicatriſation de deux ulcères enſemble, exigent un traitement différent de celui des cicatrices ordinaires.

M. Daran ſe flatte de combattre & de détruire toutes ces maladies avec ſes bougies, qu'il prétend être anti-vénériennes; ce qui eſt

faux; car elles ne ſont pas capables, elles ſeules, de guérir la plus petite gonorrhée; & ſi on les adminiſtroit pour cet effet, elles pourroient cauſer des accidens bien plus dangereux que cette maladie.

Ce remède peut cependant convenir dans quelques circonſtances; mais il eſt impoſſible qu'il puiſſe guérir toutes les maladies de l'urètre, parce qu'elles ſont différentes les unes des autres; par conſéquent le médicament qui conviendroit à l'une, feroit contraire à l'autre, les tempéramens d'ailleurs ſont très-différens. Si M. Daran diſoit, qu'il fait piſſer avec ſa bougie, on le croiroit plus facilement, quoique cela n'arrive pas toujours, ſelon ce que j'ai appris de pluſieurs de ſes Malades, qui ſont venus me conſulter. Dans le cas où il réuſſiroit à faire évacuer

les

les urines avec ſa bougie, la choſe ne ſeroit pas bien merveilleuſe, puiſque la ſimple bougie inſtrumentale remplit la même indication.

Pour traiter les vices de l'urètre, il faut, comme je l'ai déjà dit, avoir des bougies de quatre eſpèces différentes, pour le moins, afin de ne pas expoſer le Malade à l'introduction d'un remède qui pourroit produire des accidens, ou ne pas remplir les vues du Chirurgien, qui doit avoir une méthode ſûre pour toutes ces maladies, de même que pour les autres qui ſont de ſon reſſort.

Il n'eſt pas poſſible de remplir tant d'objets avec un ſeul remède, qui ne guérit que ceux à qui l'on fait accroire qu'ils ont une maladie de très-grande conſéquence. Si l'on abandonne ces ſortes de maladies aux ſeuls ſoins

de la Nature, au lieu d'employer les bougies corrosives, il en résulteroit, souvent, un très-grand avantage pour le Malade; il n'auroit pas le désagrément de faire suppurer son canal tous les trois ou quatre ans, pour pouvoir uriner facilement. Ceux qui emploient les bougies caustiques & les injections du même genre, dans le commencement des gonorrhées, sont presque toujours dans ce même cas.

Ce médicament est aussi dangereux lorsqu'il est mal indiqué, que bienfaisant lorsqu'on l'emploie dans les maladies de l'urètre, qui empêchent l'issue des urines dans ces sortes de circonstances, car si l'on employoit les bougies caustiques pour faire pisser, on occasionneroit inflammation, & beaucoup plus de difficulté d'uriner; c'est pourquoi il faut toujours

tenter la cure avec les ſimples bougies inſtrumentales, & quand le Malade urine aſſez pour relâcher la veſſie à un certain degré, le Chirurgien choiſit les moyens convenables pour la cure radicale, lorſqu'elle eſt praticable, ou pour la palliative, ſi la première ne peut pas avoir lieu.

Cette maladie préſente autant d'indications que toutes les autres maladies, qui ſont du reſſort de la Chirurgie.

M. Daran prétend les guérir toutes, par le moyen de ſa bougie, ſans ſe ſervir d'aucun autre médicament. Il aſſure qu'il ne varie jamais ſa bougie, ni ſa pommade gonorrhique, qui tient toujours le canal dans un degré d'inflammation & de ſuppuration. On conçoit trés-aiſément que cette méthode occaſionne une foule d'accidens, dont cet Auteur s'eſt bien gardé

de faire mention dans son ouvrage, qui n'est autre chose qu'un Avis au Public.

Quand les Gens de l'Art auront examiné le secret merveilleux qu'il vient de publier, ils sauront bien l'apprécier, & je crois qu'ils penseront comme moi, car je puis dire, avec vérité, que depuis vingt ans, que j'ai employé indifféremment les bougies de MM. de la Faye, Goulard, Desbarres, & plusieurs autres de ma composition, j'ai souvent obtenu la cure radicale, & toujours la palliative des maladies de l'urètre, pour trois ou quatre années, sans que les Malades aient éprouvé le moindre symptôme de rétention d'urine.

D'ailleurs, tous les Chirurgiens qui se sont appliqués à cette partie, ont fait des cures radicales avant M. Daran, & par conséquent sans son secret; mais ils

n'ont pas eu comme lui des vues particulières pour en exiger des certificats.

CHAPITRE IX.

COMPOSITION des Bougies résolutives de M. DESBARRES, *Doyen du Collège de Chirurgie de Rouen.*

PRENEZ de l'huile de noix, ℔. ß. de l'huile de thérébentine de Venise, ... ℥. 8. deux grands verres de bon vin rouge; faites bouillir le tout dans une terrine vernissée; ajoutez-y ensuite de la litharge d'or, ℔. j. du minium, ... ℥. 4. faites bouillir le tout pendant une heure & demie; remuez continuellement avec une spatule de bois, pour bien incorporer les drogues,

& les empêcher de s'attacher au fond du vaſe. Ajoutez enſuite à cette compoſition de la cire vierge, ℔. j. du blanc de baleine, ... ℥. 2. de l'emplâtre de *vigo cum Mercurio*, ... ℥. 6. faites bouillir le tout pendant une autre heure & demie, au bout duquel tems vous le retirerez du feu, & vous tremperez les bandes de toile que vous avez préparées pour faire les bougies, comme nous l'avons dit ci-devant.

Si la compoſition eſt trop dure, vous y ajouterez de l'huile de noix; ſi elle eſt trop molle, vous y mettrez un peu de cire.

M. Deſbarres, lui-même, me donna cette recette, il y a environ dix-huit ans, après s'en être ſervi pendant ſoixante années. Il y a quinze ans que je l'emploie avec ſuccès, & ces bougies m'ont toujours parues préférables à toutes

celles qu'on trouve dans les ouvrages des Auteurs qui ont écrit ſur cette partie.

C'eſt pour dédommager un peu la Société de la perte qu'elle vient de faire, d'un auſſi bon Artiſte qu'étoit M. Deſbarres, que j'inſere ici cette recette, & pour honorer en même tems ſa mémoire.

M. Deſbarres, ſelon les circonſtances, ajoutoit dans la compoſition ci-deſſus, de la fiente de pigeon deux onces, & deux petits chiens de huit ou dix jours qu'il faiſoit bouillir dans les huiles & le vin pendant deux heures; enſuite il paſſoit la liqueur par la chauſſe par expreſſion, la remettoit dans la terrine, & y ajoutoit les autres drogues, comme nous venons de le dire.

Compoſition des Bougies de M. Goulard.

Sur chaque livre de cire fondue on mettra demi-once d'extrait de Saturne, en remuant toujours avec une ſpatule de bois; après le mélange fait, on ôtera la baſſine du feu, & on trempera ſes toiles pour faire des bougies.

Autres Bougies du même Auteur.

Sur la quantité de ſix livres de cire, mettez une demi-livre de ſuif de bouc ou de mouton; le tout étant fondu ſur un feu lent, ajoutez quatre onces d'extrait de Saturne, ou bien de l'eau végéto-minérale, en remuant toujours avec une ſpatule de bois, juſqu'à parfait mélange. Tirez alors la baſſine du feu; & lorſque la matière aura diminuée de chaleur,

trempez-y des toiles pour faire des bougies.

Autres eſpèces de Bougies du même.

Prenez ſix livres de cire en grains, ajoutez demi-livre de graiſſe reſcente de mouton ou de bouc, faites fondre le tout enſemble; jettez-y enſuite demi-livre d'huile reſcente d'amandes-douces, tirée ſans feu, remuez le tout avec une ſpatule de bois, juſqu'à ce que le mélange ſoit bien fait, & trempez des toiles, &c.

Bougies réſolutives.

Prenez de l'aigremoine verte, ou fraîche, s'il eſt poſſible d'en avoir, des feuilles de ſureau, & de la ſanicle, de chacune, M. ß. faites bouillir le tout, pendant trois heures, dans de l'huile d'olive, ℔. j.

paſſez la liqueur par la chauſſe, toujours avec expreſſion; remettez-la ſur le feu, & ajoutez-y de la poix de Bourgogne, ... ℥. 8. de la cire vierge, ... ℥. 2. de la thérébentine de Veniſe, ℔. ß. faites bouillir la compoſition pendant une demi-heure; retirez-la du feu, & trempez les morceaux de toile que vous aurez préparés pour faire des bougies de la longueur & de la groſſeur que vous jugerez convenables, & vous en ferez uſage comme il a été déjà dit.

Bougies émollientes & adouciſſantes.

Prenez de l'huile d'olive, ℥. iij. de la cire vierge, ... ℥. v. faites-les fondre enſemble, & ajoutez-y du blanc de baleine, ... ℥. j. & ß. faites bouillir le tout pendant deux

heures; retirez-le du feu, trempez vos bandes de toile pour faire les bougies.

On peut auſſi faire des bougies avec toutes les emplâtres que l'on trouve chez les Apothicaires, & leur donner la qualité convenable, relativement aux ſymptômes qui ſe préſentent dans les maladies de l'urètre.

On peut encore employer ces emplâtres à bougies dans pluſieurs cas, pour les maladies extérieures.

Bougies pour les carnoſités.

Prenez de la céruſe, de la litharge d'or, de l'antimoine, de chacun, ... ℥. j.
de l'aloës & de l'oliban en poudre, de chacun, ... ʒ. ij.
de la cire vierge, ... ℥. iv.
faites fondre le tout enſemble; &

après une ébulition d'une heure, faites vos bougies.

Emplâtre fondante de M. DE LA FAYE, *pour faire des bougies.*

Prenez de l'huile d'olive, ℔. j.
du vin rouge, ... ℔. ß.
un pigeon vivant & plumé; faites bouillir le tout dans une terrine neuve, ſur un feu de braiſe, pendant une demi-heure ou trois quarts d'heures; lorſque l'animal ſera bien cuit, ôtez-le; après quoi, jettez peu-à-peu & l'un après l'autre, pendant que l'on remuera bien le tout avec une ſpatule de bois, du minium & de la litharge d'or, ãã, ... ℥. vj.
faites bouillir ce mélange pendant environ deux heures, en obſervant de le remuer ſans ceſſe.

Après cela, faites fondre de la cire vierge, de la poix de Bour-

gogne, ãã, ... ℥. iv.
du blanc de baleine, ... ℥. ij.
& de l'emplâtre diachilum,. ℥. j.
jettez-y enſuite de la poudre de vieilles ſemelles de ſavates brûlées, ... ℥. j.
quand vous ſerez ſûr que l'emplâtre aura la conſiſtance convenable pour faire des bougies, ce que vous connoîtrez en laiſſant réfroidir une partie de ce mélange dans un vaſe; retirez la terrine du feu, remuant toujours ce mélange juſqu'à ce qu'il ſoit un peu réfroidi; trempez-y enſuite pluſieurs fois, ſur le champ, des morceaux de toile fine & à demi-uſée. La toile, bien imbibée d'emplâtre, ſuſpendez-la à l'air pour qu'elle s'égoutte & ſe refroidiſſe; ce qui ſera une eſpèce de toile gautier ou emplâtre ſparadrap.

Avant que d'employer la poix, il faut la purifier; pour cela, on la

fait fondre, & on la paſſe par un linge; on la fait tomber dans un pot qu'il faut frotter d'huile pour empêcher la poix de s'y attacher.

Autres bougies fondantes.

Prenez emplâtre triapharmacum de Méſue, emplâtre diachilum avec les gommes en parties égales, faites-les fondre enſemble; ajoutez-y un peu d'huile pour rendre le mélange moins dur.

Le Chirurgien éclairé doit même choiſir, dans ces ſortes de bougies, celle qui eſt indiquée, relativement aux circonſtances des maladies.

Les fiſtules, par leſquelles les urines ſortent, ne peuvent ſervir de guide au Chirurgien que lorſqu'il eſt aſſuré de l'endroit poſitif où le canal eſt percé; car quoique la plaie ſoit à la partie inférieure

& externe du conduit, il peut être percé dans toute ſa circonférence. Mais comme les urines, par leur poids, ſe précipitent toujours inférieurement, & que leur âcreté facilite cette précipitation en agrandiſſant l'ouverture, les fiſtules, qui arrivent dans cette partie, paroiſſent très-ſouvent vers la partie inférieure du canal. Malgré cela, j'ai, bien des fois, reconnu, avec l'inſtrument, que la plaie du canal étoit ſupérieure, tandis que les urines ſortoient par la partie inférieure de l'urètre.

J'ai ſouvent employé, avec ſuccès, dans ces ſortes d'accidens, la ciguë avec la racine de guimauve, en parties égales, bien pilées & appliquées ſur les fiſtules. Je faiſois prendre intérieurement, au Malade, des pillules fondantes dans leſquelles je faiſois entrer un grain de ciguë. Je les adminiſtrois le ma-

tin & le ſoir ; j'augmentois la doſe à raiſon de la conſtitution ou du tempérament du Malade ; & je ne négligeois pas les remèdes capables de tempérer l'acrimonie des urines, & d'adoucir toutes les autres liqueurs qui tombent dans l'urètre.

Pendant le traitement de ces ſortes de maladies, il faut introduire tous les jours une bougie inſtrumentale, dans le canal, & le Malade doit la garder quatre heures. Par ce moyen, l'on procurera, & l'on entretiendra toujours une iſſue libre aux urines. Dans le cas où il y auroit des duretés dans le canal, il faudroit employer une bougie fondante. D'ailleurs, c'eſt au Chirurgien à juger de l'eſpèce de médicament qui eſt le plus convenable à la maladie. En ſuivant cette méthode, il m'eſt ſouvent arrivé, dans ma pratique,

de guérir radicalement des maladies déſeſpérées.

Lorſque j'avois fait les tentatives néceſſaires, & que je n'obtenois point la cicatriſation des fiſtules, j'employois les bougies creuſes, ou la ſonde flexible de ma compoſition, que j'introduiſois dans le canal, en preſcrivant au Malade de ne jamais uriner ſans cet inſtrument. Par ce moyen, j'empêchois les urines de ſe porter ſur les fiſtules, les ſinus & les clapiers; après avoir privé ces parties de ce fluide, je venois à bout de cicatriſer les ulcères, ayant eu ſoin d'abord de détruire les duretés & calloſités, tant internes qu'externes, qui environnent ordinairement ces ſortes d'ulcères avec l'inſtrument, ou avec les remèdes, qui ont cette qualité.

En pareils cas, j'ai toujours employé les bougies de M. Deſbarres;

j'ai ſouvent obtenu la cure radicale & toujours la palliative.

M. Deſbarres n'a jamais voulu croire aux effets ſoi-diſant miraculeux des bougies de M. Daran, dont l'eſpèce de réputation fit prendre, à un homme de Rouen, la réſolution de venir à Paris, pour ſe faire guérir d'une rétention d'urine.

Après que M. Daran eut reçu une ſomme conſidérable, ce malheureux, qui ſe croyoit guéri, retourna à Rouen, où, au bout de quelques mois, il fut attaqué de nouveau d'une rétention d'urine, beaucoup plus violente que toutes celles qu'il avoit eſſuyées auparavant. Il fut trouver M. Deſbarres, qui l'entreprit avec ſa méthode, en lui adminiſtrant, en même tems, les remèdes internes & externes bien indiqués. On peut croire qu'il a été radicalement guéri, puiſqu'il

y a douze ans qu'il n'a pas eu la moindre attaque de cette maladie.

M. Daran entreprend indiſtinctement tous ceux qui piſſent avec quelques difficultés, croyant trouver ſouvent des carnoſités ou d'autres obſtacles dans l'urètre ; & ſi la cauſe de la maladie n'eſt pas de ce genre, le Malade ne doit pas guérir, ou, ſi par haſard il guérit quelquefois, & très-rarement, c'eſt à la Nature ſeule à qui il doit en avoir toute l'obligation.

Je crois qu'il eſt eſſentiel de parler ici des fleurs blanches des femmes, qui cauſent quelquefois des accidens aſſez grands pour mériter notre attention. Après les gonorrhées opiniâtres, les femmes ne ſont pas moins ſujettes que les hommes, à un flux habituel d'humeur, qui vient des réſervoirs de la ſemence, ou des glandes vaginales, & même quelquefois de la

matrice; mais dans ce cas, ce flux n'eſt autre choſe que des fleurs blanches, auxquelles les femmes des grandes Villes ſont preſque habituées. Elles n'emploient d'ordinaire pour cette maladie que des lavages faits avec des préparations de plomb ou des acides, qu'elles incorporent dans une infuſion de plantes rafraîchiſſantes : remèdes qui ne détruiſent jamais la cauſe du mal, qui peut cepèndant produire beaucoup d'accidens; car ſi l'écoulement eſt abondant, il épuiſera, par degrés, la partie balſamique & ſpiritueuſe du ſang; par conſéquent il produira l'emmaigriſſement, l'apthiſie, & beaucoup d'autres accidens conformes à ceux qui arrivent en général à quiconque s'épuiſe par l'acte vénérien. C'eſt pourquoi je donne ici une méthode avec laquelle un Chirurgien s'eſt acquis une grande ré-

réputation dans le traitement de cette maladie.

Premiérement, la Malade doit prendre, pendant une huitaine, chaque jour, une pinte de décoction, faite avec une demi-once de bois de gayac, qui ait ſon écorce, & un demi-gros de ſel-de-nitre par pinte. Pendant ce tems, la Malade prendra tous les matins à jeun, le poids de deux gros ou environ, de l'opiât ſuivant:

Prenez des graines de laitues, d'*Agnus caſtus*, & de chenevis mondé, aã, ... ℈. ij.
ſalſe pareille en poudre, . . . ℈. j.
conſerve de nénuphar & de celle de bétoine, aã, ... ℥. ij.
ſyrop de coings & de celui de roſes ſeches, aã, ... ℥. j.
ſang de dragon en larmes & de l'amidon, aã, ... ℈. ij.
On réduira en poudre toutes ces

drogues ; on les mêlera avec les ſyrops & les conſerves ; on incorporera le tout enſemble, & l'opiat ſera fait.

De même Praticien adminiſtroit auſſi le remède ſuivant pour guérir les vieilles gonorrhées des femmes.

Faites prendre à la Malade, pendant huit jours, avant le repas, trente grains de maſtic en larmes, & autant peſant de rhubarbe en poudre ; incorporez le tout dans de la conſerve de kinorrhodon, ou dans de la gelée de coings : faites-lui prendre, en même tems, tous les ſoirs en ſe couchant, une pillule du poids d'un . . . . . . ʒ. ß. compoſée d'ambre blanc, de corail rouge & de maſtic, ãa, ʒ. ij. du laudanum, ... g̃. viij. du magiſtère d'os deſſéché, . . ℥. ß. le tout doit être incorporé avec une quantité ſuffiſante de ſyrop de

coings, pour en faire une masse dont on forme des pillules.

Le même Chirurgien, qui étoit Anglois, employoit le lavage suivant, pendant tous le tems qu'il administroit les remèdes que nous venons d'indiquer.

Prenez de la chaux-vive, ℔. j.
terre sigillée, ... ℥. ß.
de l'alun pulvérisé, ... ʒ. ij.
mettez le tout dans un grand pot, & versez par-dessus quatre pintes d'eau chaude; agitez les matières en remuant; laissez-les infuser & précipiter; versez ensuite la liqueur par inclination; mettez-la dans une bouteille, & ajoutez-y deux gros d'esprit de sel.

Cette liqueur doit être tiède quand on l'emploie; on en fait des injections dans le vagin trois fois par jour; la Malade doit la retenir un moment en serrant les cuisses, ou les lèvres de la vulve.

On ne doit employer ce lavage que quatre jours après l'écoulement des règles, & après avoir fait les remèdes généraux, qui sont les saignées & les purgations, qu'il faut réitérer autant de fois que la nature de la maladie l'exige, & que les forces de la Malade le permettent.

Dans le cas où la maladie seroit rebelle, on peut faire la fumigation suivante.

Prenez encens, mastic, sandarac des Arabes, succin, storax, benjoin, géroffle, noix muscade, raves rouges, autant de l'un que de l'autre; réduisez le tout en poudre; incorporez-le, & faites-en brûler tous les matins le poids d'un gros, & autant le soir, dans un creuset. La Malade dirigera la vapeur de ces drogues dans son vagin, par le moyen d'un entonnoir, & elle continuera cette fumigation deux fois

fois par jour, pendant une quinzaine.

J'ai employé cette méthode, tant pour les fleurs blanches, que pour les vieilles gonorrhées, & j'ai presque toujours réussi, principalement lorsque les Malades ont observé le régime convenable à cette cure.

On ne doit cependant faire les injections qu'avec prudence, c'est-à-dire, après avoir purifié le sang & toute la masse des liqueurs; après que l'on a fortifié l'estomac & corrigé la cause de ces sortes de maladies. Cette méthode m'a souvent procuré des cures radicales, sans être obligé d'employer les injections.

Pour guérir ces sortes d'écoulemens, M. Daran conseille aux femmes d'employer une bougie préparée à cet effet, afin de porter le remède immédiatement sur

le mal ; mais comme cette méthode ne lui a pas été favorable, il l'a abandonnée, & ne veut plus traiter les femmes, ne pouvant tarir l'écoulement par ce moyen. Il a vrai-ſemblablement eſſuyé quelques reproches de la part de celles qui avoient eu confiance en ſes bougies.

Il eſt certain que les femmes ſont beaucoup moins ſujettes aux difficultés d'uriner que les hommes, parce qu'elles ont le canal de l'urètre moins long & plus large ; c'eſt pourquoi les corps étrangers peuvent ſortir plus facilement, & le gonflement du tiſſu ſpongieux de cette partie ne peut que très-difficilement empêcher l'iſſue des urines.

J'ai cependant vu de grandes inflammations dans ces parties, où il a fallu introduire la ſonde ou la bougie pour donner un cours libre

aux urines, & éviter des accidens fâcheux, qui seroient infailliblement arrivés sans ce secours.

Ces sortes d'accidens arrivent très-rarement aux femmes, par les raisons que je viens d'alléguer. D'ailleurs, la bougie introduite dans l'urètre, ne sert de rien pour arrêter l'écoulement des matières purullentes, parce qu'elles sortent le plus souvent du vagin, & très-rarement de l'urètre.

Il y a aussi des cas où il seroit nécessaire d'introduire une bougie, faite exprès, dans le vagin, afin de porter plus facilement le remède sur les ulcères ou callosités qui peuvent se trouver dans cet endroit.

Ceux qui s'occupent de cette partie de l'art de guérir peuvent, par le moyen de ces sortes de bougies, remplir toutes les indications qu'ils sont dans le cas de rencon-

trer dans leur pratique. Cela eſt d'autant plus eſſentiel, que ces ſortes de maladies ſont devenues très-communes dans notre Capitale.

COMPOSITION des Remèdes employés par M. DARAN, *dans les Maladies de l'Urètre.*

Préparation des premières bougies.

» Il faut prendre des feuilles de
» ciguë, de nicotiane, de lotier
» odorant ou treffle muſqué, des
» fleurs & feuilles de millepertuis,
» une grande poignée de chacune,
» coupées menues & hachées ; puis
» les mettre dans un chaudron,
» avec dix livres d'huile de noix.
» Ajoutez une livre de fiente de
» brebis sèche ; poſez le chaudron
» ſur un feu modéré, & faites bien
» cuire ces plantes juſqu'à ce qu'el-

» les ſoient comme riſſolées; paſ-
» ſez enſuite le tout à travers un
» linge avec une forte expreſſion;
» remettez l'huile dans le chau-
» dron bien nettoyé ſur le feu;
» mêlez-y trois livres de ſain-doux
» & trois livres de ſuif de mouton,
» & lorſque tout eſt bien fondu &
» bien chaud, ajoutez-y peu-à-peu
» huit livres de litharge en poudre
» bien fine, en remuant toujours
» avec une palette de bois, pour
» que la litharge ne s'attache pas
» au fond du chaudron; laiſſez
» bouillir le tout à petit feu, pen-
» dant une heure; après quoi vous
» y ajouterez encore deux livres
» de cire jaune, & vous conti-
» nuerez à le faire bouillir juſqu'à
» ce que la matiere ſoit d'une
» bonne conſiſtance; il eſt très-
» eſſentiel qu'elle ne ſoit ni trop
» sèche ni trop molle, la bougie
» ſe caſſeroit & bleſſeroit le Ma-

» lade, si elle étoit trop sèche;
» trop molle; elle se replieroit
» sur elle-même & entreroit diffi-
» cilement; alors vous y trempe-
» rez de la toile fine à demi-usée,
» de huit pouces de large sur
» trente-six de long, & vous en
» couperez des petites bandes en
» languettes, longues de sept pou-
» ces, mais plus ou moins larges,
» suivant la grosseur des bougies
» que vous voudrez faire. Une ligne
» de largeur donnera les bougies
» les plus fines, & ainsi de ligne
» en ligne jusqu'à quatre, qui sont
» les plus grosses, ayant toujours
» égard à l'épaisseur de la toile «.

» Vous raclerez les petites ban-
» des avec le dos d'un couteau
» pour les rendre bien unies &
» bien lisses; vous les plierez sous
» vos doigts comme un ourlet; &
» vous les roulerez sur une table
» bien unie avec une tablette de

» bois dur, d'un pied de long,
» large de quatre pouces, & d'un
» demi-pouce d'épaiſſeur, juſqu'à
» ce qu'elles ſoient bien unies:
» de ſorte qu'en les paſſant entre
» les doigts, on ne ſente aucune
» inégalité. Elles doivent être plus
» menues d'un bout que de l'au-
» tre, allant toujours en dimi-
» nuant; & il faut que le petit
» bout ſoit arrondi, de façon
» qu'en l'appliquant ſur la joue il
» ne pique point; alors les bou-
» gies ſont faites: on les garde
» étendues & ſéparées ſur une
» planche, jusqu'à ce qu'elles
» ſoient aſſez sèches pour ne pas
» ſe coller l'une contre l'autre «.

Préparation des ſecondes ou moyennes bougies.

» Prenez une partie de la com-
» poſition dont il a été parlé ci-

» dessus, & deux parties de cire
» jaune, faites-les fondre ensem-
» ble en remuant toujours. Quand
» le tout est bouillant, trempez-y
» votre toile comme aux premiè-
» res bougies, & coupez-la en
» petites bandes pour en former
» des bouges moyennes «.

Préparation des troisièmes ou petites bougies.

» Il faut prendre une partie de
» la première composition, & qua-
» tre parties de cire jaune, & pour
» tout le reste, faire de même
» qu'aux premières & secondes
» bougies «.

Onguent anti-gonorrhique, pour oindre les bougies de la première espèce, quand on veut en faire usage.

» Cet onguent est composé de

» quatre onces de baume de ca-
» pahu & de deux onces d'em-
» plâtre de diapalme fondu au feu
» dans le baume ; enſuite il faut
» y ajouter une once de fiente de
» brebis bien fine, paſſée par le
» tamis, que vous mêlerez bien
» avec une ſpatule de bois, juſ-
» qu'à ce que la matière ſoit re-
» froidie «.

» Les autres bougies ſe frotte-
» ront avec de l'huile ſeulement,
» pour faciliter leur introduction,
» ſans quoi elles n'entreroient que
» difficilement & avec douleur «.

Préparation des pillules anti-véné-riennes.

» Prenez du mercure doux,
» de la poudre de jalap, de l'eſca-
» monée, de la gomme de gayac,
» de chacune de ces drogues, une
» once ; faites-en une maſſe avec

» ce qu'il faut de ſirop de roſes
» ſolutif; formez-en des pillules
» de cinq grains chacune, que le
» Malade prendra tous les jours
» à la doſe de deux à trois pillu-
» les, le ſoir en ſe couchant, ou
» le matin en ſe levant; ſi le Ma-
» lade doit être purgé, il en pren-
» dra cinq à ſix, ſuivant les indi-
» cations & les tempéramens «.

» A l'égard des tiſannes, elles
» doivent être adouciſſantes &
» émollientes, légèrement apéri-
» tives, préparées avec des fleurs
» de guimauve, de bouillon blanc,
» d'hypéricum & des feuilles de
» mauve, de pariétaire & autres,
» toujours avec quelques grains de
» nitre purifié; le tout ſuivant les
» circonſtances où ſe trouve le
» Malade «.

» A la fin du traitement, on
» prend des eaux minérales fer-
» rugineuſes, pendant huit à dix

» jours, à la dose de deux, trois
» ou quatre livres dans une heure
» & demie, selon la qualité des
» eaux ; c'est l'usage qui conduit
» dans ce cas-là le Médecin & le
» Malade «.

Cet Auteur vient de donner son secret au Public, & s'imagine lui avoir fait un grand présent ; mais puisqu'il avoit envie de se rendre utile, pourquoi n'avoir pas mis plus de clarté dans la publication de ce secret ? Ne devoit-il pas enseigner à ce même Public le lieu où il cueille ces quatre plantes, & lui dire le temps (1) où elles doivent être cueillies ?

Il falloit également enseigner le temps où l'on doit ramasser la fiente de brebis, dire si la fiente de l'animal qui tette est aussi bonne

(1) Cette coupe doit se faire à la fin du mois de Mai.

que celle des autres. Tout le monde ſait que ces circonſtances doivent influer ſur la bonté du remède.

On n'ignore pas non plus que les alimens dont ſe nourriſſent les brebis, contribuent à donner à leur fiente plus ou moins de bonté : celle du mois de Mai, par exemple, vaut mieux que celle de l'hiver. Le froid, qui regne dans cette dernière ſaiſon, prive la fiente de ſa principale qualité, l'animal ne ſe nourrit alors que de végétaux entièrement deſſéchés & dépourvus de la plus grande partie de leurs ſucs. D'ailleurs, la fiente nouvelle eſt préférable à l'ancienne ; pour valoir quelque choſe, elle doit être délayée ſur le champ. M. Daran auroit dû nous inſtruire de toutes ces choſes, qui pourroient être très-avantageuſes pour ceux qui croient à la vertu

de son secret, & aux effets miraculeux qu'il attribue à sa méthode.

» Il allégue (page 302), que » ce mal se déclare par une sup» puration que ses bougies pro» curent, en fondant les chairs » molles & baveuses, de façon » que cette suppuration cause une » petite phlogose, qui durcit ces » chairs au point qu'après le deu» xième jour elles embarassent si » fort le canal, que non-seule» ment la première bougie, qui, » d'abord a été introduite faci» lement, ne peut plus entrer, » & que l'urine ne sort que très» difficilement avec douleur & du » sang, ce qui épouvante fort le » Malade «.

Tous ces accidens arrivent indistinctement à ceux qui se servent des bougies de M. Daran, parce qu'elles sont irritantes; j'ai fait

plusieurs fois chez lui cette remarque. Il soutient, comme on vient de le voir, que c'est la suppuration qui occasionne la phlogose; mais il se trompe, car la première fois qu'on se sert d'une de ses bougies, tout le canal se phlogose, & la même bougie tire la lymphe qui est stagnante dans les vaisseaux; c'est ce que M. Daran appelle improprement *suppuration*. La seconde & troisième bougie cause une inflammation, qui se termine toujours par une suppuration sanguinolente, qui devient très-dangereuse, si on continue le pansement avec les mêmes bougies, comme je l'ai fait voir dans le courant de cet Ouvrage. M. Daran prétend encore que ses bougies fondent les chairs; on pourroit le croire, si l'on ne savoit pas que le canal est membraneux & non charnu.

Moins prévenu en ma faveur, mais peut-être plus zélé pour l'humanité, je m'occupe sans cesse à travailler à ce qui doit être utile à la santé. Outre les deux Ouvrages que je viens de donner sur les maladies de l'urêtre, j'ai encore sous presse un Traité concernant les maladies des Marins, qui indique & les moyens de les éviter, & les moyens de les guérir. Heureux si je puis par-là être utile aux jeunes Chirurgiens peu instruits, entre les mains de qui est confiée la vie des Voyageurs, si précieuse à la Société ! Je renvoie, pour les services que je me plais à lui rendre concernant mes bougies, à la note du Discours préliminaire, page 9. Puissé-je user mes jours en travaillant à la durée de ceux de mes semblables !

MALADIES DE L'URÈTRE,

Non - vénériennes.

Beaucoup de personnes, & même des Gens de l'Art, ont cru trop facilement que les maladies du canal urinaire dépendoient toujours de quelque ancien mal vénérien, qui avoit laissé un vice local dans le conduit de l'urètre; vice qui produisoit insensiblement différentes maladies dans ce canal. La plûpart des Praticiens, au commencement d'un vice local, prétendent le faire céder en attaquant mal-à-propos un vice général, & ne réussissent jamais quand le Malade n'a pas la vérole. Tous les jours il me vient des gens qui me disent avoir été traité par les anti-vénériens, une, deux, & même

jusqu'à trois fois, pour des maladies de l'urètre, & n'avoir pu être guéris par ce moyen. Les grands remèdes n'ayant fait que du tort à leur constitution, ils se trouvent insensiblement forcés d'avoir recours à ceux qui font leur état de cette partie. On doit donc se désabuser, & ne jamais traiter imprudemment la vérole, lorsqu'il ne se présente que des signes équivoques. Il faut auparavant que d'exposer le Malade à prendre les grands remèdes avoir des signes patognomoniques; mais si ces signes n'existent pas, on doit traiter la maladie de l'urètre selon son espèce.

L'erreur des Praticiens vient de celle des Écrivains; la plûpart d'entr'eux avancent d'un ton décisif, qu'il n'est point de vice local du conduit urinaire, qui ne soit un reste de maladie vénérienne,

ci-devant mal traitée. Quelques-uns les appellent mal-à-propos, *maladies vénériennes de l'urètre.* On ne peut leur donner ce nom à juste titre, que lorsqu'elles sont caractérisées par des signes certains de cette maladie, & non par des signes équivoques, comme le sont vraiment les vices de l'urètre.

Ce qui m'autorise à parler ainsi, ce sont plusieurs Malades très-jeunes, par lesquels j'ai été consulté, qui n'avoient jamais connu le plaisir de l'amour, & qui éprouvoient cependant des difficultés d'uriner, & même des rétentions totales, dont la cause étoit une inflammation des parties postérieures du conduit urinaire. Le dernier Sujet que j'ai vu avoit eu un jour une difficulté d'uriner, & le lendemain une rétention d'urine. Il m'appelle; je lui introduis une petite bougie. Je trouve de la résistance à la partie

poſtérieure membraneuſe; je veux entrer, afin de donner iſſue aux urines, & je ſuis fort étonné, en retirant l'inſtrument, de voir venir d'abord une aſſez grande quantité de pus, & enſuite les urines groſſes comme un fil. La maladie n'étoit autre choſe qu'un petit abcès qui s'étoit formé dans cette partie, & que la bougie avoit vrai-ſemblablement crevé.

Mon aſſertion eſt encore appuyée ſur ce que tout le monde ſait que nous ſommes plus ſujets à ces ſortes de maladies à un âge avancé que dans la jeuneſſe, parce qu'alors nos vaiſſeaux diminuent de diamètre, & perdent leur action, en raiſon de l'adduction des fibres qui deviennent plus dures & moins flexibles. On ſait auſſi que dans la vieilleſſe, les parties du canal, & celles qui l'environnent, ſont plutôt atteintes de fa-

tigue, & susceptible d'inflammation, que toutes les autres parties de notre économie, & cela en raison des fonctions auxquelles elles sont sujettes. L'urine qui passe presque continuellement dans le conduit urinaire, est souvent acrimonieuse & chargée de sels; c'est ce qui irrite, gonfle & enflamme toutes ces parties : accident qui dure quelquefois long-tems, qui cause toujours des douleurs, & qui produit souvent des difficultés d'uriner. Quelquefois aussi l'inflammation se fixe à certaines glandes qui entourent le conduit, & occasionnent alors une rétention totale. Les matières stercorales, arrêtées dans le rectum, peuvent occasionner aussi des accidens de ce genre, parce que leur masse dure fait compression sur les parties postérieures du canal, & que par leur acrimonie elles occasionnent

irritation, & quelquefois même inflammation dans ces parties, qui ne ſont ſéparées entr'elles que par leurs tuniques & le tiſſu célulaire. Il eſt aiſé de comprendre que ces deux canaux, étant l'un & l'autre deſtinés à recevoir toutes les impuretés de notre individu, doivent être par cette raiſon ſujets à nombre d'incommodités, & même à nombre de maladies, dont les autres parties du corps ſont exemptes. Il faut donc que l'Artiſte ſoit attentif à prévenir les mauvaiſes qualités des matières fécales.

Les corps étrangers, retenus dans la veſſie ou dans le canal de l'urètre, ſont auſſi des cauſes non-vénériennes de difficulté d'uriner; ces corps ſont les pierres, les graviers, les glaires, le pus & le ſang.

Le fongus, les excroiſſances membraneuſes au col de la veſſie, ou même dans le fond de ce réſer-

voir, ainſi que la paralyſie du canal de l'urètre, peuvent auſſi avoir lieu, ſans être d'une nature vénérienne.

Tant de différens accidens prouvent qu'il y a beaucoup de difficultés d'uriner, & même de maladies de l'urètre, ou des parties voiſines de ce conduit, qui ne ſont point du tout vénériennes, ni occaſionnées par aucune cauſe de cette nature; mais les yeux des Empiriques, faſcinés par l'ignorance & la cupidité, leur font voir la vérole par-tout. Leur impudence en impoſe à la crédulité du vulgaire; ils appliquent *ab hoc & ab hac* leurs prétendus ſecrets anti-vénériens. Ils publient qu'il n'y entre point de mercure; on les croit, parce qu'on eſt flatté de ſe perſuader. Cependant, c'eſt un aphoriſme en médecine, reconnu de tout les Maîtres de l'Art, de

nos plus grands Chymiſtes mêmes, que les remèdes mercuriaux ſont les ſeuls anti-vénériens curatifs. Ainſi donc, ſi ces Charlatans réuſſiſſent par leurs végétaux ſuppoſés, c'eſt que les prétendues maladies vénériennes qu'ils diſent traiter, ne ſont rien autre que des maux cauſés par quelques accidens ſemblables à ceux que je viens de décrire, & qui n'ayant aucun vice eſſentiel, diſparoiſſent avec ces accidens, bien plutôt par les opérations de la ſage Nature, que par les ſoins de ces ignorans mercenaires.

D'autres diſtributeurs de remèdes, s'emparent impunément de ceux qui ſe plaignent de la plus petite incommodité dans les parties de la génération, & les mettent à l'uſage d'une eau dans laquelle ils font entrer le ſublimé corroſif à la doſe de dix à douze

grains. Non-ſeulement ce remède eſt pernicieux aux Malades, qui ne reſſentent que de légères douleurs au canal & aux parties qui l'avoiſinent, & pour leſquelles ils le leur prodiguent, mais encore il ſeroit inſuffiſant, ainſi que je l'ai déjà démontré, quand même la difficulté d'uriner auroit une cauſe vénérienne.

D'ailleurs cette diſſolution de ſublimé eſt par elle-même très-dangereuſe; elle n'eſt vraiment indiquée que pour les gonorrhées rebelles, encore n'enlèvent-elles que très-rarement le vice local. Il arrive même que, lorſque les Malades ne ſont pas d'une parfaite conſtitution, ce remède leur cauſe une infinité d'incommodités, dont ils ont peine à guérir. Ils ſont ſujets à de fauſſes digeſtions occaſionnées par la dépravation de la tunique veloutée du ventricule; ils

ils ont quelquefois des affections dans tous les viscères du bas-ventre.

C'est pourtant pour avoir droit de nuire impunément à l'humanité, de distribuer ainsi des poisons lents à ses semblables, qu'on voit de pareils imposteurs subtiliser par intrigue d'une manière, ou acheter à force d'argent de l'autre, des titres imposans, qui les mettent aux yeux du Public à l'égal des Gens de l'Art, tandis que ceux-ci ne pratiquent qu'en tremblant les remèdes combinés d'après de longues études, & dont l'expérience a fait reconnoître l'efficacité.

Après avoir traité les causes des maladies de l'urètre non-vénériennes, nous allons traiter sommairement des remèdes que l'Artiste doit y apporter. Dans l'inflammation on doit saigner plus ou moins, selon la constitution du Sujet. Il faut le mettre à la diète, & lui

ordonner les bains. On aura recours aux lavemens émolliens, si les urines ne coulent pas assez dans le canal, afin que la vessie ne se remplisse pas de ce fluide. Il faudra aussi faire choix d'une bougie instrumentale, très-petite, que l'on introduira dans l'urètre jusqu'au col de la vessie. On la retirera tout de suite; & si après l'avoir retirée, les urines viennent de la grosseur de cet instrument, ce sera un signe de rétention du fluide dont nous parlons. Si au contraire les urines ne venoient pas, ce seroit un signe qui indiqueroit inflammation aux vaisseaux émulgens, aux reins ou aux uretères. Ou s'il y avoit quelques corps étrangers, qui bouchassent les couloirs par où doit passer ce fluide, cette indication devroit faire abandonner les remèdes contre la rétention; il faudroit se borner à ceux employés contre la

ſuppreſſion, qui ſont encore en général les ſaignées, les bains, les lavemens émolliens, les appéritifs, pris en tiſanne ou en potion. Enfin on doit remplir les indications qui ſe préſentent, afin de donner cours au fluide arrêté; car il reflue bientôt dans toute la maſſe des liqueurs, ſe porte ſur l'eſtomac, cauſe des nauſées, des vomiſſemens, quelquefois même elle ſe porte dans toute l'économie animale, & produit des tranſpirations abondantes, qui font ſentir que les urines s'exhalent au-dehors en ſortant par les pores; dans ce cas, le Malade eſt à toute extrémité, s'il n'eſt promptement ſecouru; il faut donc alors appeler un Médecin, & regarder ſes ſoins comme des devoirs que lui ſeul peut remplir.

Si donc la difficulté d'uriner eſt occaſionnée par des corps étran-

gers, retenus dans la veſſie ou dans le canal de l'urètre, c'eſt en général une rétention d'urine. Si ces corps étrangers ſont des pierres, on doit tenter les remèdes contre cette maladie; & ſi l'on ne réuſſit pas, il faut en venir à l'opération de la lithotomie; mais ſi ces corps étrangers ſont ou des graviers, ou du pus, ou du ſang, ou des glaires, on peut les faire évacuer par le moyen des bougies inſtrumentales; & cela, afin d'éviter l'inflammation du canal, qui n'en a pas beſoin pour la guériſon du Sujet.

Les duretés, les calloſités dans ces parties, occaſionnées par les coups de quelques corps extérieurs, peuvent auſſi n'être pas vénériennes; de même que les varices, les brides & les cicatrices, cauſées quelquefois par une inflammation qui ſe termine en ſuppuration,

dans un, ou deux, ou trois endroits du canal. Il eſt vrai que ces dernières difficultés d'uriner ne ſont pas communes, & qu'elles dépendent le plus ſouvent de cauſes vénériennes fort anciennes. Mais que ces maladies ſoient vénériennes ou non, elles ſe traitent toujours avec les différentes eſpèces de bougies.

RECEUIL D'OBSERVATIONS

Sur les Maladies de l'Urètre.

LE 15 Août 1780, une perſonne m'envoya chercher, & ſe mit entre mes mains, ayant une tumeur conſidérable à la partie moyenne & inférieure des corps caverneux où elle étoit adhérente; elle étoit groſſe comme le poing d'un adulte, percée dans ſon milieu, un

peu obliquement, par une eſpèce de faux canal, par lequel les urines prenoient leur cours; elles ſortoient au-dehors, à la partie latérale droite de la tumeur, & ne couloient que goutte à goutte & avec de grandes douleurs, par le canal ordinaire.

Il eſt bon de faire obſerver ici que le Malade a été deux ans, au moins, entre les mains de pluſieurs Médecins & Chirurgiens, qui l'avoient abandonné, après lui avoir fait une opération pour donner iſſue aux urines & au pus contenus dans la tumeur, & l'avoir panſé trois mois pour cicatriſer la plaie, & donner le cours naturel aux urines, qui ſortoient preſque toutes par l'ouverrure du ſcrotum, en s'infiltrant avant dans des clapiers, qui s'étoient formés dans différens endroits de la tumeur. Le Malade étoit obligé de preſſer

cette partie toutes les fois qu'il rendoit ſes urines, & alors il ſouffroit des douleurs très-aiguës.

Enfin, je lui ordonnai quelques bains, des cataplaſmes fondans, une diète lactée; je tentai de lui introduire une bougie des plus fines, mais en vain; je ne pus arriver que juſqu'à la tumeur, où je l'aſſujettis en ſerrant un peu contre l'obſtacle. Je perſiſtai de cette manière pendant huit jours, matin & ſoir, ſans négliger les cataplaſmes émolliens, que j'avois ſoin de réitérer deux fois par jour. La tumeur s'enflamma, le canal naturel diminua de diamètre, les urines ne ſortirent que très-difficilement des deux ouvertures. Je fus obligé de faire une inciſion proche la fiſtule, d'où ſortoit ci-devant les urines, afin de donner iſſue au pus & à cet excrément, qui occaſionnoient au Malade de

très-grandes douleurs. Après cette opération faite, le ſujet fut ſoulagé ; les urines ſortirent librement par l'inciſion. Deux jours après, je recommençai à introduire une bougie des plus petites, & je perſiſtai encore huit jours à en mettre une le matin, & l'autre le ſoir. Pendant ce temps, je gagnai environ quatre lignes, produites vraiſemblablement par l'affaiſſement de la tumeur, & le peu d'inflammation dont les parties étoient alors affectées.

Cependant il reſta, après ce tems de ſuppuration, des duretés dans la tumeur, & à la partie du canal où elle étoit jointe, & les urines venoient librement par la plaie, & très-peu dans le canal. Je me déterminai, à cette époque, à vaincre l'obſtacle, que pluſieurs Artiſtes n'avoient pu ſurmonter ; je fis pour cet effet une

focette au bout de la bougie, qui devoit toucher à cet obſtacle. Je remplis cette focette de précipité rouge; je roulai ce même bout entre mes doigts, afin de faire des parois au précipité, & afin qu'il ne mordît que ſur le lieu obſtrué; j'introduiſis cette bougie dans le canal, en l'appuyant & l'attachant à l'ordinaire; je reſtai auprès du Malade, afin d'en voir l'effet. Il me dit, un quart-d'heure après, que la bougie l'incommodoit & le piquoit. Je la laiſſai une heure & demie; je réitérai le même panſement le ſoir, & le continuai trois jours de ſuite avec le même ordre. Pendant ce tems l'inflammation augmenta dans le canal, même dans la tumeur. J'avois ſoin tous les jours de porter dans le canal une très-petite bougie pour tâcher de vaincre l'obſtacle; ce qui arriva

le quatrième jour. Je passai à travers ce lieu resserré, & j'enfonçai cette bougie d'un pouce. Le Malade la garda trois heures; & en la retirant, les urines vinrent par le canal, & formèrent un jet gros comme une corde de violon ; & dès ce moment il en sortit très-peu par la plaie. Lorsque je fus sûr que ce fluide sortiroit aisément par son ouverture naturelle, je m'occupai à l'aggrandir tous les jours par degrés & à appliquer sur la tumeur le cataplasme émollient & fondant, fait comme une bouillie avec la racine de guimauve, un peu de lin, de la mie de pain, un gros de sel de saturne, bien fondus & mêlés ensemble. Tous les jours j'augmentois la force de ce topique, & en même tems la grosseur & la longueur des bougies. Les deux pansemens étoient faits régulièrement matin & soir.

Par ma perſiſtance, pendant un mois, je ſuis venu à bout de détruire les duretés & calloſités qui compoſoient la tumeur, que les urines avoient rendue très-grave, en s'infiltrant dans les ſinus & clapiers qui s'étendoient dans toute la partie ſupérieure du ſcrotum, & communiquoient dans le canal, où ils avoient occaſionné l'adhérence des parois qui le compoſent, avec la tumeur. Le huitième jour, après avoir vaincu l'obſtacle, j'entrai dans la veſſie, ſans trouver d'autre réſiſtance. Au bout de ce tems la plaie devint petite; la Nature fit des efforts pour la cicatriſer, je m'y oppoſai avec un digeſtif animé, dont je couvris le plumaceau, & j'enduiſis du même remède, une tente que je gliſſai dans la plaie, à tous les panſemens, juſqu'à ce que j'euſſe mis toutes les duretés en fonte, ce

qui arriva le vingt-ſixième jour. La tumeur alors étoit très-petite; le canal avoit ſon diamètre naturel, qu'il avoit obtenu par les bougies & les pommades fondantes, dont elles étoient ointes, bougies que j'avois augmentées en groſſeur graduellement juſqu'à la fin. Alors ce Malade s'en introduiſit une tous les deux jours, & inſenſiblement tous les trois ou quatre. Il a été radicalement guéri, par cette méthode, en deux mois & demi, & ne s'eſt apperçu, depuis deux ans, d'aucune difficulté d'uriner, ni d'aucune douleur dans les parties qui étoient affectées.



OBSERVATION

Sur la Maladie de M. le Chevalier de..........

Je fus appellé chez M. le Chevalier de....... à la fin d'Octobre 1779 ; le Malade me consulta sur une maladie de l'urètre, qu'il avoit depuis dix-sept ans, qui lui occasionnoit des difficultés d'uriner périodiques, & même souvent des rétentions totales. Il m'assura avoir été traité trois fois pour se défaire de cette incommodité, & pour éviter les rétentions d'urine, qui devenoient de plus en plus graves & fréquentes ; mais que tous ces traitemens avoient été inutiles, & que même les grands remèdes par les frictions n'avoient fait qu'irriter les parties malades,

& que les urines ne ſortoient qu'avec difficulté, principalement dans le tems de la digeſtion. Ce fut deux mois après tous ces remèdes que j'entrepris le Malade par ma méthode. Il exiſtoit dans ce tems de grandes douleurs dans la partie poſtérieure du canal, & un écoulement qui duroit depuis nombre d'années. Ce Malade m'aſſura que les Gens de l'Art lui avoient fait exécuter tous les remèdes indiqués pour détruire cet écoulement, qu'ils regardoient comme un relâchement des vaiſſeaux de cette partie. Après avoir examiné le Sujet, je ſentis des duretés extérieurement dans les parties poſtérieures de l'urètre. J'y introduiſis une bougie qui entra très bien juſqu'à la partie membraneuſe du canal, où je rencontrai avec l'inſtrument le commencement des duretés qui ſe faiſoient ſentir extérieurement.

Il ne m'a pas été possible d'aller plus loin avec la bougie ; je me suis déterminé à l'assujettir sur l'obstacle, par le moyen de la ligature. J'ai continué le pansement deux fois par jour, en soutenant avec la même exactitude la bougie sur cet obstacle.

Dans les vingt premiers jours, ce topique entroit de quatre à cinq lignes de plus. Après huit jours de pansement, je vins à bout d'introduire la bougie dans la vessie; en la retirant, le jet des urines sortit gros comme une corde à violon. Depuis cette époque, les urines ont toujours sorti de la vessie avec facilité, & j'ai augmenté graduellement la grosseur des bougies, jusqu'à ce que le canal ait eu son diamètre naturel, & que l'excrément soit sorti à plein canal, ce que j'ai obtenu en huit jours. Les douleurs étoient petites, la suppuration

diminuoit, & M. le Chevalier ne ſe paſſoit plus qu'une bougie cicatriſante le ſoir en ſe couchant. Après quelques jours, tous les ſymptômes ont diminué, le Malade a été guéri parfaitement; ſon écoulement & ſes duretés ont cédé par degré; enfin il eſt parvenu à uriner à plein canal.

OBSERVATION

Sur la Maladie de M. le Marquis de . . . .

CE Malade me fut envoyé de la Suiſſe, par ſon Médecin, le 13 Avril 1781.

Le Sujet me déclara, en me conſultant, qu'il avoit un écoulement depuis ſeize ans, qui lui avoit occaſionné pluſieurs rétentions d'urine, & des cuiſſons con-

tinuelles pendant qu'il rendoit cet excrément, & après l'avoir rendu; excrément qui ne ſortoit, le plus ſouvent, que goutte à goutte, accompagné de très-grandes douleurs; d'autre fois il ſortoit ſans interruption, encore goutte à goutte, & même la nuit en dormant; dans cette circonſtance, le Malade ſouffroit beaucoup moins; mais les douleurs revenoient périodiquement, & quelquefois avec rétention totale. Les urines ſortoient du ſphincter, & séjournoient dans deux endroits, pendant une ou deux minutes. Après ce tems, elles ſortoient involontairement, & avec cuiſſon, ce qui dépendoit de quelques ulcères de la membrane intérieure du canal, qui s'appliquoient l'un ſur l'autre, & s'étoient ainſi cicatriſés. Alors le canal étoit preſque partagé en deux par cette cicatriſation; les urines

ne pouvant paſſer qu'avec difficulté dans le lieu de la bride, elles comprimoient cette partie, tant par leur propre poids, que par la force avec laquelle elles étoient pouſſées par l'action de la veſſie, & des parties qui aident à cette évacuation.

On doit aiſément concevoir que la bride étant plus ſolide que les parties du canal qui ſont à côté, l'effet de la compreſſion doit à la longue dilater la partie du canal, qui ſe trouve à côté de la bride, & y former une foſſe plus ou moins conſidérable, dans laquelle il s'arrête de l'urine, qui ne ſort qu'après avoir fait prendre une poſition différente à la verge. Il peut encore s'y arrêter des glaires, du pus, des graviers, & même de petites pierres. On s'apperçoit de ces foſſes occaſionnées par la bride, en paſſant deux doigts tout le long du

canal, après que le Malade a rendu ſes urines, on s'apperçoit encore que la compreſſion fait ſortir ſur le champ le fluide arrêté par la bride, & contenu dans la foſſe, à moins que cet accident ne ſe trouve dans la partie poſtérieure de l'urètre, où il n'eſt pas poſſible de faire compreſſion.

La première bougie que j'introduiſis ne put pas paſſer au-delà de la première bride, qui étoit à trois ou quatre doigts de la foſſe naviculaire, je l'aſſujettis ſur cet obſtacle, par la ligature, pendant une heure le ſoir; le lendemain je fis la même opération, & je retirai la bougie après l'avoir laiſſée une demi-heure de plus; au bout de trois jours de panſement, je laiſſai la bougie trois heures le matin & autant le ſoir. Le cinquième jour je paſſai à côté de la première bride avec un inſtru-

ment très-petit que je pouſſai dans le canal, juſqu'à la partie membraneuſe de ce conduit, où il fut arrêtée par une ſeconde bride fort dure, que l'on diſtinguoit très-facilement à l'extérieur par le toucher, en comprimant un peu le conduit dans ce lieu affecté. Le Malade rendoit ſes urines avec un peu plus de facilité, quoique le canal ne fût pas libre, ce qui me fit pronoſtiquer que je ne trouverois pas d'autre obſtacle que ceux dont je viens de parler. Je continuai à porter la bougie tous les jours deux fois, c'eſt-à-dire quatre heures le matin, & autant le ſoir, toujours aſſujettie par la ligature ſur l'obſtacle. Le dixième jour je paſſai avec une petite bougie à côté de la ſeconde bride; je fis un pouce & demi de chemin avec la même bougie ſans être gêné. J'aurois entré dans la veſſie,

ſi je l'avois prévu néceſſaire ; je recommandai au Malade de garder la bougie quatre heures, & lui promis de me rendre chez lui au bout de ce tems pour la retirer, ce que je fis. Je la retirai donc & la trouvai un peu applatie dans l'endroit de la bride ; je fis uriner le ſujet devant moi, & j'obſervai que l'urine ſortoit avec impétuoſité de la groſſeur des bougies, & qu'elle étoit accompagnée de cuiſſons aſſez conſidérables. Depuis cette époque j'ai toujours entré dans la veſſie avec aſſez d'aiſance, excepté à trois ou quatre panſemens, où j'ai trouvé le conduit légérement enflammé, ce qui m'empêchoit de paſſer les brides que j'avois forcées auparavant ; alors je laiſſai le Malade un jour ſans lui introduire la bougie ; elle paſſa après ce tems avec un peu de difficulté ; mais comme les dernieres

bougies étoient du même calibre, & quelquefois plus petites que celles avec lesquelles j'étois entré d'abord, je les passai plus facilement.

D'ailleurs, j'avois soin de faire prendre au Malade des tisannes appéritives, afin d'émousser les sels que les urines acquièrent en séjournant trop long-tems dans la vessie. Je mettois en usage les lavemens émolliens que le sujet prenoit tous les jours; je lui donnois des fondans matin & soir, & des purgatifs tous les huit jours, le tout administré selon les circonstances. Je m'apperçus enfin que les urines étoient troubles, glaireuses, & chargées de beaucoup de sable de couleur grisâtre; cela me fit croire que le régime & les remèdes avoient occasionné la fonte des ordures que ce viscère contenoit; j'ordonnai au Malade

de faire des mouvemens avant que de rendre ſes urines, afin d'augmenter la trituration de ce fluide, & que toutes les ordures ſortiſſent avec lui. Je mis le ſujet à l'uſage des bougies fondantes, enduites d'une pareille pommade. Je les graduai de jour en jour. Au bout d'un mois je parvins à introduire les plus groſſes. Pendant tout ce tems la ſuppuration fut abondante; elle parut par intervalle un peu ſanguinolente, ce qui m'obligeoit à retarder le panſement d'un jour, quelquefois de trois, afin de faire terminer l'inflammation avec les remèdes convenables. Peu de tems après la ſuppuration diminua, & les douleurs devinrent plus ſupportables. Alors pendant une huitaine j'employai deux fois par jour les plus groſſes bougies cicatriſantes, enduites d'une pommade qui avoit la même vertu. Inſenſible-

ment on les diminua ; le Malade n'en paſſoit qu'une le ſoir en ſe couchant pendant trois jours ; enfin, il n'en paſſoit que tous les trois jours, & ne les laiſſoit plus dans le canal que le tems qu'il falloit pour entrer & ſortir.

Je le mis à l'uſage des eaux de Paſſy, pendant les derniers huit jours des bougies cicatriſantes, à la doſe de quatre bouteilles par jour. Tous les ſymptômes diſparurent, les urines vinrent à plein canal, ſans corps étrangers, & le Malade fut ſi bien guéri, que huit mois après être ſorti de mes mains ; il m'a certifié ne s'être apperçu depuis ce tems d'aucun accident, & qu'il urinoit avec facilité & ſans douleur.

Le 22 Avril 1781, le Comte de C....... vint me conſulter pour un ulcère à la partie poſtérieure de

de l'urètre, qui produiſoit un léger écoulement de pus par la verge, mêlé d'un peu de lymphe. Ce Malade m'aſſura avoir été traité par les grands remèdes à Marſeille, ainſi qu'à Montpellier, ſans ſuccès pour l'ulcère, & être venu dans cette Capitale pour ſe mettre entre les mains de M. Daran, qui traite ces maladies par le moyen des bougies. Il fut le voir & le conſulter; l'Artiſte lui promit de le guérir en trois mois par le moyen de ſes ſondes; le Sujet en uſa pendant tout ce tems, & n'en obtint que des douleurs conſidérables dans le canal, avec une ſuppuration des plus abondantes. Il crut par-là être débarraſſé de ſon ulcère à la partie poſtérieure de l'urètre, il ſe trompa, car un mois après avoir pris les eaux de Paſſy, l'écoulement, qui s'étoit preſque tarri, revint avec plus

d'abondance qu'auparavant. Ce Malade étant très-affecté, lorsqu'il me vint voir, me dit qu'il craignoit de ne jamais guérir. Je lui assurai que j'épuiserois tous les secours de l'Art, pour le tranquilliser, & lui rendre la santé, s'il étoit possible. Effectivement nous commençâmes le traitement par des tisannes sudorifiques très-légères; en même tems je lui fis faire usage, matin & soir, des balsamiques astringens, & de quelques injections du même genre, avec l'extrait de péricum & les roses de provins, le tout bouilli dans un verre d'eau. Au bout de quinze jours je ne m'apperçus d'aucun effet; je persistai à lui faire prendre les balsamiques en plus grande dose; j'augmentai la force des injections, & j'en vins enfin à celle qui est faite avec l'eau végéto-minérale & l'alun calciné;

je m'étois disposé, dans cette administration, à passer une bougie instrumentale, si je m'étois apperçu de la diminution du jet des urines; ce qui n'est pas arrivé. Le Sujet sentit le second jour de cette injection, une légère douleur dans les cordons spermatiques & quelques ardeurs à la partie postérieure du canal, ce qui dura deux jours, après lesquels on ne vit plus d'écoulement, & les cuissons se terminèrent par degrés. Je diminuai la force de l'injection, & le Malade s'en servit encore pendant trois jours, le matin seulement, une seringuée, sans réitérer.

Il a été très-bien guéri du relâchement & de l'ulcère, qui avoit résisté à tout autre traitement, & même à celui des bougies. Après la cure j'ai souvent observé si les fibres, qui composent le canal ne s'étoient pas assez froncées pour

diminuer le diamètre de ce conduit; mais j'ai trouvé le jet des urines dans ſon état naturel, auſſitôt la guériſon faite & même ſix mois après.

Un Maitre Tapissier de cette Ville, âgé de quarante ans, vint me conſulter ſur une maladie de l'urètre de dix ans qui lui cauſoit de tems en tems des rétentions d'urine totales, & toujours des difficultés de rendre ce fluide. Il me dit que pluſieurs gens de l'Art l'avoient traité ſans avoir mis en uſage les bougies. Je le déterminai à ſe ſervir de ce topique, en l'aſſurant qu'il n'y avoit que ce moyen pour ſe débarraſſer d'une maladie qui le gênoit depuis ſi long-tems. Il me crut, & dès le même jour, pour m'aſſurer de l'état du canal, j'y introduiſis une bougie. A peine eut-elle entré

dans la fosse naviculaire, qu'il ne me fut pas possible d'aller plus loin, avec cet instrument d'une grosseur ordinaire; je le retirai tout de suite, pour introduire une bougie des plus petites, avec laquelle je fis un pouce de chemin de plus; je fus obligé de l'attacher à deux pouces & demi dans le canal. Les huit premiers jours le Malade vint les matins chez moi se faire panser, & s'introduisit la bougie chez lui les soirs. Je gagnai environ un demi pouce dans le canal; je n'enduisois alors le topique qu'avec de l'huile d'amande douce, & les bougies n'étoient qu'instrumentales, afin d'accoutumer le canal tout doucement à un remède qui devoit le phlogoser, & le faire suppurer après ce tems, pendant lequel j'y introduisis des petites bougies fondantes enduites d'huile. Le quatrième jour j'en-

duiſis ces mêmes petites bougies de l'onguent de M. Moran, afin de fondre les cicatrices répandues dans toute la longueur du conduit urinaire. Alors la ſuppuration augmenta, le Malade ſe plaignit de douleurs beaucoup plus aiguës, & les urines ſortirent toujours goutte à goutte avec de grandes cuiſſons, ce qui m'indiqua que je devois laiſſer le canal tranquille quelques jours. Je conſeillai au ſujet de prendre des lavemens émolliens, de baigner la partie dans de l'eau tiède, & de prendre une bouteille de petit-lait, dans laquelle on feroit fondre un gros de criſtal minéral. Au bout de trois jours le Malade fut ſoulagé, & je recommençai le panſement avec une bougie ſimple enduite d'huile. Encore trois jours après ſeulement je me ſervis de la bougie fondante enduite d'huile. Au

troiſième panſement je l'enduiſis de la pommade de M. Moran. Pendant tout ce tems la ſuppuration étoit abondante, & j'entrois la bougie de trois pouces quatre lignes dans le canal. Au ſeptième panſement je portai dans ce conduit une bougie très-groſſe par le gros bout, très-arrondie & enduite d'huile ; je la ſerrai ſur l'obſtacle par la ligature, afin de donner plus de jeu aux parties qui empêchoient la bougie de pénétrer plus loin dans le conduit. Je répétai le même panſement trois matinées de ſuite, & le Malade s'introduiſoit le ſoir une petite bougie fondante. Le quatrième jour je pris une petite bougie pyramidale, je l'introduiſis dans le canal, je paſſai l'obſtacle de plus d'un pouce & demi, vraiſemblablement à cauſe de l'écartement que la tête de la groſſe bougie

avoit fait dans l'obſtacle, & même plus avant ; pendant tout ce tems les urines ne couloient que goutte à goutte , excepté lorſque l'on retiroit le topique ; alors elles venoient groſſes comme une petite corde à violon. Juſqu'à cette époque le Malade n'avoit pu garder la bougie qu'une heure & demie, ou deux heures. Je lui fis obſerver qu'il falloit qu'il la gardât trois heures le matin, autant le ſoir, & même en augmentant tous les jours le tems, juſqu'à cinq heures matin & ſoir ; cela s'exécuta ſans que le ſujet éprouva aucun accident grave ; mais il reſſentoit toujours des cuiſſons , des démangeaiſons & des ardeurs en urinant. Je perſiſtai à panſer ce Malade deux fois par jour avec les bougies fondantes & la pommade de M. Moran ; je gagnois tous les jours quelques lignes , & inſenſiblement

j'avançois dans la partie poſté-rieure de l'urètre. En douze panſemens je traverſai cette partie, qui étoit la moins embarraſſée, & j'entrai dans la veſſie. Dès que j'eus retiré la bougie, qui avoit fait cette route, le Malade rendit ſes urines de la groſſeur de l'inſtrument, avec une quantité de pus & de glaires, qui s'étoient vraiſemblablement amaſſés dans ce viſcère dans le tems que les urines ne couloient que goutte à goutte. Cette évacution dura quatre jours; alors j'augmentai la groſſeur des bougies, afin de donner au canal ſon diamètre naturel. La ſuppuration en étoit toujours d'une mauvaiſe nature, aſſez abondante, & un peu ſanguinolente. Après avoir gradué les bougies pendant huit jours, la ſuppuration diminua, le Malade ſentit beaucoup moins de douleurs, la bougie entra facile-

ment, & les urines vinrent à plein canal. Je conseillai au Sujet de se panser tous les soirs en se couchant avec une bougie cicatrisante, enduite d'une pommade faite avec de l'huile de copahu & le diapalme en parties égales, & bien mêlées ensemble, & je l'assujettis à venir tous les trois jours me voir. Il continua ce pansement pendant vingt jours. Dans cet espace de tems la suppuration devint louable, & diminua par degrés; les cicatrices se firent, & le Malade fut guéri.

On observera que pendant tous le traitement le sujet à évité avec soin toutes espèces d'alimens & de boissons nuisibles à sa situation, & qu'il a fait usage des fondans, des apéritifs, & des minoratifs, lorsque j'ai cru devoir les ordonner.

Un Particulier, âgé de quarante-six ans, demeurant dans le fauxbourg Saint-Antoine, vint me consulter le 15 Mars 1781, & me dit que ses urines ne venoient que goutte à goutte, & avec douleur. Je lui passai dans le canal urinaire une bougie, qui ne put entrer que de trois pouces. Le Sujet me dit qu'il alloit me prendre des bougies; & qu'au moyen de mon Livre & de ma consultation par écrit, il feroit son possible pour se guérir. Depuis ce tems il est venu chercher quarante-huit bougies, en quatre fois, & se les est fort bien introduite. Le dernier jour qu'il vint, il me consulta sur l'insuffisance de son traitement. Je lui dis: vous ne vous guérirez jamais, puisque depuis six mois vous n'avez gagné qu'un demi-pouce, en introduisant tous les jours deux fois la

bougie ; je vous conſeille de venir demeurer dans mon quartier pendant un mois ou deux, je vous rendrai le canal libre. Quelques accidens ſurvenus pendant ſon traitement, le déterminèrent à prendre ce parti le 6 Septembre de la même année. J'introduiſis d'abord une très-petite bougie, qui n'entra que de quatre pouces avec facilité ; mais quand je fus à l'obſtacle, il ne me fut pas poſſible d'aller plus loin ; j'aſſujettis la bougie par la ligature autour du gland. Il eſt à propos d'obſerver que depuis trois ou quatre ans le Malade avoit une tumeur tout le long de la partie membraneuſe du canal, qui formoit de diſtance en diſtance des éminences & des cavités, qui paroiſſoient faire corps avec la tunique externe du conduit. Les panſemens de quatre mois, que le Malade s'étoit faits,

n'avoient procuré aucun avantage. J'ai persisté à lui introduire des petites bougies fondantes enduites d'huile. Au quatrième pansement j'enduisis la bougie fondante avec la pommade de M. Moran, & je gagnai environ deux lignes. Pour faire disparoître la tumeur, je me servis d'un cataplasme fait avec de la racine de guimauve, de la mie de pain, & un demi-gros de sel de saturne bien délayés, qu'on entretenoit toujours sur la tumeur. En continuant les bougies fondantes, j'augmentois la suppuration, & tous les jours je gagnois quelques lignes; mais j'ai été obligé de suspendre trois fois la pommade, & de n'enduire les bougies fondantes qu'avec de l'huile, & même deux fois je n'ai point introduit de bougies, parce que le canal étoit fatigué, & que le Malade souffroit de cette partie. Alors

je lui ordonnois de boire beaucoup d'eau de pariétaire, dans laquelle il y avoit du criſtal minéral, & de prendre deux lavemens par jour, afin de liquifier les matières ſtercorales, & d'empêcher la grande putréfaction, qui cauſe de l'irritation dans les parties voiſines du canal; & lorſque la phlogoſe diſparut, je me ſervis de la pommade comme à l'ordinaire, je continuai les panſemens matin & ſoir, & à chaque bougie je pénétrois d'une ligne de plus. Au bout de vingt jours je portai la bougie dans la partie poſtérieure de l'urètre, où je ne trouvai aucune difficulté; la ſuppuration étoit très-abondante, & la bougie étoit couverte de pus dans toute l'étendue qui ſe trouvoit dans la partie membraneuſe de l'urètre, endroit où étoient les obſtacles, ou du moins où les obſtacles com-

primoient ce conduit. Quand j'ai été certain que la partie poſtérieure du canal n'étoit point affectée, & que ſon diamètre naturel avoit lieu, je n'ai plus introduit la bougie que d'un pouce dans la partie poſtérieure de ce conduit. Je l'ai graduée tous les deux jours pendant huit, afin de donner le diamètre naturel à la partie membraneuſe qui l'avoit perdu, par les duretés qui la comprimoient. Quelques tems après je me ſuis ſervi des bougies cicatriſantes enduites de baume de capahu & de diapalme, en parties égales, bien mêlées enſemble.

Pendant huit jours, le Malade s'eſt introduit deux de ces bougies enduites de ces cicatriſans; & au bout de ce tems, il ne s'en eſt plus paſſé que le ſoir en ſe couchant; mais il appliquoit toujours le cataplaſme ſur la tumeur qui a in-

ſenſiblement diſparue. Les ulcères du canal ſe ſont cicatriſés ; la ſuppuration s'eſt arrêtée, & enfin le Malade a été guéri, & a quitté l'uſage conſtant de la bougie, ne la paſſant plus que tous les deux ou trois jours, encore la retiroit-il tout de ſuite, ſeulement pour empêcher qu'il ne ſe formât dans le canal des cicatrices irrégulières qui nuiſiſſent dans la ſuite au paſſage des urines.

Un Homme de qualité vient me conſulter pour une maladie du canal, qu'il avoit depuis dix ans ; il s'étoit formé à la partie membraneuſe du conduit urinaire trois trous, par leſquels les urines couloient dans le tems de leur évacuation, ne ſortant que très-peu par le bout du canal. J'y paſſai une bougie émolliente ; il ne me fut pas poſſible d'entrer à plus de

cinq pouces; il y avoit, avant que d'arriver aux fiſtules, des calloſités, de même qu'aux environs des trois trous fiſtuleux. Je mis en uſage le cataplaſme fait avec la racine de guimauve, la mie de pain & un gros de ſel de ſaturne, bien mêlés & fondus enſemble. Je perſiſtai à introduire des bougies émollientes. Au ſixième panſement j'arrivai avec la bougie au premier trou; j'y trouvai des calloſités qui m'empêchèrent d'aller plus avant. A cette époque, je me ſervis de bougies fondantes, & j'appliquai toujours le cataplaſme au périnée.

Après avoir fait deux panſemens par jour pendant huit, j'entrai dans la veſſie avec de très-petites bougies, enduites de pommade de M. Moran. La ſuppuration étoit bien établie, tant par le canal que par les ulcères exté-

rieures. A cette nouvelle époque j'augmentai, tous les deux jours, la grosseur des bougies, toujours enduites de pommade; la suppuration augmenta le quatrième jour, & elle étoit sanguinolente, de très-mauvaise nature. Le Malade souffroit de grandes douleurs dans le lieu des fistules; les fonctions naturelles étoient gênées. J'ordonnai à mon Sujet de prendre deux lavemens par jour, & de boire une bouteille de plus de sa tisanne, faite avec la pariétaire & le cristal minéral; & je restai deux jours sans lui introduire de bougies. Les accidens diminuèrent le troisième jour; je recommençai le pansement avec les bougies émollientes, enduites d'huile, ce qui dura deux jours. Le troisième je repris l'ordre que j'avois quitté, afin d'éviter de plus grands accidens; les urines venoient beaucoup mieux

par le canal, quoiqu'il en ſortît toujours quelques gouttes par les trous fiſtuleux. Après que toutes les duretés & calloſités furent fondues par le moyen du cataplaſme & des bougies fondantes avec la pommade ; j'introduiſis dans le canal une ſonde flexible de ma compoſition ; je préſervai par ce moyen les trois petites fiſtules de l'irritation des urines, qui ſortoient toutes par la bougie creuſe. Je laiſſai cette même bougie quinze jours dans le canal ; au bout de ce tems je la retirai pour la nétoyer & je rafraîchis les bords des fiſtules avec l'onguent Egyptiaque, que je fis appliquer ſur la partie malade juſqu'à ce que je m'apperçuſſe que les bords des fiſtules fuſſent égaux au reſte des tégumens de cette partie. Après je me ſervis des moyens convenables pour la carnification & ci-

catrisation des ulcères. En deux mois la cicatrice a été faite, j'ai retiré la sonde, & j'ai ordonné au Malade de se passer, tous les soirs en se couchant, une bougie instrumentale, afin que les urines coulassent librement dans le canal, & que la cicatrice des trous fistuleux se consolidât. Enfin, le Malade a été guéri.

Le 15 Juillet 1781, un Médecin de Rouen m'adressa un Malade, âgé de 24 ans; il me dit qu'il avoit un maladie de l'urètre depuis sept ans, & qu'on lui avoit fait prendre deux fois les remèdes particuliers, & même qu'on lui avoit administré les frictions sous les yeux d'un homme fort éclairé, qui avoit suivi ce traitement. Le Malade me dit encore que depuis tous ces remèdes il souffroit davantage, & qu'il étoit beaucoup plus

ſujet aux rétentions d'urine, que même il n'urinoit que goutte à goutte, lorſque la rétention n'avoit pas lieu. Je le fis ſaigner du bras, & le lendemain je lui fis prendre un minoratif avec deux onces de manne & un gros de ſel dipſum. Le troiſième jour je lui introduiſis une très-petite bougie, afin de connoître le ſiège de la maladie; mais en vain, je ne pus pénétrer que de deux pouces dans le canal; je me trouvai arrêté par des cicatrices dures & caleuſes; j'aſſujettis le bout de la bougie ſur l'obſtacle; je perſiſtai à panſer deux fois par jour le Malade avec les bougies inſtrumentales. Dans les huit premiers jours je ſuis entré d'un demi pouce de plus dans le canal; au bout de ce tems j'ai mis mon Sujet à l'uſage des bougies fondantes des plus petites, & inſenſiblement je les ai introduites,

avec la pommade fondante ; j'ai laiſſé les premières une heure dans le canal, afin d'accoutumer le Malade, par la ſuite, à la garder quatre à cinq heures matin & ſoir. Dès les premiers jours la ſuppuration s'eſt établie ; elle a augmentée pendant dix jours, au bout deſquels j'ai été obligé de laiſſer repoſer le ſujet, qui ſouffroit beaucoup, & n'urinoit que par le moyen d'une petite bougie qu'il ſe paſſoit dans le canal, toutes les fois qu'il avoit envie de rendre ſes urines. Je lui fis augmenter les lavemens ; à celui qu'il prenoit auparavant, j'en fis ajouter un ſecond le ſoir. Je lui fis faire encore tous les jours un bain ſur ces parties ſeulement, & la nuit je lui faiſois appliquer ſur le périnée des cataplaſmes faits avec les plantes émollientes. Je lui ordonnai de prendre tous les jours une tiſanne

faite avec la graine de lin, la feuille de pariétaire & un gros de criſtal minéral dans chaque pinte. Au bout de trois jours les accidens étoient diminués; je recommençai le panſement avec une bougie émolliente; le ſecond je revins aux fondantes, qui entroient juſqu'à la partie poſtérieure de ce conduit, où je trouvai un autre obſtacle, ſur lequel je fus obligé d'aſſujettir la bougie pendant huit jours. Au bout de ce tems j'entrai une très-petite bougie dans la veſſie avec beaucoup de difficulté; mais enfin, j'entrai dans ce viſcère, & quatre heures après, en retirant l'inſtrument, j'en vis ſortir les urines avec beaucoup d'impétuoſité & de la groſſeur de la bougie. Depuis cette époque j'ai toujours entré dans la veſſie, & j'ai vu croître de jour en jour le jet des urines, parce que j'avois

ſoin d'augmenter tous les deux jours la groſſeur de cet inſtrument. Au bout de quinze jours je parvins à introduire les plus groſſes avec leſquelles je ſoutins les parois du conduit pendant douze jours, tems où la ſuppuration fut fort abondante. Lorſqu'elle commença à diminuer, je mis le Malade à l'uſage des bougies cicatriſantes, de pareil diamètre, enduites avec de la pommade de même genre, & je continuai juſqu'à ce que la ſuppuration fût preſque tarrie. Les huit derniers jours des bougies cicatriſantes, je fis prendre au ſujet les eaux de Paſſy, à la doſe de deux pintes par jour, les deux premiers, & de quatre les ſix derniers. Tous les accidens diſparurent, les urines continuèrent de ſortir à plein canal ſans douleur, ce qui me donna lieu de croire que les ulcères

cères avoient été parfaitement cicatrisés.

INSTRUMENT CHIRURGICAL.

Perfectionné par l'Auteur.

HABITUÉ par état à traiter les maladies du canal de l'urètre, j'ai entendu beaucoup de Malades se plaindre des douleurs que l'extrémité de la sonde flexible ordinaire cause par son frottement, contre la partie des vêtemens que nous portons par décence. Touché de voir ainsi souffrir mes semblables, j'ai entrepris de perfectionner l'instrument, de manière qu'il devînt toujours plus commode, & fût moins souvent nétoyé.

Mon instrument n'est pas exactement une sonde flexible ordinaire. C'est un cylindre creux d'une

longueur proportionné à la partie Malade, & qui a à chaque extrémité un anneau avec lequel il est solidement soudé. Celui qui entre dans la vessie a deux lignes de long, & est percé de trois trous; savoir, un direct, qui s'offre droit à la vessie, & deux horizontaux, qui ne s'y présentent qu'obliquement, de façon que ces trois trous reçoivent l'urine de ce réservoir en assez grande quantité pour remplir l'intérieur de la sonde. L'anneau qui est en-dehors, forme deux parties; l'une est soudée avec la branche de la sonde; l'autre est reçue par une vis formée sur la première, de manière que lorsqu'on a retiré le stylet, qui remplit la sonde & le morceau qui forme sa tête, on a une bougie creuse, très-bien faite, qui s'attache avec un petit cordon de soie, comme les bougies ordi-

naires. Cette ligature eſt très-ſolide, parce que ſon cordon s'enfonce dans les rénures circulaires formées ſur l'anneau ou ſur l'emplaſtique qui couvre la ſuperficie de la ſonde flexible ou bougie creuſe; par ce moyen cet inſtrument ne déborde pas plus le gland que la bougie ordinaire, & en tient ſi bien lieu que le Malade peut, l'ayant dans le canal, marcher, ſe promener & faire tous ſes exercices accoutumés. La quatrième pièce de cet inſtrument eſt un bouchon d'argent qui ſe viſſe ſur le même anneau, qui ſert à viſſer la tête de la ſonde.

Par la deſcription que je viens de faire de cet inſtrument, on voit qu'il eſt formé de quatre pièces; & qu'en les ſéparant ou réuniſſant à propos, on lui fait remplir trois indications différentes.

Premièrement, lorſque le ſtylet

eſt dans le cylindre, & qu'on y a ajouté la ſeconde pièce de l'anneau qui eſt en tête, c'eſt une ſonde ordinaire.

Secondement, ſi l'on retire ſeulement le ſtylet, l'inſtrument devient une ſonde flexible.

Troiſièmement, en démontant la plus groſſe partie de ſa tête, & viſſant en place un petit bouchon d'argent, on en fait une bougie creuſe, que le Malade garde pour tranſmettre ſes urines au-dehors, en diviſant le petit bouchon qui les retient dans ſa cavité.

On peut juger qu'étant entièrement enfoncé dans la tête du gland, elle doit beaucoup moins incommoder ceux qui ſont obligés de la porter, parce qu'elle n'eſt ſuſceptible d'aucun frottement; que non-ſeulement le corps de cet inſtrument eſt incorruptible, puiſ-

qu'il eſt revêtu d'un fil de ſoie crue, tourné ſur ſa circonférence; mais encore qu'il devient inſtrument médical, étant recouvert d'un onguent emplaſtique convenable à la maladie. D'ailleurs, le petit anneau qui entre dans la veſſie étant arrondi & un peu plus enfoncé que le corps de l'inſtrument, s'il s'y amaſſoit quelque matière, on retireroit toujours la bougie creuſe avec facilité, & ſans irriter la tunique interne du canal. Enfin, telle indication que cet inſtrument rempliſſe, il eſt toujours plus facile à introduire dans la veſſie, & moins ſuſceptible de l'incruſtation du ſédiment des urines, par la petiteſſe de ſon bout, que celui des ſondes flexibles ordinaires, terminées par un morceau d'argent, qui a près d'un pouce de longueur, ce qui rend cet inſtrument plus gros par l'ex-

trémité entrante, que par toutes les parties de ſon corps, & qui cauſe ſouvent en entrant ou en ſortant des déchiremens dans les parties qu'il froiſſe, & qui ſe gonflent dans les deux grands trous oblongs, dont il eſt percé.

On fabrique auſſi chez moi des ſondes faites avec la gomme élaſtique; elles ſont, il eſt vrai, douces & commodes; mais malheureuſement elles ne ſont pas ſolides, les Malades ſont obligés d'en avoir de nouvelles preſque tous les mois, parce que cet inſtrument ſe trouve décompoſé par la chaleur du canal, & l'acrimonie des urines; celles que j'ai publiées, ſont donc préférables, puiſqu'elles ſont commodes, & ſi ſolides que deux ſuffiſent pour la vie d'un homme. Je m'applique cependant à découvrir des moyens de rendre celles de gomme élaſtique plus

ſolides, afin que l'on puiſſe au moins en faire uſage ſans danger.

FIN.

façons ! A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beau caractere, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilége; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur Hue de Miromenil; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur de Maupeou, & un dans celle dudit sieur Hue de Miromenil; le tout à peine de nullité des Présentes : Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses hoirs, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander

autre permiſſion ; & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le cinquiéme jour de Juilllet, l'an de grâce mil ſept cent quatre-vingt, & de notre Règne le ſeptième. Par le Roi en ſon Conſeil,

Signé, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 2043, fol. 327, conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilége, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires preſcrits par l'article CVIII du Réglement de 1723. A Paris, ce 11 Juillet 1780.

LE CLERC, *Syndic.*

